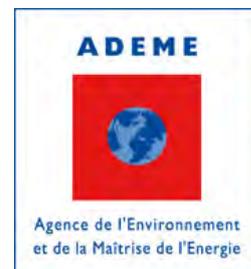




Avec le soutien technique
et financier de



PUBLICATION

Recueil d'exemples
de collectes
préservantes
*Favorisant le réemploi
et la réutilisation*

Série Technique

Réf. AMORCE DT 71
Réf. ADEME 8647

Novembre 2015

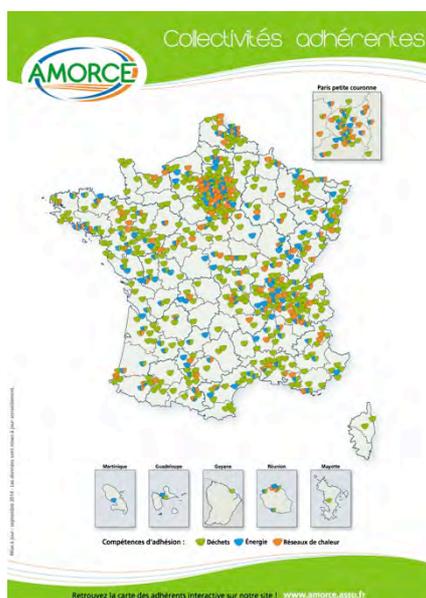


Déchets

PRESENTATION D'AMORCE

Créée en 1987, AMORCE est l'association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour une gestion locale des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur. Au 1^{er} novembre 2015, l'association regroupe **828 adhérents** dont 556 collectivités rassemblant plus de 60 millions d'habitants, ainsi que près de 272 entreprises, fédérations professionnelles et associations.

Première association spécialisée de collectivités territoriales, toutes thématiques confondues, AMORCE est à l'origine de plusieurs mesures importantes qui ont permis d'accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre des politiques publiques environnementales sur leurs territoires. Tel fut le cas notamment de la TVA à taux réduit sur les déchets, des REP (Responsabilité Elargie du Producteur) Meubles, Graphique, DASRI, Déchets dangereux, Textiles, du 1% déchets pour des actions de coopération décentralisées, du Fonds chaleur.



AMORCE intervient dans **3 domaines d'actions : les déchets, l'énergie et les réseaux de chaleur** en accompagnant les collectivités territoriales dans les composantes des politiques publiques environnementales qu'elles veulent mettre en œuvre. AMORCE dispose d'une solide expertise sur :

- la technique
- l'impact sur l'environnement
- la réglementation
- l'économie (coûts, financements, fiscalité)
- les modes de gestion, les marchés
- l'organisation entre les structures et les différents niveaux de collectivités
- les politiques au niveau européen, national, territorial
- l'information, la concertation, le débat public

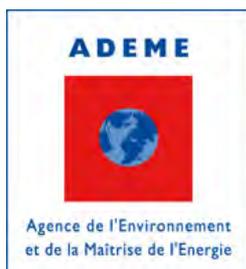
AMORCE constitue un lieu unique de partage des connaissances et des expériences entre collectivités territoriales et professionnels sur ces compétences. Ce réseau d'élus et de techniciens permet à chacun de disposer des informations les plus récentes et les plus pertinentes.

L'association représente ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes, afin de défendre leurs intérêts et leurs propositions. Nos équipes travaillent au sein des commissions à l'élaboration des réglementations environnementales de demain. Nos propositions sont très souvent reprises par les parlementaires.

Contact pour ce guide : Christelle RIVIERE



PRESENTATION DE L'ADEME



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil.

Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Contact pour ce guide : Olga KERGARAVAT

ADEME

20, rue du Grésillé
BP 90406 - 49004 Angers Cedex 01
Tel : 02 41 20 41 20
www.ademe.fr

REDACTEURS

Christelle RIVIERE, criviere@amorce.asso.fr, avec la participation d'Aurélien FERREOL

Relecture : Olga KERGARAVAT

AMORCE / ADEME – Novembre 2015

Guide réalisé en partenariat et avec le soutien technique et financier de l'ADEME

Réf ADEME 8647

SOMMAIRE

PRESENTATION D'AMORCE	1
PRESENTATION DE L'ADEME	2
REDACTEURS	2
SOMMAIRE	3
PREAMBULE ET REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
I - COLLECTES SPECIFIQUES D'OBJETS (TELEPHONES PORTABLES, MATERIEL INFORMATIQUE, CARTONS...) EN VUE DE LEUR REEMPLOI/REPARATION	9
I.1 Une seconde chance pour les jouets	10
I.2 Collecte gratuite de téléphones usagés auprès des collectivités et entreprises	15
I.3 Réemploi des vieux ordinateurs de la collectivité	21
I.4 Collecte, reconditionnement et revente de cartons de déménagement	25
I.5 Collecte gratuite de livres d'occasion, CD, DVD, jeux vidéos	30
II - COLLECTE D'ENCOMBRANTS REEMPLOYABLES EN ZONE URBAINE DENSE	36
II.1 Une ressourcerie mobile à la rencontre des habitants	37
II.2 Réemploi et valorisation des encombrants issus de collectes en habitat vertical par R ³ , le « Réseau de Réemploi des deux Rives »	44
II.3 Collecte solidaire des DEEE en centre-ville par Eco-systèmes	49
II.4 Création d'un sac de collecte spécifique dédié au réemploi : le Goedzak	55
III – COLLECTES PRESERVANTES ORGANISEES LORS DE DEMENAGEMENTS	59
III.1 Grande collecte : je déménage, je pense au réemploi	60
III.2 Collecte gratuite de téléphones usagés auprès des collectivités et entreprises	68
IV- COLLECTE PRESERVANTES D'ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS	77
IV.1 Collecte séparée d'encombrants ménagers réutilisables sur appel par les ressourceries	78
IV.2 Collecte sur appel des encombrants et plate-forme de regroupement et de tri des objets réemployables	83
V- NOUVEAUX MOYENS DE COLLECTE DES OBJETS REEMPLOYABLES EN DECHETERIE	90
V.1 Une seconde vie pour les vélos récupérés en déchèterie	91
V.2 Un espace recyclerie en déchèterie mobile	96
GLOSSAIRE	103
ANNEXES	104
ANNEXE 1	105
ANNEXE 2	106

PREAMBULE

La collecte préservante est un modèle de collecte qui permet d'exploiter le potentiel de réemploi et réutilisation des biens collectés. Grâce à un tel dispositif qui optimise les conditions de collecte (ex : mise en place de conteneurs de réemploi en déchèterie, collectes en porte à porte sans recours aux bennes compactantes, locaux associatifs pour stocker les objets réemployables ...), les objets collectés conservent leur état depuis leur prise en charge chez l'utilisateur, pendant leur transport et jusqu'à leur entrée au point de tri, de réparation ou de vente.

Notre association AMORCE, en partenariat avec l'ADEME et dans le cadre des actions du nouveau programme national de prévention des déchets 2014-2020, a souhaité capitaliser des retours d'expériences originaux de collectes préservantes mises en place par des collectivités, des entreprises ou des acteurs associatifs sur leurs territoires visant le détournement de quantités de déchets des installations de traitement et le prolongement de la durée d'utilisation des objets. Sur la base de ces retours, des fiches exemples seront ensuite créées et mises en ligne sous OPTIGEDE, plate-forme d'échanges, de diffusion d'outils et de retours d'expérience sur la prévention et la gestion des déchets (<http://optigede.ademe.fr>).

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'ensemble des collectivités, professionnels et associations ayant participé à notre travail, dont en particulier celles et ceux qui nous ont fait part de leurs retours d'expérience et qui nous ont fourni des documents pour illustrer cette publication.

INTRODUCTION

Les politiques européenne et française actuelles en matière de gestion des déchets ont pour objectif de tendre vers une réduction des déchets produits pour limiter leurs impacts sur l'environnement.

La directive cadre européenne 2008/98/CE du 19 novembre 2008, transposée en France par l'ordonnance du 17 décembre 2010, a introduit une hiérarchie des modes de gestion des déchets, plaçant la prévention au sommet des priorités des politiques de gestion des déchets : elle considère en effet que « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ». Cette directive prévoyait que chaque État membre de l'Union Européenne élabore une planification nationale relative à la prévention des déchets avant fin 2013.

Dans ce contexte, la France, déjà fortement engagée dans des démarches de réduction des déchets, a défini un nouveau programme national de prévention des déchets (PNPD) pour la période 2014-2020. Ce programme fixe des objectifs quantifiés visant à découpler la production de déchets de la croissance économique et prévoit notamment une diminution de 7 % de la production de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant en 2020 par rapport au niveau de 2010. Ce programme s'inscrit dans la volonté du Gouvernement de mettre en oeuvre une transition vers un modèle d'économie circulaire. La nouvelle loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, dans son titre IV « lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage », porte cet objectif à 10%.

Le nouveau programme national de prévention des déchets est réparti en 13 axes stratégiques déclinés en 54 actions concrètes qui fournissent un cadre de travail pour l'ensemble des acteurs de la prévention des déchets tels que l'Etat, les collectivités, les entreprises et les consommateurs.

Les thématiques du réemploi, de la réparation et de la réutilisation constituent l'axe n°5 du programme national de prévention des déchets. Les actions qui lui sont associées sont présentées dans le tableau suivant, extrait du PNPD en cours :

Axe	Action	Porteur principal	Porteur "en soutien"	Calendrier prévisionnel
Réparation – Réemploi – Réutilisation	Poursuivre l'observation du secteur réparation-réemploi-réutilisation et suivre son évolution	ADEME	Représentants des acteurs du réemploi et de la réparation	2015 : feuille de route
	Soutenir le développement et la professionnalisation de réseaux de réemploi, réutilisation et réparation	Représentants des acteurs du réemploi et de la réparation	ADEME MEDEF, CGPME Collectivités territoriales et CMA	2015
	Donner confiance aux consommateurs dans les produits d'occasion en développant des systèmes de garantie pour les produits d'occasion (renovés-réparés-garantis)	Représentants des acteurs du réemploi et de la réparation	ADEME MEDEF, CGPME	2015
	Favoriser l'accès et la disponibilité des pièces détachées	Représentants des acteurs du réemploi et de la réparation	ADEME MEDEF, CGPME	- 2014 : cadrage des travaux - 2015 : déploiement
	Développer la collecte préservante des objets réutilisables	ADEME	Collectivités territoriales, Représentants des acteurs du réemploi et de la réparation	-2014 pour les démarches volontaires -2017 pour le bilan
	Développer lorsqu'il est pertinent le système de l'emballage consigné	ONG environnement FNB	ADEME, MEDDE MEDEF, CGPME	- 2014 : pour la capitalisation de l'information, création d'un sous-groupe du GTP - 2015 pour le déploiement

Cet axe prévoit le développement des collectes préservantes qui permettent de contribuer au prolongement de la durée de vie des produits via leur réemploi ou leur réutilisation, de préserver les ressources naturelles, de favoriser l'économie sociale et solidaire mais aussi de créer et entretenir des emplois et filières locales.

Le réemploi et la réparation sont des actions de prévention aval, mises en pratique après l'acte d'achat, et qui permettent de prolonger la durée de vie des produits ou de leur donner un nouvel usage, avant qu'ils ne deviennent des déchets. La réutilisation est une notion proche de celle de réemploi sans pour autant être une opération de prévention au sens de la législation nationale¹, dans la mesure où les produits réutilisés sont passés par un statut de déchets. Toutefois, compte tenu de leur objet très proche, de leur frontière parfois difficile à identifier pour les acteurs, et de leur intérêt environnemental au regard de la hiérarchie des modes de gestion des déchets, ces deux notions – réemploi et réutilisation – sont visées par ce recueil.

Un dispositif de collecte séparée préservante optimise la qualité des conditions de collecte, améliorant substantiellement le taux de réutilisation et de réparation des biens collectés tout en diminuant le gisement de déchets.

Le site OPTIGEDE de l'ADEME propose, via l'onglet « outils pour les collectivités » puis l'onglet « actions de prévention des déchets » dans les actions relatives au « réemploi » (sous <http://optigede.ademe.fr/reemploi-collectivites>), une fiche méthodologique qui vise à donner quelques conseils pratiques pour mettre en place un système de collecte séparée préservante ainsi qu'une fiche de synthèse de 3 exemples qui détaille les moyens déployés et les facteurs de réussite des projets.

Au delà de la mise en place de conteneurs de réemploi en déchèterie, solution qui tend à se généraliser, et des collectes d'encombrants au porte à porte sans recours aux bennes compactantes, il existe dorénavant des solutions complémentaires et originales. Ces solutions se développent sur les territoires visant à capter des gisements de biens spécifiques, à cibler un public particulier (ménages en zone urbaine dense, étudiants, administrations, entreprises ...), ou à offrir de nouveaux dispositifs de proximité, tout en préservant les flux.

Les actions présentées dans ce recueil visent à promouvoir et encourager ces initiatives de collectes préservantes. Elles visent également à mieux faire connaître les acteurs et opérateurs du réemploi et de la réutilisation et à mettre en avant les leviers contribuant à leur développement. Les solutions techniques permettant mieux capter les gisements et de stocker des biens sans les détériorer en vue d'activités de réemploi, le développement de partenariats locaux, la sensibilisation du grand public sur les types et conditions de collectes proposés ainsi que la création d'emplois seront autant de thèmes abordés.

Les catégories de produits visés sont les suivantes :

- Equipements électriques et électroniques (GEM froid et hors froid, PAM, écrans, audiovisuel, téléphones, matériel informatique)
- Produits textiles (vêtements, maroquinerie, linge de maison, chaussures)
- Mobilier et décoration (meubles, luminaires, vaisselle, bibelots...)
- Livres, revues, bandes-dessinées, cassettes, CD, DVD
- Equipements de loisirs (instruments de musique, jeux/jouets, équipements de sports, vélos)
- Outillage (bricolage, jardinage)
- Autres (puériculture, divers)

¹ Article L. 541-1-1 du Code de l'environnement

Les exemples présentés dans les chapitres ci-après sont classés en **5 catégories** :

1. Collectes spécifiques d'objets (téléphones portables, matériel informatique, cartons...) en vue de leur réemploi/réparation

Les collectes préservantes spécifiques visent en général à capter un flux à une période donnée (jouets à Noël...), à contribuer à l'atteinte d'un objectif déterminé en termes de réutilisation et recyclage pour une catégorie de produits dans les filières à responsabilité élargie des producteurs (ex : objectif de collecte des DEEE de 45% en 2016) et plus généralement, à créer des emplois d'insertion particulièrement adaptés à ce type d'activités. Ce qui est considéré comme un « déchet » dans certains foyers est en effet une ressource non négligeable pour d'autres, en particulier pour les acteurs du monde associatif où le maintien des emplois dans ce secteur dépend fortement des gisements collectés. Les enjeux pour les entreprises sociales et les associations sont donc à la fois de mettre en lumière le potentiel de réemploi de certains flux et de canaliser au mieux vers leurs structures les objets réemployables ou les déchets recyclables.

- Collecte de jouets organisée par le SICTOM du Marsan
- Collecte de téléphones portables par l'association Solidura sur Grenoble
- Collecte des ordinateurs des services de Marseille Métropole
- Collecte, reconditionnement et revente de cartons de déménagement par l'association Carton Plein 75 à Paris
- Collecte de livres, CD, DVD et vinyles par Recyclivre

2. Collecte d'objets réemployables en zone urbaine dense

En milieu urbain dense, une partie de la population ne possède pas de voitures. Il n'est donc pas toujours facile de se débarrasser de ses encombrants ou d'apporter des objets en ressourcerie, malgré l'existence de déchèteries fixes et de locaux associatifs accueillant les objets destinés au réemploi. Dans ce contexte, un service complémentaire de proximité peut être proposé aux habitants pour le ramassage de leurs encombrants « dormants » stockés à domicile. Ces dispositifs de collecte préservante de proximité en zone urbaine dense permettent d'aller au contact des usagers sur leurs lieux de résidence et favorisent la sensibilisation du grand public, tout en créant du lien social autour d'une thématique environnementale. D'autre part, ces nouveaux points de collecte majoritairement mobiles contribuent en général à la résorption des dépôts sauvages et à une meilleure propreté et image des quartiers.

- Ressourcerie mobile organisée par les Ateliers de la Bergerette
- Collecte des encombrants en pied d'immeuble, réemploi et valorisation par l'association R³ « Réseau de Réemploi des deux rives » en partenariat avec Bordeaux Métropole
- Collecte des DEEE par Eco-systèmes sur un espace public ou sur une place de livraison en centre ville
- "Goedzak", un sac de pré-collecte dédié aux objets réemployables testé aux Pays-Bas

3. Collectes préservantes organisées lors de déménagements

La vie des usagers est marquée par des "événements", des contextes inhabituels non régis par des habitudes précises, répétitives et "maîtrisées" : travaux, décès, fêtes, vacances, déménagements. Dans ces moments, les pratiques de tri ont plus de chance d'être mises à mal. Bousculé dans son quotidien, l'utilisateur n'est pas préparé ou équipé pour mettre en œuvre un tri, préalable au réemploi d'objets. D'un système organisé et maîtrisé au quotidien, le tri devient alors plus complexe, plus contraignant, voire perçu comme infaisable.

En période de déménagement et pour faciliter les démarches de réemploi, des points de collecte proches des lieux de vie peuvent être aménagés pour stocker les meubles encore en bon état non désirés par les propriétaires.

- Collecte des objets réutilisables sur toute la ville de Montréal avec 20 points de collectes lors de la période de déménagement
- Recyclerie étudiante de l'INSA de Lyon

4. Collectes préservantes d'encombrants sur rendez-vous

Le principe des collectes préservantes d'encombrants sur rendez-vous consiste à mettre à disposition des usagers un numéro d'appel afin que ces derniers puissent faire une demande d'enlèvement et obtenir un créneau de collecte de leurs encombrants réemployables et recyclables. Ces encombrants sont ensuite collectés au moyen de véhicules non compactants afin de préserver les flux puis redirigés vers des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour y être triés et vendus à bas prix. En général, ce service se substitue à une collecte classique des encombrants au porte à porte. Les encombrants non destinés au réemploi sont alors prioritairement redirigés en déchèterie.

- Collectes d'encombrants réutilisables sur appel par les ressourceries de l'intercommunale IPALLE
- Collecte sur appel des encombrants par Roannais Agglomération

5. Nouveaux moyens de collecte des objets réemployables en déchèterie

Les déchèteries captent plus d'un tiers du gisement des déchets ménagers et assimilés, avec une fréquentation en constante augmentation. Or beaucoup d'objets apportés en déchèterie sont en bon état, voire réparables. Dorénavant et comme le permet la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), certaines déchèteries ont dédié un espace de réemploi pour le détournement de ces objets réemployables. Des partenariats avec certains acteurs, comme par exemple les ateliers associatifs de réparation de cycles, peuvent être envisagés. Ces derniers sont en effet à la recherche de vélos pour les proposer à la vente à prix réduit et favoriser les modes de déplacement doux ou de pièces détachées pour les remettre en état.

- Zone de collecte de vélos réemployables en déchèterie par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey
- Déchèteries mobiles avec espace de réemploi déployées par la Communauté d'Agglomération Est Ensemble

I - Collectes spécifiques d'objets (téléphones portables, matériel informatique, cartons...) en vue de leur réemploi/réparation

Les collectes préservantes spécifiques visent en général à capter un flux à une période donnée (jouets à Noël...), à contribuer à l'atteinte d'un objectif déterminé en termes de réutilisation et recyclage pour une catégorie de produits dans les filières à responsabilité élargie des producteurs (ex : objectif de collecte des DEEE de 45% en 2016) et plus généralement, à créer des emplois d'insertion particulièrement adaptés à ce type d'activités. Ce qui est considéré comme un « déchet » dans certains foyers est en effet une ressource non négligeable pour d'autres, en particulier pour les acteurs du monde associatif où le maintien des emplois dans ce secteur dépend fortement des gisements collectés. Les enjeux pour les entreprises sociales et les associations sont donc à la fois de mettre en lumière le potentiel de réemploi de certains flux et de canaliser au mieux vers leurs structures les objets réemployables.

I.1 Une seconde chance pour les jouets

I.2 Collecte gratuite de téléphones usagés auprès des collectivités et entreprises

I.3 Réemploi des vieux ordinateurs de la collectivité

I.4 Collecte, reconditionnement et revente de cartons de déménagement

I.5 Collecte gratuite de livres d'occasion, CD, DVD, jeux vidéos

Une seconde chance pour les jouets

Porteur de projet : SICTOM du Marsan – 1038 route du Marcadé, 40090 SAINT-PERDON – <http://www.sictomdumarsan.fr>

Typologie de la collectivité : Syndicat de collecte et traitement des déchets regroupant 69 communes en collecte (79 942 habitants) et 81 en traitement (86 972 habitants).

Contact : Adrien PETIT – Responsable du service communication
(Tél. : 05 58 06 74 74 - adrien.petit@sictomdumarsan.fr)

Contexte

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Marsan (SICTOM du Marsan) a mis en place un Programme Local de Prévention des déchets depuis 2011. Celui-ci permet au syndicat de réaliser des actions afin de sensibiliser les habitants à favoriser un mode de consommation plus responsable et raisonné. La mise en œuvre du plan d'actions permet déjà d'afficher un excellent résultat : - 32,85 kg/habitant en 2 ans qui correspond à l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement de -7% à atteindre en 5 ans.

Parmi les actions engagées par le syndicat, une « Grande Récup' aux Jouets » a été organisée (pour la quatrième année consécutive) afin de collecter des jouets neufs ou usagés et sensibiliser les usagers au don et au réemploi. Cette opération s'est déroulée du 9 au 13 décembre 2013, en collaboration avec le magasin "La Grande Récré" et l'association Les Restos du Cœur.

Objectifs recherchés

- Sensibiliser les usagers au don et au réemploi des jouets qui ne sont plus utilisés.
- Améliorer la qualité du tri des jouets et ne plus retrouver de jouets dans les ordures ménagères résiduelles ou les collectes séparées.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

Lors de la semaine de collecte 2013, ce sont une cinquantaine de personnes qui ont fait don de leurs anciens jouets et donc ont pu être sensibilisées à la réduction des déchets.

Au cours de cette manifestation, **1 525 jouets** ont été collectés. Exemples de jouets collectés :

- peluches
- jeux de société
- livres
- poupées,...

Les jouets étaient neufs ou usagés et, dans la plupart des cas, en très bon état.

Pour information, les éditions précédentes avaient permis de collecter 2 494 en 2011 et 1 500 jouets en 2012.

Résultats qualitatifs obtenus :

Un bénévole des Restos du Cœur était présent sur le stand avec le personnel du Syndicat, ce qui a permis de mettre l'accent sur ce partenariat. Les donateurs étaient sensibles au fait que les jouets donnés soient destinés aux bénéficiaires des Restos du Cœur du département des Landes.

La collaboration avec l'enseigne « La Grande Récré » est un réel point positif pour l'opération puisque de nombreuses personnes se rendent dans le magasin lors de fêtes de fin d'année. En ce qui concerne les ventes pour le magasin, celles-ci n'ont pas été communiquées mais la période est déjà très active et les clients nombreux.

Evolutions prévues :

L'objectif de 2014 est d'atteindre les **2 000 jouets**. Pour cela l'opération se fera sur les 2 magasins la Grande Récré de Mont de Marsan et de Saint Pierre du Mont.

Aucune action n'est prévue sur la sensibilisation au don d'objet.

Par ailleurs, le Syndicat met en place de nombreuses actions concernant la prévention et la réduction des déchets :

- Grande Récup' aux Vêtements,
- Participation à la SERD (sensibilisation sur le gaspillage alimentaire en 2014),
- Mise à disposition de gobelets réutilisables aux associations Loi 1901 du territoire.



Mise en œuvre

Planning :

- **4 novembre 2013** : envoi des courriers, pour la demande de partenariat, aux Restos du Cœur et au magasin "La Grande Récré".
- **du 2 au 6 décembre 2013** : opérations de communication avec distribution de flyers, envoi d'affiches, communiqué de presse, message radiophonique, et mise en ligne d'un article sur le site internet du SICTOM.
- **du 9 et vendredi 13 décembre 2013** : opération collecte de jouets sur le parking « Grand récré ».

Moyens humains :

L'ensemble du service communication du SICTOM a participé à l'élaboration de ce projet (soit 4 agents).

Lors de la collecte, un agent du SICTOM et une personne bénévole de l'association Les Restos du Cœur accueillaient les donateurs et stockaient les dons.

Moyens financiers :

Aucun investissement particulier n'a été réalisé pour le déroulement de cette opération.

Moyens techniques :

En communication :

- Distribution de flyers dans les commerces du centre-ville de Mont de Marsan et de Saint Pierre du Mont.
- Envoi des affiches (cf. exemple ci-après) aux mairies, aux écoles du territoire et au magasin « La Grande Récré ».
- Communication sur le site internet du Syndicat.
- Diffusion d'un message d'information sur France Bleue Gascogne et radio MDM à fréquence de 3 fois par jour du dimanche au dimanche durant l'opération.
- Envoi d'un communiqué de presse au Journal Sud-Ouest et aux radios locales.

En matériel de collecte :

- Installation d'un chapiteau fermé sur le parking du magasin « La Grande Récré » avec un plancher (fournit et installé par la mairie de Mont de Marsan).
- Stand ouvert de 9h à 17h sans interruption, afin de collecter les dons. Dons stockés dans des cabas ou cartons chargés au fur et à mesure dans le véhicule de transport.
- Transport des dons, en fin de chaque demi-journée, vers le hangar de stockage de l'association Les Restos du Cœur (véhicule de transport de type fourgonnette).

Partenaires mobilisés :

- Le magasin "La Grande Récré", qui a mis à la disposition du SICTOM une partie de leur parking pour installer le chapiteau, et permis le raccordement à leur réseau électrique.
- L'association " Les Restos du Cœur" avec qui le Syndicat a travaillé en collaboration tout au long de la semaine, pour la collecte, le transport et le stockage des jouets. L'association a ainsi pu distribuer les jouets récupérés aux enfants bénéficiaires du département des Landes (21 centres).

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins : Aucuns. Être cependant vigilant au développement de collectes de jouets en interne par les magasins de vente de jouets (prévoir dans ce cas à l'avenir d'autres points de collecte non concurrentiels dans les écoles ou les déchèteries).

Facteurs de réussite :

Grosse communication en amont et pendant l'opération.

Soutien et souplesse des bénévoles du Restos du Cœur pour la collecte et le dépôt des jouets le soir.

Partenariat fort entre les Restos du Cœur, la Grande Récré et le SICTOM du Marsan.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

Cette action est facilement reproductible.

Le SICTOM du Marsan relance son opération cette année du 8 au 12 décembre 2014.

Recommandations éventuelles :

- Prévoir un chapiteau ou un local fermé et abrité, en cas de mauvais temps.
- Prévoir des contenants de stockage facilement transportables et correspondants aux types de jouets collectés.

Dernière actualisation de la fiche : 16/11/2015

Chapiteau monté pour la collecte des jouets :



Affiche de l'opération :

Pour que la *Magie de Noël*
soit dans tous les foyers...

du 9 au 13 décembre
de 10h
à 17h
2013

**GRANDE RÉCUP'
AUX JOUETS 2013**

Organisée par le SICTOM du Marais
au profit des Restaurants du Cœur

Sur le parking de la Grande Récré

Logos: SICTOM du Marais, La Grande Récré, Restaurants du Cœur

Collecte gratuite de téléphones usagés auprès des collectivités et entreprises

Porteur de projet : SOLIDURA - 17 rue de Pré Ruffier - 38400 St Martin d'Hères

- <http://www.solidura.fr>

Typologie de l'acteur : association sans but lucratif, accueillant deux chantiers d'insertion par l'activité économique :

- **La Brocante de Mamie**, Ressourcerie et magasin d'économie solidaire,
- **L'Atelier DEEE**, site de traitement de DEEE et magasin de matériel informatique, téléphonique et multimédia reconditionné.

Ainsi qu'une activité humanitaire bénévole :

- **Solidarité Enfance**, partenaire de l'ONG enfance Espoir, organisant des brocantes de jouets au profit des actions développées par Enfance Espoir dans le monde entier.

Contact : Michel BOUDOL - Coordinateur de l'ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion) SOLIDURA - Atelier DEEE (Tel. : 04.76.54.45.49 - mboudol@solidura.fr)

Contexte

22 millions de téléphones mobiles ont été vendus en 2012 en France et on estime que seulement 5 % d'entre eux sont recyclés ou réemployés. Afin d'augmenter le gisement collecté et le taux de réutilisation, l'association SOLIDURA, avec son expérience dans le recyclage et le réemploi, a décidé d'organiser en 2012 avec le soutien de Grenoble Alpes Métropole (La METRO) et le Conseil Général de l'Isère (CG38) des opérations de collecte de ces téléphones mobiles usagés dans les entreprises et collectivités locales du territoire grenoblois, qu'ils soient issus de flottes d'entreprises ou des usagers particuliers. Ces appareils de petite taille, dont le cycle de vie reste très court, sont souvent conservés par les utilisateurs grand public même lorsqu'ils ont été remplacés, puis sont pour la plupart jetés sans précaution au bout d'un certain temps. La question des flottes d'entreprise est légèrement différente puisque souvent le « terminal » (le téléphone mobile) n'est pas un produit acheté (et n'a donc aucune valeur financière) mais simplement un « outil » fourni avec un service de téléphonie mobile. Il n'apparaît pas dans les stocks ni les comptes et n'est pas amorti : si l'opérateur ne le récupère pas, il peut être également jeté sans précaution particulière. Or dans les deux cas, organiser la collecte et le traitement de ces appareils a un impact fort et positif sur l'environnement. Cela permet d'éviter un gisement de déchet et de mettre à la portée des plus défavorisés l'accès à la téléphonie, outil de communication devenu indispensable.

Objectifs recherchés

- Préserver l'environnement en réduisant les déchets par le réemploi des appareils collectés, et en recyclant les appareils non réemployables en conformité avec la législation,
- Favoriser l'accès des plus démunis aux technologies de l'information et de la communication en revendant les téléphones mobiles à très bas prix,
- Sensibiliser la population sur le sujet afin de favoriser le développement de bonnes pratiques citoyennes dans la gestion des téléphones mobiles et sur l'intérêt social, environnemental et économique du développement de pratiques d'économie circulaire,
- Développer une nouvelle activité au sein de SOLIDURA en vue d'accueillir de nouveaux personnels en insertion et de permettre l'émergence de nouvelles compétences.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

Depuis le lancement de l'opération (2012), il y a eu 52 collectes effectuées dans 40 lieux différents dont :

- 30 entreprises du territoire Grenoblois participantes,
- 10 collectivités locales dont : Mairie de Grenoble, CCAS de Grenoble, Mairie d'Echirolles, Mairie de la Tronche, Mairie de Pont de Claix, Mairie de Voreppe, Mairie de Saint Cassien, CC Pays Voironnais, CG38 (Grenoble), Mairie de La Buisse,
- apport volontaire des particuliers sur le site de l'Atelier DEEE de SOLIDURA.

Environ 1200 appareils ont été collectés en 2012 (soit environ 552 Kg). En 2013 et 2014 :

- 1977 appareils ont été collectés et/ou apportés équivalant à 980 Kg de matière,
- 44 % des appareils ont été conservés pour reconditionnement (allant de l'effacement des données jusqu'à la réparation) et revente (dont 30 % ont déjà été revendus à bas prix dans le magasin SOLIDURA, soit 13% du total collecté sur ces deux années),
- 56 % des appareils ont été recyclés par valorisation des cartes électroniques par une entreprise Iséroise avec laquelle SOLIDURA collabore.

Résultats qualitatifs obtenus :

Les points négatifs :

- Aucune collecte réalisée en déchèterie (pas assez personnel pour le faire). De même, à cause d'un manque de personnel et d'un encadrement suffisant, il est difficile d'effectuer des opérations de collecte au plus près des habitants dans les quartiers.
- Aucun soutien ni en communication, ni en moyens techniques, ni en apport de la part des opérateurs de téléphonie (Orange, SFR) qui n'ont pas répondu ou ont répondu négativement aux sollicitations de Solidura.
- Un mauvais choix dans les « conteneurs » de collecte trop fragiles (cartons), dû à un manque de moyens financiers. Logistique globalement complexe à mettre en place.
- Période « d'apprentissage » longue en 2012 pour maîtriser toutes les problématiques liées à la collecte, au tri, au recyclage et la réparation, dû à l'absence de soutien technique externe.
- Difficulté à récupérer les « flottés » car les usagers conservent les mobiles chez eux (exemple : collecte de la flotte de la ville de Grenoble et du CCAS : environ 800 appareils attendus, 200 collectés en réalité).
- Difficulté à trouver et conserver les compétences techniques pour la remise en état (tous les salariés sont en CDI).

Les points positifs :

- Développement de partenariats sur les opérations menées avec les entreprises et les collectivités locales sensibles à la question (Echirolles, CG 38, Ville de Grenoble, Pont de Claix, etc...).
- Beaucoup de bonne volonté des collectivités pour organiser des collectes de téléphones portables.
- Amélioration de la méthodologie de travail de SOLIDURA pour la remise en état des appareils.
- Amélioration de l'équipement tant technique que logistique (informatique de traitement logiciel, caisse de collecte...).
- Activité permettant de développer des compétences autant techniques qu'organisationnelles et accessible à des personnes sans qualification particulière (néanmoins avec un bon sens « technique » et une grande curiosité).
- Bonne sensibilisation du grand public sur la problématique posée par le sujet vis-à-vis de l'environnement et de la réduction des déchets induite par la possibilité de réemploi.
- Développement, toutefois encore trop lent, de bonnes pratiques de gestion de ce type de déchet se mesurant par l'augmentation des apports volontaires directs sur le site, aussi bien des particuliers que des petites entreprises.

Mise en œuvre

Moyens humains :

A ce jour, **deux salariés en CDD d'Insertion** (soit 1,5 ETP) sont en charge du traitement de ces appareils du début à la fin des opérations de collecte, tri, reconditionnement ou démontage et tri des matières et composants. Depuis le démarrage, 5 salariés ont participé à cette activité : 2 salariés ont abandonné leur parcours pour des raisons personnelles, 1 salarié est en création d'activité sur ce secteur, 1 salarié est encore en contrat et 1 autre salarié entre prochainement sur le poste.

Moyens financiers :

Subvention de la part de l'ADEME, de la METRO, du Conseil Général et d'une entreprise privée concernant :

- la communication,
- l'achat de bacs,
- les équipements.

Moyens techniques :

Les collectes de téléphones portables sont des opérations ponctuelles. La durée d'une collecte est de 15 jours à 1 mois (au-delà inefficace). Les périodes de collecte correspondent aux heures d'ouverture des mairies ou aux heures d'ouverture des entreprises.

Au départ, des bacs en carton (de taille 41x31x24cm) ont été utilisés pour collecter les appareils sur les sites d'accueil mais ils ont révélé une trop grande fragilité.

En 2015, il y a eu un essai avec des bacs en plastique cadenassables adaptés à ce type de collecte mais leur coût étant supérieur à un conteneur en carton, peu de bacs plastiques sont utilisés pour le moment.

La communication déployée autour des campagnes de collecte a été intégralement prise en charge par les partenaires (pas de moyens financiers ni de disponibilité humaine au niveau de SOLIDURA).

Les produits récupérés suivent ensuite deux parcours :

- Si les produits peuvent être remis en état de fonctionnement conformément aux normes en vigueur, les réparations et les contrôles nécessaires sont alors effectués. Les appareils ainsi remis en état sont revendus à bas prix dans le magasin d'économie solidaire "la brocante de mamie", ou à des associations ou collectivités qui recherchent ce type de produit.
- Si les produits ne sont pas réutilisables, ils sont démantelés. Les matières et composants sont triés et rassemblés, puis revendus à des sociétés spécialisées dans le retraitement des composants électriques et électroniques qui extraient les matières premières et métaux précieux pour réutilisation dans un cycle de fabrication.



Partenaires mobilisés :

En 2015, aucun partenaire mobilisé sauf lors des opérations ponctuelles sur l'aspect communication.

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

- Grand public mal informé sur les « bonnes » filières de récupération (toutes les filières ne sont pas vertueuses),
- Difficulté de maintenir les opérations sur le long terme, celle-ci devenant rapidement « transparentes » sauf à maintenir un effort conséquent de communication et de présence,
- Activité de la structure SOLIDURA dans ce domaine encore méconnue,
- Manque d'appui des opérateurs qui préfèrent effectuer la récupération eux même afin d'attirer la clientèle dans leurs officines,
- Difficulté à mobiliser les acteurs publics sur la collecte des flottes de téléphones portables pour des questions administratives et logistiques internes (les appareils sont traités avec les déchets « tout venant » résiduels), et manque de disponibilité pour l'organisation de la récupération auprès des usagers des flottes,
- Très peu de données techniques accessibles et difficulté à obtenir des informations sur certains modèles d'appareils pour la remise en état.

Facteurs de réussite :

- Grand public de plus en plus sensible au sujet,
- Acquisition d'une expérience importante,
- Facteur de progression encore important dans le domaine technique,
- Mobilisation des entreprises et des collectivités en progression.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

RAS

Recommandations éventuelles :

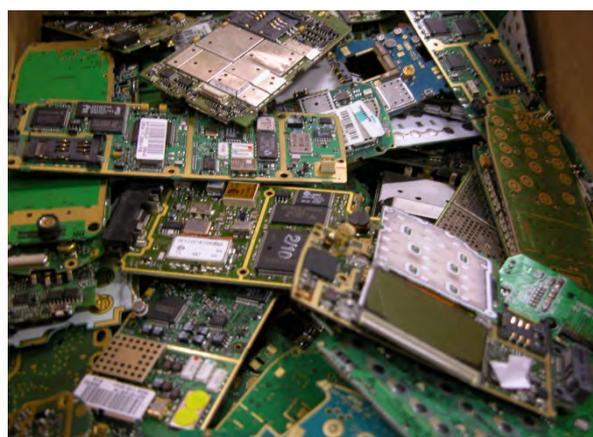
Développer des partenariats en amont.

Anticiper la période d'apprentissage des salariés.

Prôner la communication.

Dernière actualisation de la fiche : Août 2015

Démantèlement des portables pour le recyclage :



Affiche de l'événement de collecte :

Il a encore de l'espoir sortez-le du tiroir



solidura
l'atelier DEEE



Collecte organisée par l'association Solidura en partenariat avec la ville d'Échirolles

lun. 27 avril au sam. 16 mai 2015

Hall de l'Hotel de Ville 1, place de Cinq Fontaines. Echirolles
Lundi au vendredi de 8h à 12h / 13h à 17h30, Samedi de 9h à 12h



Communiqué de presse lors de la collecte de téléphone portable dans la ville d'Echirolles :

COMMUNIQUE PRESSE – 21/01/2014



solidura
association

Donnez une 2^{de} vie à vos téléphones portables !

Du lundi 3 février au vendredi 28 février

**La ville d'Echirolles et l'association Solidura
organisent une collecte de téléphones portables usagés.**

Hall de l'Hotel de Ville 1 place des 5 fontaines 38130 Echirolles

Nous avons tous de vieux téléphones, chargeurs, batteries et accessoires au fond de nos tiroirs.

22 millions de téléphones portables sont vendus chaque année en France et on estime que seulement 5% d'entre eux sont recyclés. C'est pour cela que Solidura avec son expérience dans le recyclage et le réemploi organise des opérations dans les entreprises et collectivités locales afin de collecter ces téléphones usagés. Ils sont ensuite soit recyclés pour récupérer les matériaux précieux présents sur les cartes électroniques, soit nettoyés, remis à neuf et revendus à bas prix dans la boutique solidaire de l'Atelier DEEE*.

Depuis un an que cette opération est lancée, 4000 téléphones ont déjà été récupérés permettant l'embauche d'un salarié en insertion pour assurer leur recyclage ou réemploi. Une démarche citoyenne, solidaire, en faveur de notre environnement.



Vous aussi vous pouvez participer à cette opération, en apportant vos téléphones usagés et leurs accessoires (batteries, chargeurs) au point de collecte installé à l'accueil de la mairie entre le 3 et le 28 février.

*DEEE : Déchets d'Equipements Electriques Electroniques.

Un petit coup de pouce à l'association ?

Associez votre entreprise à une action solidaire et environnementale

Chaque année près de 200 tonnes de DEEE sont collectées dans les entreprises de l'agglomération. Ce matériel (téléphones portables, Hi-Fi - vidéo et surtout les ordinateurs) est recyclé ou remis à l'état neuf pour être vendu à bas prix dans la boutique solidaire de l'Atelier DEEE, rue du Bourgamon à St Martin d'Hères.

L'Atelier DEEE travaillant en partenariat avec les éco-organismes et la Métro, est reconnu comme point de collecte DEEE ayant capacité d'émettre des bordereaux de suivi de déchets. La confidentialité et la destruction des données sont garanties aux entreprises et à leurs salariés par convention.

Des entreprises comme Caterpillar, Soitec, et de nombreuses collectivités locales font déjà confiance à Solidura pour le traitement de leurs DEEE.

Alors pourquoi pas organiser une collecte gratuite de téléphones portables usagés auprès des salariés ?

Contacts et informations : Marc Bourguin : info@solidura.fr et www.solidura.fr

Réemploi des vieux ordinateurs de la collectivité

Porteur de projet : Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – BP 48014 – 13567
Marseille Cedex 02 – www.marseille-provence.fr et www.trionsnosdechets-mpm.fr

Typologie de la collectivité : 18 communes – 1 041 225 habitants

Contact : Vincent OCHIER - Responsable de missions « Réduction et tri des déchets » à la
Direction Générale des Services
(Tél. : 04 88 77 60 68 – vincent.ochier@marseille-provence.fr)

Contexte

Dans le cadre de la démarche d'éco-exemplarité du Programme Local de Prévention des déchets et du Plan Climat de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM), une analyse des filières de valorisation des déchets de la collectivité a permis d'identifier des pistes de réemploi de certains déchets. Dans ce contexte, une étude a été réalisée afin d'analyser les possibilités de revalorisation du matériel réformé de la collectivité, et notamment du matériel informatique.

Le parc informatique de MPM se voit renouvelé au cinquième par année, et compte environ 1 500 postes complets. En conséquent, MPM dispose d'un volume annuel d'environ 350 ordinateurs (unités centrales & écrans) à revaloriser, et d'une masse de 2 à 3 tonnes de matériel électronique (incluant ordinateurs, imprimantes, copieurs, scanners...), pouvant faire l'objet d'un réemploi ou d'un recyclage DEEE.

Objectifs recherchés

Le réemploi des vieux ordinateurs et imprimantes de la collectivité a deux objectifs :

- Favoriser le réemploi dans les modes de gestion des déchets de MPM et ainsi diminuer les émissions de gaz à effet de serre,
- Identifier les impacts économiques du réemploi.

Pour ce faire une consultation a été lancée par la Direction de l'Informatique. La prestation consiste, en fonction des types de matériels :

- Soit à faire procéder à l'enlèvement sur site des matériels informatiques de MPM et à procéder à leur recyclage aux normes DEEE avec destruction des données résiduelles sur ces matériels, ce qui représente un coût pour MPM,
- Soit à faire l'objet d'un rachat par le prestataire afin de permettre leur réemploi en prenant en compte la suppression des données résiduelles sur ces matériels.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

La consultation a permis de valoriser financièrement les ordinateurs et imprimantes que la collectivité réforme au titre de l'année 2013-2014. Le prestataire assure la récupération des ordinateurs, leur formatage et le réemploi.

Pour le matériel réformé en 2013-2014, le bilan est le suivant :

- 509 unités centrales récupérées dont 80,9 % en état de fonctionnement
- 495 écrans collectés dont 85,5 % en état de fonctionnement.

Les imprimantes ont toutes été recyclées.

Résultats qualitatifs obtenus :

Ce projet est un marqueur pour la collectivité car il représente une traduction concrète des actions de réemploi des objets au sein de l'institution. L'impact financier permet également d'associer réduction des déchets et économies.

Evolutions prévues :

Un bilan de cette action a été réalisé début 2015, en lien avec la Direction de l'Informatique, afin de valider le renouvellement de la consultation. La consultation sera relancée par MPM à l'automne 2015.

Il est également prévu le rachat du matériel par le personnel de MPM à terme mais les modalités pratiques ne sont pas encore arbitrées (cf. exemple de la fiche plan climat de l'opération réemploi d'ordinateurs en **annexe 1**).

Mise en œuvre

Planning :

2013 : étude par la Direction de l'Environnement et de l'Ecologie urbaine (DEE) de MPM, porteur du Plan Climat, par l'Inspection Générale des Services (IGS) et par la Direction Générale des Services (DGS) des modalités de réemploi des ordinateurs réformés de la collectivité.

Printemps 2014 : consultation lancée par la Direction du Service Informatique (DSI) pour l'enlèvement des équipements informatiques de la Communauté Urbaine MPM aux fins de recyclage DEEE et de rachat de matériel pour réemploi.

Septembre 2014 à mars 2015 : enlèvement de plus de 500 ordinateurs et imprimantes de la collectivité par le prestataire retenu.

Printemps 2015 : bilan de l'opération.

Moyens humains :

L'ensemble de la démarche a été réalisé en interne en lien avec plusieurs Directions (Direction Informatique, Direction de l'environnement, IGS, DGS) :

- étude préalable (DEE & IGS) : 10 jours
- écriture du marché et suivi de la consultation (DSI) : 2 jours
- regroupement des ordinateurs au sein de MPM par la DSI

Le transport, le tri des ordinateurs en vue de leur réemploi ou de leur recyclage a été confié à un prestataire en 2015 par le biais d'un marché dédié.

Moyens financiers :

Le projet visait le rachat des ordinateurs en état de fonctionner par le prestataire et des recettes matériaux avec un gain estimé de 20 000 €. Ce gain correspondait au gain évalué à partir de la réponse de l'entreprise et du prévisionnel de stock de matériel de MPM mais dans les faits du matériel récent ne fonctionnait pas ce qui a amené un gain inférieur pour la collectivité (environ 13 k€).

Le coût pour la collectivité en interne est un coût correspondant aux moyens humains déployés sur ce dossier.

Moyens techniques :

Chaque année une campagne de réforme des matériels informatique est réalisée par la Direction de l'Informatique (20% du parc chaque année). Les ordinateurs réformés sont identifiés au niveau de chaque service. Une personne du service informatique a en charge le recensement et la collecte des ordinateurs réformés dans les services. Le regroupement se fait sur 3 sites de la collectivité. La Direction de l'informatique récupère des cartes mémoires pour une réutilisation en interne chez MPM.

Le matériel est stocké dans des pièces identifiées en attente de la collecte par le prestataire de service. Le prestataire réalise un formatage de ces matériels avant réemploi.

Partenaires mobilisés en interne :

- Direction de l'Informatique
- Direction de l'Environnement et de l'Ecologie
- DGA Propreté
- IGS & DGS



Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

Besoin de faire évoluer un mode de fonctionnement en place et bien rodé qui était orienté par habitude vers le recyclage (plus simple à mettre en place) et non en priorité vers le réemploi.

Crainte sur l'accès aux données stockées dans les ordinateurs dans le cadre du réemploi.

Facteurs de réussite :

Direction de l'informatique motivée par le projet.

Gains financiers envisagés par la collectivité.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

Le projet est reproductible avec un besoin de relancer la consultation chaque année car la valeur de ce matériel est très fluctuante.

Recommandations éventuelles :

Il est important de clairement identifier le type de matériel qui sera réformé afin d'obtenir le prix le plus juste de la part des prestataires.

Dernière actualisation de la fiche : 12/10/15

Collecte, reconditionnement et revente de cartons de déménagement

Porteur de projet : Carton plein 75, 33 rue du nord - 75018 Paris, en partenariat avec le 18^{ème} arrondissement de la ville de Paris (202 780 habitants).

<http://cartonplein.weebly.com/>

Typologie de l'acteur : association solidaire

Contact : Do HUYNH, Directeur
(Tél. : 01 42 57 49 93 - do@cartonplein.org)

Contexte

L'association Carton plein 75 propose un projet innovant et gratuit en matière de réemploi d'objets. Le principe consiste à proposer un nouveau service aux citoyens et entreprises de Paris afin de collecter leurs cartons en bon état encore utilisables, à l'aide d'un vélo électrique aménagé. La collecte des cartons couvre toute la ville de Paris. Ramenés ensuite en boutique située dans le nord de Paris, une équipe se charge du tri et de leur remise en état en vue d'une revente aux particuliers via internet.

L'association a voulu s'engager tout au long de son action dans une démarche écologique notamment par l'utilisation du vélo pour transporter la marchandise.

Cette collecte répond par ailleurs à un objectif du Grenelle de l'Environnement qui était de convertir 25 % du transport routier en un autre mode de transport moins polluant.

Objectifs recherchés

- Améliorer la solidarité entre citoyens,
- Créer de l'emploi local en réinsérant des personnes en situation de précarité,
- Réduire la quantité de déchets,
- Rendre un service aux habitants,
- Maîtriser les impacts environnementaux en choisissant un mode doux de déplacement.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

Depuis mai 2014, Carton plein 75 a permis la réutilisation de plus de 13 630 cartons soit 6,82 tonnes de cartons, et a créé 10 postes de valoristes.

Le réemploi de cartons possède des avantages environnementaux importants, notamment dans la réduction de la production de déchets et la non consommation de matières premières pour la création de nouveaux cartons.

545 200 litres d'eau ont été ainsi préservés grâce à l'action de Carton plein 75.

Pour la collecte et la distribution, plus de 2 088 km ont été effectués à vélo. Cette action a permis d'éviter l'émission de 6,8 tonnes de CO₂ par rapport à l'utilisation d'un camion traditionnel.

L'action de l'association tend à se stabiliser : 3 000 cartons sont collectés en moyenne par mois depuis le début de l'année 2015. Elle compte 120 clients par mois.

Résultats qualitatifs obtenus :

En ce qui concerne la vente des cartons :

- 50% des cartons collectés ont été vendus en boutique,
- 50% des cartons collectés ont été livrés à vélo aux particuliers et entreprises.

Evolutions prévues :

Après le succès de la première boutique au nord de Paris, l'ouverture d'une seconde boutique est prévue courant 2015 dans le sud de Paris au 82 avenue Denfert-Rochereau (75 014). Cette boutique permettra d'optimiser les prestations en réduisant le temps et la distance des collectes.

Mise en oeuvre

Planning :

- 2012 : création de l'association.
- 2013 : au départ, l'objectif était uniquement d'orienter et de revendre les cartons vers la filière du recyclage. Pour une collecte effectuée uniquement à vélo, le dispositif ne s'est pas avéré rentable. De plus, Carton plein 75 s'est rendu compte de l'excellent état des cartons collectés. Durant tout l'été, un nouveau service de collecte de cartons a été proposé aux petits commerçants sous la forme d'un essai sans engagement. Cette période a ainsi permis de repérer les gisements de cartons par types de commerces et par situation géographique, de comprendre au quotidien la problématique de gestion des déchets et les solutions alternatives dont disposent les commerçants :
 - 261 commerçants prospectés
 - 75 commerçants collectés
- 2014 : lancement du projet de collecte et de revente directe des cartons. Création de la boutique en ligne en mai 2014.

Moyens humains : en 2015, 15 valoristes pour 3 ETP.

Moyens financiers :

La mairie de Paris a contribué au projet en proposant plusieurs aides à l'association dont le dispositif « Première heures ». Ce dispositif vise à permettre aux personnes en situation de grande exclusion dans le monde du travail de reprendre une activité professionnelle à un rythme progressif, et surtout ajusté aux capacités et aux difficultés de chacun. Ainsi, cet accompagnement a permis aux valoristes de réaliser le travail demandé dans les meilleures conditions. En 2014, l'association Carton Plein 75 a reçu officiellement le trophée parisien de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le soutien de la mairie du 18^{ème} arrondissement de Paris s'est concrétisé par les actions complémentaires suivantes :

- Sous-location d'un local pour la boutique de tri et de vente,
- Communication autour du projet sur le site internet de la mairie.

Aujourd'hui, la rémunération de Carton Plein 75 est assurée par la vente des cartons. Le prix de vente des cartons est disponible sur le site de Carton Plein 75 : <http://cartonplein.org/boutique/>.

L'investissement pour les vélos est d'environ 10 k€ pour 1 CycloCargo électrique et 2 vélos simples avec remorques.

Moyens techniques :

Le site internet de l'association permet de fixer un rendez-vous de collecte en indiquant le lieu de son habitation, le volume de cartons à récupérer, la date et l'heure désirée pour la collecte.

L'association dispose pour la collecte des cartons de :

- 1 CycloCargo électrique aménagé avec une capacité de 100 cartons,
- 2 vélos avec une petite remorque d'une capacité de 20 cartons/vélo.

Pour le tri des cartons et la vente en magasin, l'association dispose d'un local de 60 m² divisé en deux parties : une partie vente et une partie réparation des cartons.

Partenaires mobilisés : Secours Catholique de Paris, Fondation Caritas, Département de la ville de Paris, Région Ile-de-France, Couveuse EPICEAS, Mairie de Paris / Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration.

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

- Masse salariale
- Heures de collecte et de livraison à respecter (exigence forte des clients)
- Mauvaise volonté des entreprises de rémunérer à minima Carton plein 75 pour le service de collecte
- Temps de déplacement pour les collectes de petites quantités cartons

Facteurs de réussite :

- Relation avec la collectivité
- Communication
- Collecte a vélo à faible impact environnemental

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

Gisement de cartons et prix de vente à étudier au préalable pour assurer la pérennité financière de l'opération.

Recommandations éventuelles :

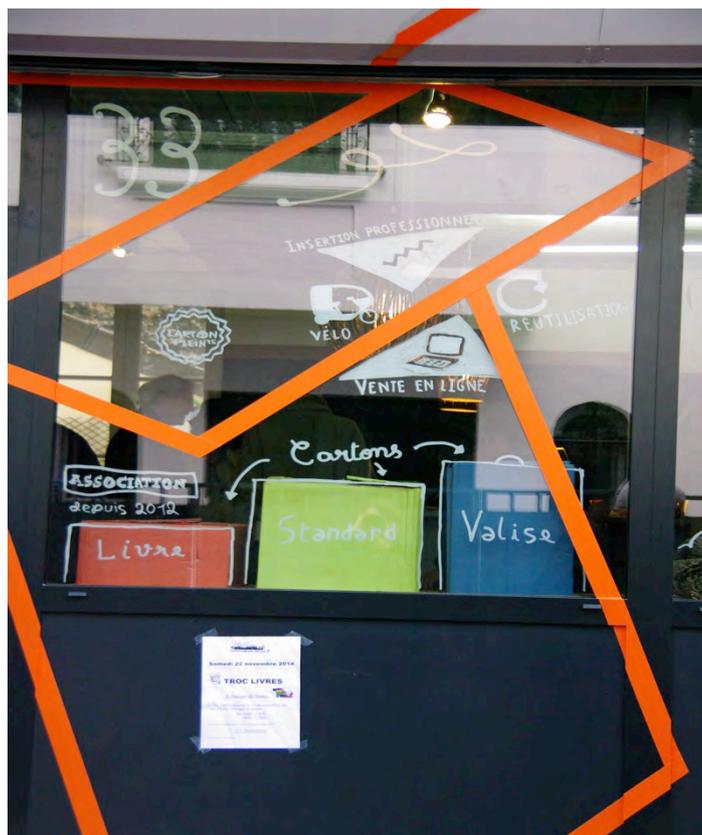
Solliciter des aides pour le financement de la partie sociale.
Proposer un service de qualité : respecter les horaires de livraison.

Dernière actualisation de la fiche : 10/09/2015

CycloCargo électrique de Carton Plein 75 :



Boutique Carton Plein 75 :



Page Internet du site web :



Appel : soutenez notre 2ème atelier-boutique !

Vous déménagez, rangez, classez, videz vos affaires ? L'association **Carton plein** vous propose le seul **déménagement** à la fois **solidaire, écologique** et à **petit prix** !



Boutique de cartons



Collecte de cartons

Collecte gratuite de livres d'occasion, CD, DVD, jeux vidéos ...

Porteur de projet : Recyclivre – 7 rue Auguste Lacroix, 69003 Lyon – <http://www.recyclivre.com/>

Typologie de l'acteur : Société par Actions Simplifiée (SAS)

Contact : Vincent CHEVALLIER, Responsable Régional Rhône-Alpes-Auvergne.

(Tél. : 04 82 53 36 08 - vincent.chevallier@recyclivre.com)

Contact sur Paris : Marine TREMBLIN, Tél : 01 83 62 12 21

Contexte



Depuis 2008, Recyclivre mène une action innovante et environnementale pour donner une nouvelle vie à des objets tels que des livres, des DVD ou des jeux vidéo. Cette entreprise solidaire propose un service gratuit de collecte de livres, CD, DVD et jeux vidéo en bon état au domicile des particuliers, dans les bibliothèques, les associations, les collectivités et les entreprises.

Ces objets ainsi collectés sont ensuite revendus à bas prix sur internet via le site web de Recyclivre et sur d'autres grandes plateformes de distribution (Amazon, Fnac, Price Minister...). Recyclivre reverse 10 % du prix de vente net des livres à des associations luttant contre l'illettrisme, la préservation de l'environnement ou l'action sociale. Ce nouveau service répond à une forte demande. Ces collectes sont effectués dans 3 grandes agglomérations françaises : Paris, Bordeaux et Lyon.

Ces objets ainsi collectés sont ensuite revendus à bas prix sur internet via le site web de Recyclivre et sur d'autres grandes plateformes de distribution (Amazon, Fnac, Price Minister...). Recyclivre reverse 10 % du prix de vente net des livres à des associations luttant contre l'illettrisme, la préservation de l'environnement ou l'action sociale. Ce nouveau service répond à une forte demande. Ces collectes sont effectués dans 3 grandes agglomérations françaises : Paris, Bordeaux et Lyon.

Recyclivre est membre du réseau mondial « 1% FOR THE PLANET » (1% FTP) qui existe pour développer et encourager des entreprises à s'engager financièrement dans la préservation des ressources de la planète. Les entreprises membres du 1% FTP reversent 1% de leur chiffre d'affaires annuel à des associations de protection de l'environnement agréées 1% FTP.

Objectifs recherchés

- Réduire la production de déchet par une action durable qui offre une alternative à la réimpression de livres.
- Répondre à une forte demande par un service de proximité.
- Développer l'emploi en insertion.
- Soutenir des associations.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

Chiffres nationaux : A ce jour, l'activité de Recyclivre sur 3 agglomérations a permis de :

- redonner une deuxième vie à près de 1 000 000 livres
- reverser plus de 340 000 euros à des associations
- créer une dizaine d'emplois en insertion avec le partenaire logistique Log'Ins

Environ 60% des livres collectés sont mis en vente, les 40% restants sont remis dans le circuit de recyclage papier.

Chiffres pour la ville de Lyon :

Depuis l'ouverture du service sur Lyon fin janvier 2015, Recyclivre a permis de collecter environ 60 000 livres. En moyenne, une collecte permet de récupérer 2 000 livres avec une fréquence de 1 à 2 journées de collectes par semaine.

Après la collecte et l'enregistrement des livres dans les différents locaux de Recyclivre, ils sont ensuite envoyés 1 à 2 fois par semaine sur une plateforme de stockage en Essonne géré par Log'ins, disposant de plus de 250 000 références. La vente de ces livres s'effectue uniquement par internet sur <http://www.recyclivre.com/shop/> avec un taux de 35 000 livres/mois.



Entrepôt de stockage des livres

En général, une collecte est composée majoritairement de livres (95%), la part restante est constituée de CD, DVD et jeux vidéo (5%).

Résultats qualitatifs obtenus :

Les actions de Recyclivre favorisent l'accès des populations défavorisées à la lecture. En 2015, Recyclivre a signé un nouveau partenariat avec l'association « Lire et faire lire » : ses bénévoles, âgés de 50 ans et plus, interviennent dans les écoles et autres structures d'accueil d'enfants pour favoriser l'apprentissage de la lecture et stimuler l'envie de lire de la jeune génération.

Evolutions prévues :

Au niveau national, élargissement de la couverture géographique d'action de Recyclivre en France : des ouvertures sur Lille et Nantes sont envisagées et d'ici 3 ans est prévue une implantation dans les 6 plus grandes villes de France. Développement de partenariats avec des associations et structures d'insertion pour permettre la création d'emplois en insertion.

Sur Lyon, des opérations de collecte en partenariat avec des entreprises locales ont été réalisées, notamment avec le groupe SEB, Axa, la Caisse d'Épargne et Aldes. Les salariés de l'entreprise peuvent ainsi déposer leurs livres dans leur entreprise puis Recyclivre fixe une date de collecte. L'entreprise choisit ensuite une association à laquelle reverser 10% du prix de vente des livres réemployés, en cohérence avec les valeurs de Recyclivre. A la fin de la collecte, un rapport est envoyé à l'entreprise avec des indicateurs sur : le nombre de livres vendus, l'argent reversé, le nombre d'arbres sauvés et les litres d'eau économisés. Les entreprises peuvent valoriser cette action dans leur démarche RSE. Ces actions de collecte permettent de fédérer les salariés autour d'un objectif commun qui a du sens, un geste écologique et solidaire.

Selon l'évolution des volumes de collecte sur la ville de Lyon, un projet de location ou d'achat d'un véhicule utilitaire électrique est envisagé.

Mise en oeuvre

Planning :

Date de démarrage du 1^{er} projet sur Paris : décembre 2008

Date de création des locaux sur Paris et Bordeaux : 2009 et 2010

Antenne de Lyon :

- Démarrage du projet : 19 janvier 2015
- Date de la première collecte : 23 janvier 2015
- Date d'ouverture du local : 8 avril 2015

Moyens humains sur l'antenne de Lyon :

Une personne est présente à temps plein depuis janvier 2015 avec une autre personne à mi-temps en CDD depuis 3 mois. Le recrutement d'une autre personne à plein temps est prévu d'ici fin 2015.

Moyens financiers :

Le siège de RecyclLivre à Paris soutient financièrement l'ouverture des antennes locales en région.

Moyens techniques de l'antenne de Lyon :

Le demandeur a la possibilité de remplir un questionnaire sur le site Internet ou d'effectuer un appel direct à RecyclLivre pour convenir d'un rendez-vous de collecte. Les collectes sont effectuées du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

L'entreprise solidaire se déplace gratuitement au domicile des particuliers, dans les bibliothèques, les collectivités et les entreprises pour récupérer les livres (au minimum de 100) en bon état. Actuellement RecyclLivre Lyon loue une camionnette de 3 à 5 m³ pour effectuer la collecte. Des cartons recyclés servent au transport des livres et sont réutilisés pour plusieurs collectes.

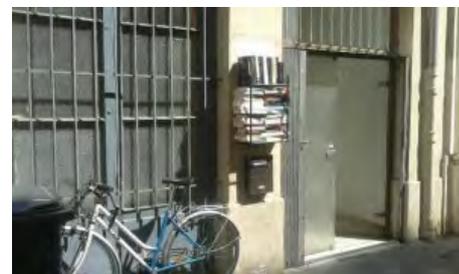


Véhicule de collecte

Si un particulier possède un gisement inférieur à 100 livres, il est invité à se rendre dans le local de RecyclLivre pour les déposer. La taille du local sur Lyon est de 65 m².

Les objets collectés sont référencés dans les locaux de RecyclLivre par un code barre pour mieux gérer les stocks. Les objets sont ensuite envoyés sur la plateforme de stockage en Essonne et revendus sur internet.

Depuis fin août 2015, une mini-bibliothèque est posée sur la devanture du local de Lyon et en moins d'un mois, plus de 150 livres ont été donnés aux passants et habitants du quartier de la Guillotière. Pour RecyclLivre, c'est une manière de participer à la vie du quartier.



Local RecyclLivre de Lyon

Communication sur le projet :

Interview sur RCF radio en juin 2015 et articles de presse dans :

- My little Lyon en Janvier 2015
- 20 minutes en Juin 2015 (cf. article ci-après)

Partenaires mobilisés sur le projet de Lyon :

Développement de partenariat avec diverses structures collectrices de livres (AJD Maurice Gounon, Croix Rouge de Villeurbanne, Secours Populaire de Saint Genis Laval, Entraide Majolane, Amnesty International Vaugneray, CBTP...), mise en place d'opérations de collecte avec différentes entreprises (Caisse d'Epargne Rhône Alpes, Groupe SEB, TNT France, RSI, CEREMA, Jours de Printemps...) et la Métropole de Lyon.

Développement de partenariat avec des structures d'insertion tel que Valorise à Riorges ou encore Grenoble Solidarité pour la réalisation de la collecte et l'encodage des livres.

Partenariat avec la SNCF pour récupérer les livres trouvés dans les trains ou les gares, ou encore certains livres des bibliothèques d'entreprise.

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

- Trouver un local correspondant aux critères (taille/accessibilité).
- Remise en vente seulement d'un livre collecté sur deux à cause du mauvais état.

Facteurs de réussite :

Plusieurs prix concours ont permis de faire connaître l'entreprise :

- Lauréat du 2ème Concours SFR Jeunes Talents Innovation en 2010 (Innovation pour un conteneur à livre avec un module intelligent intégré pour le suivi du remplissage à Nancy),
- Lauréat du 8ème Concours Européen de l'Entreprise Innovante.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

Ce type de projet nécessite une étude préalable des gisements à collecter et du montage financier adéquat pour assurer la viabilité de la structure et l'équilibre entre les produits issus de la vente des livres, CD ou DVD et les diverses subventions.

Recommandations éventuelles :

Trouver un moyen de transport non polluant pour la collecte.

Dernière actualisation de la fiche : 18/09/15

La RecycLette, camionnette électrique utilisée pour la collecte sur Paris :



Formulaire de don à remplir sur le site Internet de RecycLivre :

NOS TOURNÉES SE DÉROULENT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 17H00.

VOUS HABITEZ PARIS, BORDEAUX, LYON OU UNE COMMUNE LIMITROPHE

Remplissez le formulaire ci-dessous et nous prendrons contact avec vous dans les plus brefs délais.

Votre code postal :

Nombre de supports en bon état à donner* :

Votre nom :

Votre email :

Votre téléphone :

Votre adresse :

Comment nous avez-vous connus ?

ENVOYER

* (Livres, CDs, DVDs) hors, encyclopédies, dictionnaires, livres au contenu obsolète...
Vos coordonnées ne seront jamais utilisées à d'autres fins que de prendre contact avec vous et ne seront en aucun cas cédées à des tiers.

Nous proposons également **UN SERVICE DE DÉBARRAS DE LIVRES, CDS, DVDS, VINYLES.**

Si vous n'habitez pas Paris, Bordeaux, Lyon ou une commune limitrophe, vous pouvez venir nous déposer vos livres à nos bureaux :

**NOS BUREAUX
PARIS, BORDEAUX
LYON**

**Bordeaux : 05 35 54 25 30
Paris : 01 83 62 12 21
Lyon : 04 82 53 36 08**

Article dans le journal « 20 minutes » sur Lyon :

The screenshot shows the top navigation bar of the 20 minutes website with categories: Actualité, Entertainment, Economie, Sport, Locales, T'as vu ?, and Vidéos. Below this is a sub-navigation bar for various cities: BORDEAUX, LILLE, LYON, MARSEILLE, MONTPELLIER, NANTES, NICE, PARIS, RENNES, STRASBOURG, TOULOUSE. The main header reads 'Lyon'. The article title is 'Lyon: Donner ses anciens livres, un geste éco-citoyen'. The sub-headline is 'INITIATIVE La société Recyclivre s'est installée en Rhône-Alpes pour collecter les livres d'occasion et les revendre au profit d'associations...'. Below the text are social media sharing icons for Facebook (437), Twitter (8), Google+ (0), and LinkedIn (46), along with 'IMPRIMER' and 'ENVOYER' buttons. A photo shows a man in an orange hoodie kneeling and packing books into a cardboard box while an elderly woman sits on a red sofa. To the right, a 'DANS LA RÉGION' section lists three other articles: '22/09/15 | RÉFUGIÉS Accueil des migrants: Un site web pour recenser toutes les bonnes...', '22/09/15 | INSOLITE A Saint-Etienne, c'est le maire qui prend en chasse les chauffards', and '22/09/15 | CIRCULATION Lyon: Faudra-t-il payer un jour pour entrer dans la ville?'. At the bottom right of the article area is a yellow box labeled 'UN PARTENARIAT'.

La société eco-citoyenne collecte gratuitement des livres au domicile des particuliers. - Recyclivre.com

Vos bibliothèques regorgent de livres dont vous ne vous sépareriez pour rien au monde mais également de bouquins que vous donneriez volontiers. Après Paris et Bordeaux, [la société Recyclivre.com](#) vient de s'implanter en Rhône-Alpes pour donner une seconde vie aux livres, CD, DVD, jeux vidéo, tout en soutenant des entreprises d'insertion et des associations locales.

L'entreprise, basée dans le 3e arrondissement de Lyon, se déplace gratuitement au domicile des particuliers, dans les bibliothèques, les collectivités et les entreprises pour récupérer les livres (au minimum 100) en bon état destinés à être donnés. Les ouvrages sont ensuite triés dans les locaux de Recyclivre puis envoyés [chez Log'Ins](#). Cette entreprise d'insertion, qui embauche une dizaine de personnes en difficulté en vue de les accompagner jusqu'au retour à l'emploi, est ensuite chargée de stocker et d'acheminer les livres jusqu'à leurs nouveaux acquéreurs.

10 % de la vente reversés à une association locale

Les ouvrages et autres produits collectés sont en effet revendus sur le site Recyclivre.com mais également sur les sites marchands Fnac, Amazone et Price Minister. « Toute notre démarche est basée sur des valeurs sociales et solidaires. Sur chaque vente, 10 % du revenu net issu du livre est reversé à des associations locales », précise Vincent Chevallier, responsable de Recyclivre Rhône-Alpes Auvergne. Depuis sa création en 2008 à Paris, l'association aurait ainsi reversé 300.000 euros au milieu associatif.

Au niveau national, la société « écocitoyenne » travaille en premier lieu avec l'association [Lire et faire lire](#), qui permet à des seniors d'aller faire la lecture et transmettre leur amour pour la littérature à des élèves de primaire scolarisés dans des quartiers défavorisés.

Plusieurs collectes en cours

A Lyon, un partenariat est en cours [avec la Métropole](#). « Sept points de collecte ont été installés dans l'agglomération au profit d'Antirouille, une association qui offre des loisirs aux jeunes et aux enfants pris en charge par l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille », précise Vincent Chevallier. D'autres partenariats sont en cours avec l'Entraide Majolane, la Croix-Rouge de Villeurbanne ou encore le Foyer Notre Dame des Sans-Abri, pour leur permettre de récupérer de l'argent sur les livres qu'ils collectent en grand nombre.

II - Collecte d'encombrants réemployables en zone urbaine dense

En milieu urbain dense, une partie de la population ne possède pas de voitures. Il n'est donc pas toujours facile de se débarrasser de ses encombrants ou d'apporter des objets en ressourcerie, malgré l'existence de déchèteries fixes et de locaux associatifs accueillant les objets destinés au réemploi. Dans ce contexte, un service complémentaire de proximité peut être proposé aux habitants pour le ramassage de leurs encombrants « dormants » stockés à domicile. Ces dispositifs de collecte préservante de proximité en zone urbaine dense permettent d'aller au contact des usagers sur leurs lieux de résidence et favorisent la sensibilisation du grand public, tout en créant du lien social autour d'une thématique environnementale. D'autre part, ces nouveaux points de collecte majoritairement mobiles contribuent en général à la résorption des dépôts sauvages et à une meilleure propreté et image des quartiers.

II.1 Une ressourcerie mobile à la rencontre des habitants

II.2 Réemploi et valorisation des encombrants issus de collectes en habitat vertical par R³, le « Réseau de Réemploi des deux Rives »

II.3 Collecte solidaire des DEEE en centre-ville par Eco-systèmes

II.4 Création d'un sac de collecte spécifique dédié au réemploi : le Goedzak

Une ressourcerie mobile à la rencontre des habitants

Porteur de projet : Les Ateliers de la Bergerette - 8 rue de la Bergerette – 60 000 BEAUVAIS - <http://www.ateliers-bergerette.org/>

Typologie de l'acteur : association

Contact : Guillaume LANEUVILLE - Animateur
(Tél. : 03 44 48 26 74 - animation@ateliers-bergerette.org)

Contexte

Les Ateliers de la Bergerette sont nés dans les années 1980 de l'AJED (Association des Jeunes pour l'Entraide et le Développement), dans un contexte où les préoccupations écologiques commençaient à apparaître dans les débats de société. L'objectif de l'ancienne association était essentiellement social : l'AJED faisait de l'aide au Tiers Monde en finançant des projets de développement, et créant des bibliothèques de rues. L'activité de vide grenier va l'amener à développer les actions de l'association vers la sensibilisation à l'environnement en particulier la lutte contre le gaspillage. En 1984, le projet des Ateliers de la Bergerette a vu le jour avec de nouveaux objectifs : collecter, valoriser et revendre des objets réutilisables, éduquer à l'environnement et influencer les politiques publiques en matière de gestion des déchets avec un fonctionnement en collectif. A noter que l'initiative des Ateliers de la Bergerette, considérée comme pionnière en France, a permis le développement du concept des Ressourceries. L'association est l'un des membres fondateurs du **Réseau des Recycleries-Ressourceries** qui s'est créé en septembre 2000.

Afin de mieux faire connaître les activités des ateliers de la Bergerette et de parler de ses missions, la ressourcerie se délocalise depuis 3 ans pendant une semaine dans différents quartiers de Beauvais en centre-ville, via l'opération « ressourcerie mobile ». En 2014, l'opération est renouvelée pour la 3^e année consécutive.

Objectifs recherchés

- aller à la rencontre des habitants et des nouveaux usagers potentiels
- communiquer sur les actions de la ressourcerie, valoriser son projet
- encourager la réutilisation des objets comme un moyen de réduction des déchets
- sensibiliser à l'environnement et à la consommation responsable en initiant, expérimentant et diffusant des comportements plus durables, économes et plus autonomes

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

Les Ateliers de la Bergerette collectent entre 500 et 600 tonnes chaque année. La moitié de ces tonnages proviennent de l'apport volontaire direct sur le site des Ateliers et l'autre moitié des collectes sur rendez-vous (prélèvements en déchèterie, ramassages à domicile, etc.). Les tonnages collectés sont à 70% revalorisés (estimation) : en 2011, environ 20% étaient réemployés et 65% recyclés. Les 15% restant sont envoyés à l'enfouissement.

Parmi les tonnages collectés, les tonnages propres à l'opération «ressourcerie mobile » représentent en moyenne 1,8 tonne par édition :

- tonnage ressourcerie mobile 2012 : 1957 kg
- tonnage ressourcerie mobile 2013 : 1994 kg
- tonnage ressourcerie mobile 2014 : 1643 kg

Résultats qualitatifs obtenus :

Nombre d'apporteurs et d'usagers sensibilisés par opération :

Usagers du service :	2012	2013	2014
Pour apports	73	66	76
Pour informations seules	25	41	50
Élus, institutions, partenaires	13	5	2
Scolaires, périscolaires	168	X	44

Impacts de l'opération sur les activités des ateliers :

- nouveaux usagers potentiels ou retour d'anciens usagers,
- meilleure connaissance du projet de l'association par une partie du public (but non lucratif, emplois pérennes, préoccupation environnementale, ...).

Evolutions prévues :

Tester différentes formules de calendrier (un passage par mois dans un même quartier, à une date récurrente par exemple).

Mettre en avant l'aspect sensibilisation (ateliers ludiques, démonstrations, expos, ...) en associant éventuellement d'autres partenaires.

Mise en oeuvre

Planning :

- début des réflexions sur la création de l'opération ressourcerie mobile en 2011
- janvier à septembre 2012, montage du projet (1^{ère} édition) :
 - o demandes d'autorisations, assurances, arrêtés stationnements, ...
 - o échéancier, budget, moyens
 - o organisation matérielle
 - o subventions (Conseil Général de l'Oise sur les 3 éditions, Ville en 2011)
 - o communication (presse, radios, affichages)
- septembre 2012 : 1^{ère} ressourcerie mobile

Echéancier reconduit à l'identique lors des 2 éditions suivantes.

Moyens humains :

En 2014, les ateliers de la Bergerette emploient 16 personnes représentant 14,3 équivalents temps plein (ETP). Le personnel est embauché sous le profil d'animateur de recyclerie. 4 contrats de travail sur 16 sont actuellement des contrats aidés de type emplois solidaires, emplois jeunes et CAE.

Moyens humains requis par la ressourcerie mobile :

5 journées de coordination pour préparer le projet (1 ETP)

2 réunions d'équipes dédiées

2 journées de communication (affichage plutôt sur du temps bénévole)

5 journées de collecte et animations dans les quartiers (3 ETP)

Moyens financiers :

Actrice de l'économie sociale et solidaire, l'association s'autofinance par les ventes du magasin et les ventes de matières à hauteur de 70 % en 2013. Le reste du financement provient de partenaires financiers : le Conseil Régional de Picardie, Le Conseil Général de l'Oise, Le Fond Social Européen et l'ADEME. Pour les actions de sensibilisation, diverses conventions sont passées avec les établissements scolaires, les mairies et communauté de communes.

Moyens techniques :



La ressourcerie mobile consiste à mettre à disposition des habitants des caisses palettes (120 € HT/unité) déployées au moyen d'un véhicule de collecte qui se déplace pendant 1 semaine pour collecter les objets réutilisables des habitants, du lundi au vendredi, à raison d'un quartier de la ville de Beauvais par jour. Le temps journalier de mise à disposition du véhicule est de 6 heures (de 11 heures à 17 heures).

Sur cette période, 3 employés des ateliers de la Bergerette sont dédiés à l'accueil des habitants, au tri des objets par catégorie, au rechargement des objets dans le véhicule et à la sensibilisation des usagers quant à la seconde vie des objets par le réemploi, la réparation ou le recyclage.

Pour effectuer les collectes, le personnel utilise un camion poids lourds Renault de capacité de 30 m³, muni d'un hayon élévateur et des caisses grillagées pour le stockage des objets.



6 caisses de pré-tri sont réparties par catégories comme suit :

- vaisselle, art-déco, bibelots, cadres
- livres, magazines, papiers
- petits appareils électroménagers / luminaires
- quincaillerie, articles de sport, outillage / jardin
- textile, chaussures et linge de maison
- écrans

Un stand d'informations matérialisé par un barnum est installé avec : dépliants ADEME, informations sur les collectes d'encombrants et accès aux déchèteries du territoire, informations sur la ressourcerie, exposition de petits objets détournés ou recyclés)...

L'opération se conclue sur une place publique par une grande vente d'objets de réemploi, ainsi que des animations et stands d'information autour des déchets et de l'énergie. L'association « Beauvélo » était conviée en 2014 pour montrer comment réaliser des réparations de cycles, ainsi que celle de la « Ludo Planète » qui a fait jouer petits et grands sur des jeux issus de la récupération et qui invitent à la coopération.

Les Ateliers de la Bergerette organisent en parallèle et toute l'année d'autres modes de collecte, captant la majorité des gisements :

- ouverture des Ateliers de la Bergerette aux apports volontaires, dans le quartier Saint-Just-des-Marais à Beauvais 5 après-midi par semaine,
- ramassages solidaires pour les personnes âgées ou invalides ou handicapées ou isolées sans moyen de locomotion, dans l'incapacité de déposer les objets encombrants sur le trottoir ou de les apporter en déchèterie ou en recyclerie,
- collectes à domicile sur rendez-vous pour les communes de la Communauté de Communes de la Picardie Verte,
- collecte des débarras (sur devis),
- prélèvement des caissons dédiés au réemploi sur 3 déchèteries.

Ces interventions se font en fonction des conventions passées avec les collectivités locales, soit par délégation, soit en complémentarité.

Les Ateliers de la Bergerette organisent également, chaque 2ème dimanche du mois, une vente thématique proposée en supplément des ouvertures courantes (5 après-midi par semaine).

Partenaires mobilisés :

Conseil Général de L'Oise sur l'opération spécifique de Ressourcerie mobile (soutient financier)

ADEME + région Picardie (subventionnement de poste)

Communauté d'Agglomérations du Beauvaisis

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

Ressourcerie mobile organisée sur une période de rentrée scolaire : difficile d'associer les écoles environnantes.

Moyens dédiés à la communication insuffisants.

Météo aléatoire : facteur influençant la fréquentation en collecte comme en vente.

Facteurs de réussite :

Communication et organisation matérielle.

Choix des emplacements dédiés : accessibilité, visibilité, attractivité (vie de quartier, écoles, commerces, etc.).

La répartition des objets en caisses-palettes permet un gain de temps précieux lors du déchargement car il faut alors répartir les objets dans les différents ateliers de la ressourcerie (électroménager, vaisselle, livres, etc...), au moyen d'un transpalette.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

Collecte reproductible en partenariat avec des associations locales pour augmenter le réemploi des objets « dormants » stockés à domicile et avec un relais de communication locale (associations de quartier, collectivité) pour diffuser l'information et augmenter le taux de collecte.

Recommandations éventuelles :

À envisager sous d'autres formats (passages récurrents, saisonnalité, etc.) en partenariat avec la collectivité eu égard aux aspects légaux et techniques de l'opération.

Dernière actualisation de la fiche : 22/09/15

Dispositif déployé par quartier :



Les Ateliers de la Bergerette dans votre quartier avec la :

3ÈME ÉDITION

RESSOURCES MOBILES

Du 22 au 26 septembre et le 4 octobre à Beauvais

Lundi 22 à la Soie-Vauban
11h-17h rue Pierre Garbet



Réutiliser
pour
moins jeter!

Mardi 23 à Argentine 11h-17h
Parking de l'église Vianney



Mercredi 24 à Saint Jean 11h-17h
Parking de la salle Berlioz



Jeudi 25 à Voisinlieu 11h-17h
Parking du Centre Demarquest



Vendredi 26 en centre-ville
11h-17h, Parking Calvin



Samedi 4 : 9h-17h
Place Jeanne Hachette



Jour de collecte :
Apportez les objets
réutilisables dont vous
ne voulez plus



Revente des
objets issus de
la récupération



Animations et stands
d'information autour
du réemploi, des
déchets, de l'énergie

Les Ateliers
de la Bergerette



Renseignements :

03 44 48 26 74

contact@ateliers-bergerette.org

>> www.ateliers-bergerette.org



Article de Presse :



Déposez gratuitement vos objets réutilisables la semaine prochaine

Recueillir des objet réutilisables, mais aussi faire oeuvre de pédagogie auprès des habitants : tels sont les objectifs de la collecte mobile gratuite organisée du lundi 22 au vendredi 26 septembre par les Ateliers de la Bergerette. « *Le but est de montrer que pour réduire les déchets, il y a le recyclage, mais aussi la récupération* » explique Clémentine Heuillard, salariée de la recyclerie-ressourcerie beauvaisienne établie rue de la Bergerette, dans le quartier Saint-Just-des-Marais. Ainsi l'objet que vous n'utilisez plus peut fortement intéresser votre voisin ou, s'il il est cassé, peut être réparé puis revendu. Un cercle vertueux non énergivore, alors que comme le souligne la jeune femme, « *il faut de l'énergie pour détruire les déchets* ».

« On peut quasiment tout amener »

Concrètement, la semaine prochaine, l'opération collecte mobile fera étape dans 5 quartiers pour sa 3^{ème} édition. Vêtements, vaisselle, ustensiles de cuisine... « On peut quasiment tout amener », précise Clémentine Heuillard. Seront refusés les pneus, extincteurs, peintures, solvants, bouteilles de gaz et autres produits dangereux. Une grande vente d'objets et de réemploi, programmée le samedi 4 octobre sur la place Jeanne Hachette (de 9 heures à 17 heures), ponctuera cette semaine de collecte. Vous pourrez aussi vous y informer.

Réemploi et valorisation des encombrants issus de collectes en habitat vertical par R³, le « Réseau de Réemploi des deux Rives »

Porteur de projet : DOMOFRANCE et BORDEAUX METROPOLE en collaboration avec trois régies de quartier des communes de Lormont, Cenon et Bacalan rejointe par une association intermédiaire pour l'aide au chômage de la commune de Pessac.

Typologie de la collectivité : Bordeaux Métropole : 28 communes, 724 224 habitants, dont les quartiers concernés par le projet R³ de :

- Lormont (2533 logements d'habitat social vertical)
- Cenon (1630 logements d'habitat social vertical)
- Bacalan (625 logements d'habitat social vertical)
- Pessac (1700 logements d'habitat social vertical)

Contact : Jean-Luc RODRIGUEZ, Directeur de l'association R³ (jl.rodriquez@rcub.fr)

Contexte

Bordeaux Métropole et trois régies de quartier (Lormont, Cenon et Bacalan) se sont mobilisées autour d'un projet aquitain initié par le bailleur social Domofrance afin de proposer aux bailleurs, syndicats de propriétaires, entreprises et collectivités locales un modèle viable et pérenne pour la collecte, le réemploi et le traitement des encombrants. L'association R³ ou « Réseau de Réemploi des deux Rives » est ainsi créée.

Les régies de quartier sont des associations de loi 1901 dont l'objet social est le développement économique, social et culturel du quartier (en zone urbaine) ou du territoire (en zone rurale) pour lequel elles agissent. Elles assurent chaque jour de la semaine la collecte des encombrants sur le terrain dans des « zones tampon » de stockage ou en pieds d'immeubles. La première collecte a eu lieu en novembre 2013. R³ assure ensuite le tri et le traitement de ces encombrants de toute nature. Sous l'effet de l'augmentation de la quantité d'encombrants récoltés, R³ est devenu rapidement une plate-forme de massification et de valorisation. Les objets réemployables (meubles, bibelots, électroménager...) sont récupérés par les Recycleries du réseau directement sur la plate-forme. La Ressourcerie de Cenon a été la première entité à organiser le réemploi et la revente d'objets en provenance de R³. Par la suite le réseau a pu s'étendre vers d'autres communes avec de nouvelles Recycleries partenaires qui viennent s'approvisionner également comme les ATELIERS DECO SOLIDAIRE ou LE RECLORYUM.

Objectifs recherchés

La création d'emplois est au cœur du projet avec 3 à 5 emplois directs qui devraient être créés d'ici 3 ans sur le site de R³, ainsi qu'une vingtaine d'emplois dans les régies et autres sous-traitants.

Le projet R³ donne la priorité à la réduction, au réemploi, puis au recyclage des déchets en sensibilisant son public à l'acquisition de comportements respectueux de l'environnement et en mettant en avant l'écocitoyenneté.

Une action de lien social est également mise en place via le réemploi, par la revente locale d'objets courants issus de la collecte d'encombrants à coût maîtrisé et par des ateliers de sensibilisation organisés dans les quartiers. De plus, ces collectes permettent une amélioration du cadre de vie des citoyens de quartier.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

Pour l'année 2014, le projet R³ a collecté 415 tonnes d'objets auprès des citoyens dont 0,5 % (2,1 T) ont été orientées vers le réemploi. La qualité de la collecte ne correspond pas à ce qui était attendu au départ et de ce fait, très peu a pu être réorienté vers le réemploi en raison de la qualité du gisement. En effet, près de 80% des meubles étaient en « aggloméré » (bois obtenu par l'agglomération de copeaux et de colle) et ont l'inconvénient d'être fragile. En fin de vie, ils sont en mauvais état ce qui empêche leur réemploi.

En ce qui concerne le tri dans la plateforme de massification et valorisation : le carton, la ferraille et le bois ont été séparés pour être réintroduit dans les filières industrielles du recyclage. Les tonnages recyclés en 2014 sont les suivants :

- 90 tonnes de meubles et matelas ont été récupérées par Ecomobilier
- 20 tonnes de DEEE par ECOLOGIC
- 150 tonnes de bois ont été réintroduites dans le circuit industriel et destinées à faire des plaques d'aggloméré par le biais de l'entreprise SEOSSE
- 90 tonnes de DIB traitées par Veolia, en enfouissement

Résultats qualitatifs obtenus :

Ce projet contribue sur le territoire à la récupération, valorisation et revente des objets collectés, avec une démarche parallèle d'éducation à l'environnement dans le cadre d'un schéma global de gestion des déchets sur le territoire.

Evolutions prévues :

En 2015, R³ met en place de nouveaux types de collectes pour essayer de préserver au maximum ce qui peut l'être.

Un partenariat est envisagé avec l'association Remuménage qui présente un grand intérêt pour la collecte d'objets réemployables. Cette association propose un service de déménagement social à destination des personnes défavorisées ainsi que le déménagement d'appartements meublés n'ayant plus de propriétaire. Ce partenariat permettra de récupérer des meubles en bon état afin de les orienter vers le réseau R³ dans la filière du réemploi.

Dans le projet, d'autres petites ressourceries devraient être créées ouvertes sur la pédagogie du grand public et l'animation des quartiers et un contact est en cours avec les « Ateliers Déco Solidaires » pour cette animation dans les quartiers.

Pour 2015, R³ prévoit 650 tonnes d'encombrants collectées dont 3% de réemploi.

Partenaires mobilisés :

ATIS-La Fabrique à Initiatives
VEOLIA
AFM Recyclage (DERICHEBOURG)

Mise en oeuvre

Planning :

La réflexion du montage de ce projet a commencé en 2011 autour d'une étude d'opportunité menée par ATIS-La Fabrique à Initiatives (incubateur financé par la région et le conseil général) à la demande de DOMOFrance et des trois régies de quartier.

Création de l'association R³ en 2012, lauréate en 2013 du Fonds pour l'innovation Sociale (FIS) qui soutient les projets alliant innovation, solidarité et meilleure qualité de vie pour les habitants des quartiers d'habitat social.

Démarrage de la première collecte en novembre 2013.

Mise en service de la plateforme de massification et de valorisation des encombrants : novembre 2013.

R³ déménage à Artigues-près-Bordeaux en novembre 2014 dans de nouveaux locaux plus adaptés à l'activité.

Moyens humains :

Deux personnes sont employées par chaque régie pour la collecte, avec un contrat de 28h par semaine.

Un Directeur et deux valoristes sont présents sur le site de massification.

Chaque Ressourcerie est indépendante (non gérées par le réseau R³) et peut avoir jusqu'à 15 employés.

Moyens financiers :

Les investissements pour la plateforme de massification sont évalués autour de 65 000 €.

La prestation est vendue aux bailleurs sociaux.

Moyens techniques :

La collecte des encombrants est effectuée par les régies de quartier au niveau de « zones tampon » (généralement une salle située en rez de chaussée des immeubles) gérées par les bailleurs sociaux des quartiers concernés où s'effectue le stockage des encombrants. La collecte est

réalisée par un véhicule de PTAC 3,5 tonnes de capacité 20 m³ muni d'un hayon.



Camion de 3,5 tonnes, 20m³ avec hayon utilisé lors de la collecte

Fréquence de collecte :

- Bacalan : 2 jours/semaine
- Cenon : 3 jours/semaine
- Lormont : tous les jours
- Pessac : 2 jours/semaine

Nombre de zones tampon :

- Bacalan : 4 zones tampon
- Cenon : 3 zones tampon + 6 à 7 zones de collecte près des bornes d'apport volontaire
- Lormont : 3 zones tampon
- Pessac : 2 zones tampon

Une fois collectés, les déchets sont apportés à la plateforme R³ de massification et de valorisation située à Artigues-Près-Bordeaux, où une équipe s'applique à faire le tri entre les objets pouvant être réemployés, déchets recyclables et déchets finaux. Pour le tri, les moyens suivants sont utilisés :

- Un local de 1 500 m²
- Un chariot élévateur à tête rotative
- Des géobox
- Des bennes des prestataires de service pour le stockage des déchets recyclables et résiduels
- Presse à cartons, broyeur
- Petit outillage

Les objets divers réemployables triés et stockés dans un espace réservé de l'entrepôt sont ensuite mis à disposition des ressourceries qui viennent choisir ce qu'elles veulent prendre.

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

Problèmes relationnels entre les différents acteurs.
Manque de communication pour les habitants des quartiers concernés.

Facteurs de réussite :

Progression du projet importante.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

Reproductible si les bailleurs et la ville participent de concert.

Recommandations éventuelles :

La communication entre les différents acteurs est très importante car il peut y avoir des enjeux de concurrence interne qui dénatureraient le projet. La communication va être plutôt dirigée au début du projet vers les collectivités et les institutionnels potentiellement financeurs.

Au niveau de l'organisation des zones tampons destinées aux encombrants, il faut faire attention à l'environnement de ces zones qui peuvent devenir des lieux de stockage en tout genre pour les habitants ou pour des "dealers" avec tous les dangers qui vont avec... Ces zones doivent être gérées en priorité par des concierges si possible.

Dernière actualisation de la fiche : 27 octobre 2015

Logo de R³:



Photo d'une zone tampon :



Plate-forme de massification et de valorisation des encombrants à Artigues-près-Bordeaux :



Collecte solidaire des DEEE en centre-ville par Eco-systèmes

Porteur de projet : Eco-systèmes – 12, Place de la Défense, 92 400 Courbevoie – <http://www.eco-systemes.fr>

Typologie de l'acteur : Ville de Paris – 1,4 Millions d'habitants sous convention OCAD3E / Eco-systèmes

Contact : Rita VESPIER – Responsable régionale IDF - Responsable du projet de collecte solidaire des DEEE (Tel. : 06.73.09.86.70 – rvespier@eco-systemes.fr)

Contexte

Le réemploi et la réutilisation des appareils électriques et électroniques demeurent une des priorités d'Eco-systèmes, dans le cadre de son engagement pour la prévention des déchets. Pour atteindre les performances attendues, Eco-systèmes doit développer de nouvelles solutions de collecte complémentaires à celles existantes (déchèteries, retour 1 pour 1 et 1 pour 0, don à une structure de l'Economie Sociale et Solidaire).

Dans ce contexte, en partenariat avec la ville de Paris, Eco-systèmes et Emmaüs ont démarré depuis octobre 2013 des collectes de proximité en apport volontaire pour les DEEE dans le centre ville parisien. Il s'agissait d'expérimenter un nouveau dispositif et d'inciter les habitants à ramener leurs DEEE encore utilisables ou pas dans ces lieux de collecte, par le biais de l'économie sociale et solidaire. Les appareils en état de marche trouvent une seconde vie lors de leur vente dans les salles de vente des structures Emmaüs d'IDF, ou à défaut, au travers du recyclage dans le strict respect des normes environnementales s'ils ne peuvent être réemployés.

Après le succès du projet pilote, ces collectes de proximité sont actuellement déployées dans 9 arrondissements de Paris couvrant ainsi 1,4 millions d'habitants. Eco-systèmes poursuit cette dynamique et souhaite étendre le dispositif à l'échelle nationale (Lyon, Toulouse, Nantes ...).

Objectifs recherchés

- La collecte de proximité en centre-ville est un service voué à faire diminuer les dépôts sauvages sur la voie publique, en proposant une solution adaptée à la collecte des DEEE.
- Ces collectes en apport volontaire offrent un service de proximité aux citoyens qui n'ont pas accès aux déchèteries fixes faute d'équipements suffisants et encourage à la fois une démarche volontaire et solidaire.
- Elles évitent la mise en déchèterie d'objets encore utilisables, tout en contribuant à l'économie sociale et solidaire.
- En parallèle, ces collectes évitent la dépose des déchets dans les encombrants.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

En 2014, cette collecte solidaire de proximité a mobilisé près de 5 073 riverains sur 53 collectes.

A chaque collecte, 100 à 300 riverains sont mobilisés ce qui a permis de collecter 1 tonne de DEEE en moyenne.

Cette opération a permis de collecter près de 36 tonnes dont 20 % en moyenne ont été réemployées, soit environ 7 tonnes d'appareils électriques et électroniques.

Eco-systèmes a signé un partenariat national avec Emmaüs en 2006. Pour la ville de Paris, Eco-systèmes s'est appuyé sur ce partenariat pour travailler sur le nouveau dispositif afin d'orienter les apports vers les structures de réemploi.

Actuellement et étant donné le nombre de collectes par samedi (6 à 8 collectes ont lieu chaque samedi dans Paris en 2015), plusieurs structures Emmaüs d'Ile de France sont mobilisées pour réaliser ces opérations.

Résultats qualitatifs obtenus :

Les opérations sont très bien accueillies par la population, la Mairie de Paris et les mairies d'arrondissement.

Les différentes campagnes de communication, visant à informer les consommateurs sur les dates des collectes dans leur arrondissement, ont été efficaces.

Eco-systèmes a réalisé une étude qualitative sur le dispositif et les conclusions ont confirmé ces éléments :

- ces opérations permettent de mettre en avant le réemploi,
- ces opérations garantissent le recyclage des appareils,
- ces opérations ont lieu de façon récurrente, ce qui permet de préparer les objets à apporter,
- ces opérations sont de proximité, dans les quartiers.

Evolutions prévues :

En 2015, Eco-systèmes étend le dispositif à l'ensemble des arrondissements de Paris dont il a la charge (soit 15 arrondissements). Plus de 250 collectes sont prévues sur Paris en 2015.

En parallèle, Eco-systèmes souhaite développer ces dispositifs à d'autres grandes zones urbaines de France.

Mise en oeuvre

Planning :

- Printemps 2013 : réunion avec la mairie du 11^{ème} arrondissement pour présenter le dispositif de collecte des DEEE en apport volontaire
- 5 octobre 2013 : 1^{ère} collecte dans le 11^{ème} arrondissement
- Juin 2014 : déploiement dans le 17^{ème} arrondissement
- Août 2014 : présentation du dispositif à la Mairie de Paris qui valide politiquement et techniquement le déploiement dans les différents arrondissements
- Fin 2014 : 5 arrondissements couverts

Moyens humains :

Pour Emmaüs, 2 personnes (1 chauffeur + 1 agent) sont présentes à chaque collecte.

Emmaüs a également créé un poste pour coordonner l'ensemble des structures et des moyens logistiques déployés lors de chaque collecte.

En outre, Eco-systèmes met également à disposition 2 personnes supplémentaires à chaque collecte pour assurer le suivi administratif (il est important de suivre le nombre de personnes mobilisées, les types d'apports).

Concernant les mairies d'arrondissement, elles sont mobilisées lors de la définition des emplacements et pour relayer la communication via les outils traditionnels (site internet de la mairie d'arrondissement, journaux des arrondissements,...). Pour l'obtention des emplacements, des demandes d'autorisation sont effectuées.

Moyens financiers :

Eco-systèmes prend en charge financièrement l'intervention d'Emmaüs (coordination, moyens logistiques et humains, pesées).

Eco-systèmes prend également en charge les investissements et les coûts de fonctionnement en terme d'outils de communication :

- Barnums, kakémonos,
- Flyers (cf. exemple ci-après) distribués dans les boîtes aux lettres 10 jours avant chaque collecte.

Moyens techniques

Plusieurs canaux d'information sont mobilisés :

- au démarrage, la presse a été mobilisée pour annoncer la mise en place des collectes,
- des flyers sont distribués dans chaque boîte aux lettres dans l'ensemble de l'arrondissement annonçant les dates des prochains RDV de collecte avec les emplacements définis dans l'arrondissement,
- les mairies d'arrondissement relaient l'information via leur site internet (cf. exemple ci-après).

Dans chaque arrondissement, la fréquence de collecte est de tous les mois ou tous les 2 mois. Les collectes ont lieu le samedi de 10H à 14H.

Chaque collecte de proximité est matérialisée soit par un camion, soit par un barnum en fonction des contraintes de chaque arrondissement (un camion lorsque l'emplacement de la collecte est une place de livraison, un barnum lorsque l'emplacement de la collecte est une place publique).



Camion stationné sur une place de livraison pour une collecte



Barnum installé sur une placette

Des contenants de 1m³ ou des caissettes permettent de trier les flux réceptionnés.

A la fin de l'opération, l'ensemble des flux est enlevé par l'une des structures Emmaüs via un camion de 20 m³ avec hayon ; ces flux sont pesés dans la structure Emmaüs.

L'ensemble des appareils captés lors de chaque collecte rejoignent ensuite différents sites (Emmaüs Défi, Emmaüs Avenir, Emmaüs Coup de Main, Emmaüs Communauté de Paris ou Emmaüs Bougival) où ils sont triés, testés, remis en vente lorsque c'est possible ou bien rejoignent la filière de recyclage agréée.

Partenaires mobilisés :

Ville de Paris

Emmaüs France + les structures Emmaüs d'Ile de France

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

- La définition de l'emplacement peut être un frein aux opérations car les centres villes sont très denses.
- Le maintien de la collecte des encombrants en porte à porte par la collectivité n'encourage pas la population à se déplacer pour déposer ses appareils usagers.

Facteurs de réussite :

L'organisation nécessite une communication en amont pour informer la population de la date et de l'adresse. Cette communication et les relais d'informations sont indispensables pour réussir le projet.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

La phase pilote et le déploiement sur les arrondissements de Paris a montré une augmentation de la moyenne du nombre de visiteurs et du gisement de DEEE captés.

Les habitants plébiscitent ces collectes qui leur permettent de favoriser le réemploi tout en leur proposant une proximité et une fréquence adaptée à leurs besoins.

Recommandations éventuelles :

Il est nécessaire de bien identifier les emplacements et de promouvoir une communication en amont.

Dernière actualisation de la fiche : 10/09/2015

Flyer distribué aux habitants pour la communication du projet :

Eco-systèmes
collecte et recyclage des déchets électroniques

Collecte solidaire de quartier dans le 19^e arrondissement
de 10h à 14h les samedis
11 avril - 9 mai - 13 juin - 11 juillet

VOUS POUVEZ APPORTER

- Petits appareils (mixeur, aspirateur, fer à repasser, téléphone...)
- Matériel informatique (ordinateur, imprimante, scanner...)
- Gros électroménager (frigo, cuisinière, machine à laver...)
- Téléviseurs
- Ainsi que vos textiles, bibelots, jeux, livres, petit mobilier...

Merci pour votre participation!

Eco-systèmes est un éco-organisme à but non lucratif agréé par les Pouvoirs publics. Depuis 2006, tous les appareils électriques et électroniques qui ne peuvent être réutilisés par Emmaüs sont confiés à Eco-systèmes pour être recyclés.

Pour être informé des prochaines collectes, flashez le QR code, ou connectez-vous sur www.eco-systemes.fr/presdechezmoi

MAIRIE DE PARIS

m19
mairie dix-neuf

Ne pas jeter ces déchets publics. Imprimé sur du papier 100% recyclé.

Exemple de communication sur site internet :



Eco-systèmes et Emmaüs organisent une



collecte solidaire de quartier



DANS LE 18^e ARRONDISSEMENT

Apportez vos appareils électriques en état de marche ou hors d'usage.

Des camions Emmaüs vous attendent pour recueillir vos dons.



MAIRIE DE PARIS



Date: Samedi 28 février
Horaires: De 10h à 14h
Lieu: 38 rue du Poteau / 2 rue Belliard / 43 bis, rue Damrémont / Angle des rues St Bruno & Stephenson

A partir du samedi 28 février 2015, la Mairie du 18ème en partenariat avec Eco-systèmes et Emmaüs, propose aux habitants des points de collectes solidaires pour y déposer des appareils électriques hors-d'usage ou en état de fonctionnement.

Plutôt que de jeter à la poubelle ou de déposer sur le trottoir, vous pourrez offrir une seconde vie à vos appareils et objets en les donnant à Emmaüs, lors de ces rendez-vous bimestriel.

4 camions Emmaüs sont installés près de chez vous, pour recueillir vos dons parmi les produits suivants : gros électroménager, petit électroménager (téléphone, sèche-cheveux, aspirateur etc.), téléviseurs, matériel informatique Bref tout ce qui marche **à pile ou sur secteur**. Ainsi que le textile, le petit mobilier et les bibelots.

Si vous ne pouvez pas porter seul les appareils que vous souhaitez donner, rendez-vous au camion Emmaüs où les équipes sur place vous aideront à transporter vos dons (gros volumes).

Vos appareils électriques seront triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires par Emmaüs, ou à défaut recyclés dans le strict respect des normes environnementales par Eco-systèmes.

Création d'un sac de collecte spécifique dédié au réemploi : le Goedzak

Porteur de projet : WAARMAKERS, Bilderdijkkade 27-A
1053 VH Amsterdam The Netherlands, <http://www.waarmakers.nl/projects/goedzak/-intro-1>

Typologie des collectivités test : Eindhoven - 216 036 habitants et Amsterdam - 799 442 habitants

Contact : Simon AKKAYA, Cofondateur /Directeur Stratégie
(Tél. : +31 (0) 614 151 921 - simon@waarmakers.nl)

Contexte

Une action intéressante de prévention des déchets a vu le jour en 2013 à Eindhoven aux Pays-Bas, visant une optimisation de la gestion des déchets ménagers. En plus des sacs habituels utilisés pour la collecte des déchets, les habitants d'un même quartier ont eu la possibilité de tester un autre sac dédié au réemploi des déchets : le Goedzak. C'est le cabinet de design Waarmakers qui a inventé ce nouveau contenant, qui a remporté le second prix de la semaine hollandaise du design en 2010.

Le principe est simple : lors du jour dédié pour la collecte des déchets, tous les objets encore réutilisables dont les propriétaires souhaitent donner une nouvelle vie sont déposés dans ce sac appelé le « Goedzak ». Celui-ci est ensuite placé dans la rue à côté des autres sacs de collecte. Durant cette journée, les citoyens peuvent récupérer jusqu'à plusieurs objets contenus dans ces sacs selon leurs envies.

Le Goedzak a la particularité d'être transparent mais surtout d'être ouvrable et refermable facilement pour faciliter son accessibilité pour les passants. Après leurs ramassages, les sacs sont emmenés dans les ressourceries locales.

Le projet test s'est déroulé dans la ville d'Eindhoven. Cette ville a été choisie pour son dynamisme et son intérêt pour les projets innovants.

Objectifs recherchés

- Favoriser le réemploi
- Éviter la mise en décharge de biens de consommation encore utilisables
- Permettre d'initier des pratiques de collaboration et de développer l'altruisme entre les habitants d'un même quartier
- Contribuer à une meilleure gestion des déchets
- Proposer un service de proximité et gratuit

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

Lors de l'opération pilote sur Eindhoven, un Goedzak et des explications furent envoyés à 73 ménages. Le résultat montre que 14 ménages sur 73 ont utilisé le Goedzak soit 1 ménage sur 5.

En moyenne, les sacs étaient remplis à hauteur de 5 kg.

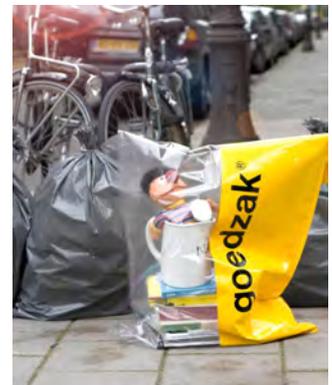
Durant l'évènement, les objets déposés ont été comptabilisés : 166 objets ont été ainsi proposés au réemploi lors de cet événement. Ils ont pu être répartis selon les 8 grandes catégories suivantes :

1. Livres : 29%
2. Jouets : 15%
3. Outils de cuisine : 14%
4. Accessoires pour la maison : 12%
5. Jeux de société : 9%
6. Divertissement CD/DVD : 9%
7. Accessoires vestimentaires : 7%
8. Divers : 5%

Résultats qualitatifs obtenus :

Plus de la moitié des objets déposés dans le « Goedzak » se trouvait « comme neuf ». La bonne utilisation du sac a été soulignée car aucun des sacs récupérés ne comportait de déchets.

La grande majorité des participants a indiqué dans le questionnaire de satisfaction qu'ils souhaiteraient utiliser le « Goedzak » en moyenne trois fois par an.



Sac Goedzak déposé dans la rue

A la question posée « qu'auriez-vous fait de ces objets si vous ne les aviez pas déposés dans le Goedzak ? », les usagers ont mentionné que :

- pour 22% d'entre eux, ils les auraient laissés dans la cave ou le grenier,
- pour 22% d'entre eux, ils les auraient remis à une ressourcerie ou des enseignes de charité,
- pour 17% d'entre eux, ils les auraient vendus sur des sites de vente sur internet ou en brocantes,
- pour 11% d'entre eux, ils les auraient confiés au service de collecte des encombrants,
- les autres solutions envisagées recouvraient le don à des amis ou diverses autres pratiques.

Evolutions prévues :

Un essai plus vaste est prévu en septembre 2015 dans la ville de Amsterdam sur un quartier de 1 000 habitants, afin de déterminer avec certitude l'efficacité de l'action.

Projets de développement à grande échelle.

Mise en oeuvre

Planning :

La communication autour du projet pilote sur Eindhoven s'est déroulée en deux phases :

- 2 semaines avant le test : communication par distribution de tracts,
- 5 jours avant le test : envoi aux 73 ménages participants d'une documentation explicative du déroulement du projet ainsi qu'un sac «Goedzak» et un questionnaire avec une enveloppe de retour.



Tract distribué dans les boîtes aux lettres

Jour du test, 8 Novembre 2013 :

- de 7:00 à 10:00 : les habitants placent leurs sacs remplis dans la rue,
- de 7:00 à 12:00 : les résidents locaux peuvent se servir dans les sacs et récupérer les objets dont ils ont besoin,
- de 7:00 à 12:00 : toutes les 15 minutes, un passage dans les rues est effectué pour comptabiliser les sacs présentés.



Sac Goedzak rempli et amené par une famille

Deux semaines après le test, les résidents ont rempli le questionnaire et l'ont retourné. Par la suite, des entretiens téléphoniques ont été réalisés afin de recueillir des informations qualitatives sur l'opération (3 semaines après le test).

Moyens humains :

L'organisation du projet, la communication et la distribution des sacs ont été réalisées par le cabinet de design Waarmakers en collaboration avec la municipalité.

Moyens financiers : non communiqués.

Moyens techniques :

Le projet test eu lieu dans trois rues d'un quartier d'Eindhoven. Présence des sacs dans la rue pendant 5 heures.

Après une période déterminée, les sacs restants contenant des objets réutilisables n'ayant pas trouvé preneur finissent par être collectés par les services de ramassage des ordures ménagères de la collectivité pour être emmenés dans les vers des boutiques locales de solidarité où ils ont été triés.

Les objets triés considérés en bon état ont été proposés à la vente et les objets non vendables mais réemployables ont été orientés vers des organismes sociaux d'aide aux plus démunis pour y être donnés. Les objets non réemployables ont été orientés en déchèterie.

Partenaires mobilisés : Ville de Eindhoven

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins : le coût du service et de sa mise en place si le sac est peu utilisé ou distribué sur une typologie d'habitat non adaptée.

Facteurs de réussite :

Les résultats et le ressenti des résidents sont généralement positifs, et il n'y a pas d'effets négatifs observés.

Pas de mauvaise utilisation du sac.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

Le sac fait l'objet d'une marque déposée et est produit aux Pays-Bas.

Recommandations éventuelles :

Une communication plus fréquente et plus diversifiée doit être prévue (journal, annonce...) pour optimiser le taux de participation.

Dernière actualisation de la fiche : 12/10/15

Phasage d'implantation de la collecte en sac Goedzac :

1. Localisation - analyse des zones pilotes désignées

- a. Nombre de foyers
- b. Présence de magasins de seconde main
- c. Modalités de gestion des déchets

2. Identifier et impliquer les partenaires potentiels

3. Définir les objectifs

- a. Augmenter le volume d'objets « réemployables » capté
- b. Réduire le volume des déchets ménagers
- c. Augmenter le plaisir de vivre ensemble pour les membres de la communauté

4. Définir la meilleure configuration pour la mise en œuvre

- a. Fréquence
- b. Durée
- c. Temps et horaires impartis de récupération des objets (avant la collecte des sacs)

5. Planification + Exécution du pilote

6. Évaluation

7. Budgétisation + contractualisation

- a. Contrat et période de contractualisation
- b. Fréquence de la collecte
- c. Quantité de commande

III – Collectes préservantes organisées lors de déménagements

La vie des usagers est marquée par des “événements”, des contextes inhabituels non régis par des habitudes précises, répétitives et “maîtrisées” : travaux, décès, fêtes, vacances, déménagements. Dans ces moments, les pratiques de tri ont plus de chance d’être mises à mal. Bousculé dans son quotidien, l’usager n’est pas préparé ou équipé pour mettre en œuvre un tri, préalable au réemploi d’objets. D’un système organisé et maîtrisé au quotidien, le tri devient alors plus complexe, plus contraignant, voire perçu comme infaisable. En période de déménagement et pour faciliter les démarches de réemploi, des points de collecte proches des lieux de vie peuvent être aménagés pour stocker les meubles encore en bon état non désirés par les propriétaires.

III.1 Grande collecte : je déménage, je pense au réemploi

III.2 Collecte gratuite de téléphones usagés auprès des collectivités et entreprises

Grande collecte : je déménage, je pense au réemploi

Porteur de projet : Regroupement des éco-quartiers (REQ) – 3305 rue Masson Montréal – <http://www.eco-quartiers.org/>

Typologie de la collectivité : Ville de Montréal – 1,9 millions d’habitants

Contact : Nicolas MONTPETIT- Direction
(Tél. 514 507-5401 - regroupementeq@gmail.com)

Contexte

Le Regroupement de services éco-quartiers (RESEQ) a été créé en 1999, devenant officiellement le Regroupement des éco-quartiers (REQ) en 2008. Depuis les fusions municipales de 2002, la gestion du programme « **action environnementale Éco-quartier** » et son soutien financier se font exclusivement par les arrondissements de la Ville. Actuellement, 22 éco-quartiers et la Maison de l’Environnement de Verdun sont implantés dans 15 des 19 arrondissements de la Ville de Montréal, ce qui leur permet de toucher plus de 90% de la population montréalaise. Tous les éco-quartiers sont membres du REQ. Le REQ assure, depuis 2002, la représentation de ses membres et relaie les besoins des quartiers au niveau régional. Il est porteur de projets qui dépassent les limites des arrondissements. Le REQ est aussi partenaire du Conseil Régional de l’Environnement (CRE) de Montréal et de l’association québécoise pour la promotion de l’éducation relative à l’environnement (AQPERE) et participe activement aux différents débats publics environnementaux à Montréal.

Début juillet, les Montréalais déménagent massivement (environ 115 000 déménagements/an) mettant sur le trottoir de nombreux objets réutilisables qui se retrouvent en centre de stockage des déchets. 60 000 tonnes de déchets avaient ainsi été enfouies à la suite de la période estivale de déménagement en 2010. Le REQ a souhaité s’associer à la SSVP (Société Saint-Vincent de Paul de Montréal) pour informer et sensibiliser la population à un problème environnemental important : celui des objets réutilisables orientés vers l’enfouissement lors de la période des déménagements. L’idée d’organiser une journée spécifique de collecte a alors vu le jour, s’inspirant d’une action menée en 2012 par l’association Action RE-buts. La journée de collecte a eu lieu le samedi 29 Juin 2013 de 10h à 15h : les citoyens ont été invités à venir déposer leurs objets qu’ils souhaitaient donner dans des points de collecte (PdC) situés dans plusieurs arrondissements.

Objectifs recherchés

- Sensibiliser la population au réemploi en l’encourageant à donner une seconde vie aux objets dont elle ne se sert plus tels que des vêtements, livres, petits électroménagers, articles de cuisine et de sport, literie, décorations et jouets et venir ainsi en aide aux personnes dans le besoin.
- Développer des outils de sensibilisation qui prendront la forme d’annonces dans les journaux, d’informations via les sites Internet et les réseaux sociaux, de kiosques sur le 3RV (Réduire, Réemployer, Recycler et Valoriser) ainsi que d’affiches pour annoncer la journée de collecte.
- Encourager la réutilisation des objets lors des déménagements en mettant en place une ambiance festive.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

1 600 personnes ont apporté des objets ou matériaux dans les 20 points de collecte mis à disposition. En recueillant les données de ces 20 points de collecte, la quantité d'objets détournés est estimée à 20 tonnes.

La société de SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP), partenaire de l'opération, a enregistré une hausse de l'achalandage dans ses points de services suite à la collecte. La SSVP offre aide et soutien ponctuel aux personnes dont le revenu est insuffisant pour subvenir à leurs besoins de base. Leur objectif est d'assurer la dignité, l'autonomie et l'intégration des personnes aidées par le biais d'une offre de services adaptés.

Résultats qualitatifs obtenus :

Un très grand nombre de personnes a été sensibilisé par les médias locaux et régionaux qui ont abondamment couvert l'événement. L'opération a en effet fait l'objet d'une grande couverture télévisuelle et dans les journaux régionaux.

De plus, environ 12 000 personnes ont été informées de l'existence des points de collecte via les actes de sensibilisation des patrouilleurs verts. Le projet des patrouilles de sensibilisation environnementale, connues sous le nom de « Patrouille verte », a été initié en 2005 par le conseil régional de l'environnement de Montréal, en partenariat avec la Direction de l'environnement de la Ville de Montréal et le REQ pour faire la promotion des actions du premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise.

Evolutions prévues :

En 2014 la campagne n'a pas été reconduite, car l'équipe du REQ n'était pas assez nombreuse pour coordonner l'événement. Cependant, le REQ souhaite réitérer la grande collecte « Je déménage, je pense au réemploi » en 2015 afin de pérenniser l'opération comme l'évènement annuel du réemploi à Montréal. Ainsi, une réflexion autour du développement et de l'agrandissement du réseau de partenaires de la campagne du REQ est en cours, tant avec le milieu du réemploi (Action Rebut, Recyc-Québec, les Ecocentres, Recyc-Ordi,...) que le milieu caritatif (la SSVP, Renaissance, Armée du salut, Chainon,...).

Pour optimiser les quantités captées, le REQ a l'intention de développer le format de la collecte en intégrant des points de collectes temporaires et exceptionnels. La flotte de camions des partenaires pourra être utilisée en devenant des lieux de dépôt supplémentaires.

Certains éco-quartiers ont également souligné le fait qu'une journée de collecte n'était pas suffisante. Ainsi, la nouvelle formule pourrait inclure deux samedis de collecte. La première collecte pourrait être réservée aux autres organismes et la suivante serait consacrée uniquement à l'ouverture des points de vente de la SSVP.

Mise en oeuvre

Planning :

La première grande collecte conviviale « *Je déménage, je pense au réemploi* » a eu lieu le samedi 29 juin 2013, de 10h à 15h, dans 20 points de collecte répartis dans 12 arrondissements de l'île de Montréal.

- **Février – mars 2013** : recherche d'un organisme communautaire intéressé à participer au projet de collecte et mise en place du partenariat entre le REQ et la SSVP.
- **Avril - mai 2013** : préparation et organisation des collectes, création du dépliant de sensibilisation, prise de contact entre les éco-quartiers et les points de collecte participants et contact des médias pour la promotion du projet.
- **Juin 2013** : formation des patrouilleurs verts, sensibilisation des citoyens au réemploi, journée de collecte.
- **Juillet - août 2013** : évaluation des retombées et communication des résultats dans les médias.
- **Septembre 2013** : rédaction du rapport d'activités.

Moyens humains :

La patrouille verte des éco-quartiers a contribué au succès de la grande collecte des encombrants. Ce sont 40 jeunes dynamiques qui se sont impliqués pour promouvoir cet événement auprès des citoyens, en plus de les sensibiliser sur des gestes simples et concrets à adopter pour une gestion saine de l'environnement urbain. Les patrouilleurs verts étaient ainsi présents un peu partout dans la métropole pour animer des kiosques de sensibilisation aux 3RV, réaliser des activités de porte-à-porte et autres actions de mobilisation. Ils étaient également mobilisés le samedi 29 juin 2013, sur les lieux de collecte, pour aider les bénévoles et les résidents dans le tri des objets réutilisables.

Moyens financiers :

Le projet a été financé par RECYC-QUEBEC (2 500 \$). RECYC-QUÉBEC est une société québécoise qui a pour objets de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de déchets. Cette société administre le programme de soutien prévu par la politique québécoise dans le Plan d'action 2011-2015 de gestion des déchets résiduels.

Moyens techniques :

Les objets récoltés ont été majoritairement collectés sur les 12 points de services du partenaire principal de la grande collecte, la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal. L'accueil des citoyens pour le tri et la collecte des objets a été réalisé à l'extérieur devant chaque vestiaire de la SSVP participant. Les patrouilleurs ont aidé au tri des objets apportés afin de refuser ou de rediriger le citoyen apportant un objet non admissible à la collecte préservante (sans manutention d'objets). À noter que seuls quatre points de service de la SSVP ont accepté les meubles et les grands électroménagers. Pour des raisons de salubrité, les matelas et les sommiers ont été refusés. Les 8 autres points de services ont été mis à disposition par les organismes suivants : Renaissance, l'Armée du Salut, la Maison Adrianna, Cartier Émilie et la Maison des grands-parents de Villeraie.

La SSVP a été le responsable du tri, de la manutention, du transport et du stockage des objets.

La majorité de ces organismes, ordinairement fermés le samedi, ont été très réceptifs au projet et ont ouvert exceptionnellement leurs locaux ce jour-là grâce à de nombreux bénévoles. Les dons récoltés ont permis de contribuer aux œuvres de bienfaisance auprès des populations défavorisées de Montréal.

Partenaires mobilisés :

- La Ville de Montréal
- Société Saint-Vincent de Paul de Montréal (SSVP)
- RECYC-QUEBEC (soutien financier)
- Action-Rebuts : association citoyenne organisée sous forme d'organisme à but non lucratif qui promeut une gestion écologique, économique, locale et démocratique des déchets. Cet organisme a en plus fourni des bénévoles pour assurer la promotion de l'événement.

Principaux freins et facteurs de réussite**Freins :**

Date de diffusion du communiqué trop proche de l'événement. Certains points de collecte étaient mal situés.

Facteurs de réussite :

Mobilisation du milieu. Intérêt des médias et des partenaires. La forte concentration de déménagements le premier juillet.

Valorisation de cette expérience**Reproductibilité :**

Ce type d'action événementielle nécessite de mobiliser des moyens humains importants et de déployer une campagne de communication adaptée bien en amont : il est donc important de réaliser une étude de faisabilité qui prévoit l'organisation de rencontres avec les partenaires locaux potentiels. Après une 1^{ère} manifestation « test », les moyens techniques et humains à déployer pourront être ajustés.

Recommandations éventuelles :

A envisager : réaliser la collecte sur plusieurs samedis, avec des points de collecte temporaires et exceptionnels mieux situés.

Dernière actualisation de la fiche : 10/09/2015

Affiche de la campagne :

GRANDE COLLECTE
JE DÉMÉNAGE, JE PENSE AU RÉEMPLOI

SAMEDI 29 JUIN de 10H à 15H
18 points de collecte partout à Montréal



- vêtements • livres • décorations
- petits électroménagers • jouets
- articles de cuisine et de sport • literies

INFO: WWW.ECO-QUARTIERS.ORG



Communiquée de presse :



INSERTECH



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

29, 30 juin et 1^{er} juillet 2013 :
2^{ème} édition de la campagne « Le réemploi, ça déménage ! »

Montréal, le mardi 18 juin 2013 – Valonsez vos trésors à l'occasion de la période intensive des déménagements pendant la longue fin de semaine des 29, 30 juin et 1^{er} juillet, en participant à la deuxième édition de la campagne « Le réemploi, ça déménage ! ».

Entre 200.000 et 250.000 personnes environ déménagent chaque année à travers le Québec : imaginez que chacun ne laisse qu'un seul objet sur le trottoir... Combien de trésors gaspillés !

Dans le cadre de la première édition de la campagne « Le réemploi, ça déménage ! » en 2012, Action RE-buts est partie à la recherche des trésors abandonnés sur les trottoirs de Montréal. Quel dommage de ne pas leur donner une deuxième vie, sans compter que s'il pleut, ses déchets deviennent inutilisables voire dangereux (ex. : pots de peinture, circuits imprimés d'ordinateur ou de télévision, etc.).

Cette année, changez la donne partout à travers le Québec !

Un déménagement zéro déchet, c'est possible ?

Suivez [notre déménagement zéro déchet en 10 conseils sur notre page Facebook](#), chaque jour à partir d'aujourd'hui jusqu'au 1^{er} juillet. Vous pouvez aussi nous envoyer par courriel à info@actionrebuts.org vos photos de trésors trouvés dans la rue, et nous faire parvenir vos astuces et adresses utiles pour prolonger la durée de vie de vos biens.

En attendant notre premier conseil *déménagement zéro déchet*, voici les objets les plus fréquemment abandonnés, et la deuxième vie que vous pouvez leur donner :

Divans, fauteuils et objets divers en bon état

Des magasins de réemploi existent partout à travers le Québec. Le Regroupement des éco-quartiers (REQ) et la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal en partenariat avec la Ville de Montréal sont heureux de vous convier à leur [première grande collecte conviviale « Je déménage, je pense au réemploi »](#) qui se déroulera le samedi 29 juin 2013, de 10h à 15h dans 19 points de collecte répartis dans 11 arrondissements de la ville. Action RE-buts sera présente aux côtés de l'éco-quartier Villeray à la Maison des Grands-Parents de Villeray, située au 8078 rue Drolet à Montréal. Pour connaître les points de collecte près de chez vous, visitez www.eco-quartiers.org.

Ordinateurs et déchets électroniques

De nombreux [points de dépôt](#) sont accessibles à travers le Québec, comme [Insartech](#) à Montréal, partenaire de la campagne « Le réemploi, ça déménage ! ».

Télévisions, pots de peinture et déchets domestiques dangereux (RDD)

Pensez aux écocentres !

Les centres de réemploi sont aussi un excellent moyen de meubler votre nouveau chez-vous de manière écologique et économique.

Quelques ressources utiles dans votre région

Nous vous conseillons aussi d'appeler votre municipalité.

- 01 – [Bas-Saint-Laurent](#) : liste des options de récupération à Rimouski
- 02 – [Saguenay-Lac-Saint-Jean](#) : guide régional pour une vie responsable
- 03 – [Capitale Nationale](#) : bottin du réemploi de la Communauté métropolitaine de Québec
- 04 – [Mauricie](#) : répertoire du réemploi et écocentres à Trois-Rivières
- 05 – [Estrie](#) : solutions de réemploi à Sherbrooke
- 06 – [Montréal](#) : répertoire des adresses de réemploi
- 07 – [Outaouais](#) : le bottin vert de la Ville de Gatineau

- 08 – [Abitibi-Témiscamingue](#) : bottin vert de la [MRC Abitibi](#) et conseils de la Ville de Rouyn-Noranda
- 09 – [Côte-Nord](#) : récupération en Minganie
- 10 – [Nord-du-Québec](#) : ressources de la Ville de Chibougamau
- 11 – [Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine](#) : babillard du réemploi du CREGIM
- 12 – [Chaudières-Appalaches](#) : offrir une deuxième vie aux objets à Lévis
- 13 – [Laval](#) : ressourcerie
- 14 – [Lanaudière](#) : récupération et écocentres
- 15 – [Laurentides](#) : adresses pour l'achat vert local dans la MRC de Rivière-du-Nord
- 16 – [Montérégie](#) : événements et lieux de réemploi à Boucherville
- 17 – [Centre-du-Québec](#) : ressources dans la région de Bécancour-Nicolet-Yamaska
- À travers la province : [freecycle](#), le [jardin d'échange universel](#).

www.actionrebuts.org

-30-

À propos d'Action RE-buts :

Action RE-buts est une coalition citoyenne organisée sous forme d'organisme à but non lucratif qui promeut une gestion écologique, économique, locale et démocratique des matières résiduelles selon l'approche des 3R (Réduction, Réemploi, Recyclage/Compostage) en mettant l'accent sur la réduction à la source.

Contact :

Bogdana Lupas-Collinet, coordonnatrice
 Action RE-buts – (514) 396 7894
www.actionrebuts.org

« Déménagement zéro déchet en 10 conseils » sur la page Facebook du partenaire Actions Rebutts (10 jours avant le jour J). Exemples :



 Action RE-buts
18 juin 2013

Ca y est ! C'est la deuxième édition de notre campagne « Le réemploi, ça déménage! ».

Suivez notre série « Déménagement zéro déchet », vécue par Aurélie Blanwalhin qui a fait partie de l'équipe d'Action RE-buts.

Un déménagement zéro déchet : mission impossible?

En fait, tout est une question d'organisation. Un déménagement zéro déchet n'est pas impossible, il est simplement plus exigeant en temps et énergie mais clairement possible! La preuve, j'ai survécu ! 😊

Voici le résumé des mes actions : 10 conseils.

Conseil 1/10 : Le grand tri : il s'agit d'aller fouiller dans ces tiroirs que vous n'avez plus ouverts depuis des lustres et d'en sortir les affaires qui ne font plus votre bonheur... et de mettre de côté celles que vous voulez garder. À demain pour le deuxième conseil!

(Source photo : ADEME)



J'aime · Commenter · Partager

👍 8 🗨️ 1

 Action RE-buts
19 juin 2013

Suivez notre série "Déménagement zéro déchet" 2013 :

Conseil 2/10 : C'est la première fois que je dois déménager... habituée des colocs et des appartements meublés, me voici dans un appartement avec mes meubles que je dois débarrasser en moins de deux semaines... COMMENT FAIRE ?!

Selon les matières, recyclez-les, récupérez-les ou donnez-les !

 Action RE-buts
20 juin 2013

Suivez notre série "Déménagement zéro déchet" 2013 :

Conseil 3/10 : Quand on déménage c'est notre vie entière qui doit bouger... et l'accumulation de toutes ces petites et plus grandes choses qui ont fait notre quotidien pendant des années.

Organisez une vente de garage! Pour ma part, j'ai invité tous mes amis un dimanche. L'une d'entre elle a ramené des croissants, nous avons passé un bon moment et tout le monde était content... moi de me débarrasser de mes affaires et mes amis d'acheter des choses pas cher! Je vendais les belles choses et donnais les choses qui n'avait selon moi pas de valeur commerciale.

J'aime · Commenter

👍 10 ➦ 2 partages

La recyclerie du campus de l'INSA de Lyon

Porteur de projet : Institut National des Sciences Appliquées de Lyon (INSA)

20 avenue Albert Einstein - 69621 Villeurbanne

<http://www.insa-lyon.fr/fr/insa-lyon>

Typologie de l'acteur : Ecole d'ingénieurs - 5 400 étudiants

Contacts : - **Mathieu BOUYER** (Responsable du projet/ Responsable Développement durable de l'INSA) - mathieu.bouyer@insa-lyon.fr

- **Adèle CHAGUE** (Presidente d'Objet21 - Association de développement durable de l'INSA) - insa.objet21@gmail.com

Contexte

Le projet de la recyclerie de l'INSA de Lyon s'inscrit dans une démarche environnementale volontaire menée par l'école depuis 2004.

Le concept de la recyclerie étudiante est né d'une idée de deux étudiants de l'INSA lors d'un concours lancé sur le thème du développement durable. Le principe repose sur un système de dépôt/vente. Au mois de juin, les étudiants qui quittent leurs résidences laissent leurs objets encore en bon état aux points de collecte de la recyclerie (conteneurs pour les étudiants en fin de cycle d'ingénieur). Les objets sont ensuite triés et stockés pour l'été. A la rentrée, les nouveaux étudiants de l'INSA peuvent racheter ces objets stockés. Tous les objets qui n'ont pas trouvé d'acquéreur sont donnés à une association d'action sociale.

Cette démarche innovante et citoyenne vise à valoriser tous les objets réutilisables (petits mobiliers, cintres, rideaux, vaisselle, électroménagers, anciens téléphones...).

La totalité des recettes est destinée à financer des actions associatives de développement durable sur le campus et à l'international et à renouveler le projet les années suivantes.

A noter que l'INSA de Lyon a obtenu en juin 2010 son deuxième renouvellement de certification ISO 14001. Un des enjeux prioritaires du cycle triennal 2010-2013 était d'initier une démarche par projets intégrant personnels et étudiants au service d'une qualité de vie globale sur le campus.

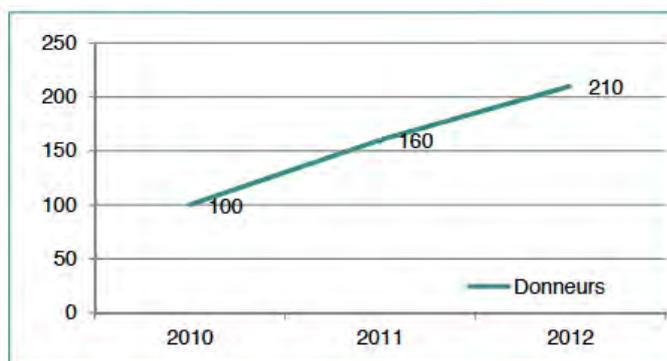
Objectifs recherchés

Le projet relie solidarité et environnement avec de nombreux avantages :

- Changer le regard sur les déchets
- Réduire les volumes de déchets produits
- Améliorer la solidarité entre les générations d'étudiants et aider les étudiants qui en ont besoin
- Créer de l'emploi local et solidaire
- Financer d'autres projets de Développement Durable

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :



Graphique 1 : Nombre de donateurs en fonction de l'année

	2010	2011	2012
Donneurs	100	160	210
Objets collectés	1320	3020	4200
Acheteurs	280	NC	485

Statistiques année 2012 (cf. bilan de la recyclerie 2012 en **annexe 2**) :

- 210 donateurs (+31,5% par rapport à 2011)
- 4200 objets collectés (+39% par rapport à 2011)
- Le nombre d'objets collectés par heure de travail a progressé de 92 % en 2012 par rapport à 2011 avec une réduction de l'effectif total de 37 %
- 485 acheteurs (+21% par rapport à 2011)
- 2/3 des articles sont des accessoires de cuisines et des vêtements (les étudiants vivant dans des résidences déjà meublées de l'INSA)
- Le prix moyen par article a baissé de 20% par rapport à 2011
- Prix moyen par objet : 2010 = 1,67 € / 2011 = 1,03 € / 2012 = 0,83 €

Année 2013 : les chiffres ne sont pas disponibles.

Années 2014 et 2015 : le projet n'a pas eu lieu à cause d'un manque d'effectif dans l'association étudiante « Objectif 21 » de l'INSA.

Dons des bénéfiques du projet :

- 2 500 euros de bénéfiques (sur 3 500 euros de recettes) + 600 euros de subventions excédentaires reversés intégralement aux projets associatifs améliorant la qualité de vie sur le campus,
- Don de 400 vêtements destinés au projet Burkina Faso du Carnaval humanitaire + don du stock restant à la Fondation de l'Armée du Salut.

Résultats qualitatifs obtenus :

Diffusion en amont de l'opération d'une enquête d'évaluation de la sensibilité des étudiants en terme d'environnement et de solidarité au sein des 11 résidences de l'INSA (3200 étudiants logés) pour mesurer l'évolution du regard porté sur les « faux déchets », avoir une base d'information, faire connaître le projet et évaluer les horaires et emplacements optimaux pour les permanences. Les résultats sont présentés ci-après.

Evolutions prévues :

Reproduction de l'événement en 2016.

Mise en œuvre

Planning :

La première édition eu lieu en 2010.

Le retro-planning mis en place en 2012 présenté ci-après montre les différentes étapes de préparation du projet pour une meilleure organisation. La préparation s'effectue sur une année, avec des actions clés :

- Février : réservation des locaux de dépôt
- Avril : organisation du planning des permanences de dépôt et de vente
- Mai : préparation des locaux et communication sur le projet
- Juin : phase de collecte, en général du 11 au 15 juin durant la période de départ des étudiants
- Septembre (samedi juste avant la rentrée scolaire) : phase de vente

Détails projet Recyclerie 2012	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	...
Identification des dates de fin de partiels										
Identification des participants										
Réservation des locaux de dépôt										
Partenariat avec le PRES pour diffusion du projet										
Coopération avec les prestataires de collecte DIS (DEEE, piles, ampoules...)										
Enquête sociologique auprès des résidents										
Coordination avec l'AFEV pour collecter les invendus du vide grenier du Tonkin										
Coopération avec le CASI pour impliquer les personnels dans le don d'objets										
Organisation du planning des permanences de dépôt et de vente										
Achat d'équipements (ciseau, papiers, ficelles...) + étagères et portants										
Article journal interne (résultats enquête socio)										
Formation des personnels de l'Armée du Salut										
Liste des équipements collectés et des tarifs										
Préparation des locaux de dépôt										
Tractation pour le dépôt et la vente										
Newletter BDE										
Mailing d'information										
Complémentation de conteneurs de tri jaunes										
Phase de collecte										
Prêt de bungalows (acheminement)										
Tri et nettoyage des articles										
Tractation pour l'université d'été										
Diffusion du mémento des éco-gestes + autocollant magnétique										
Phase de vente										
Complémentation de conteneurs de tri jaunes										
Création d'une association recyclerie mixte personnels et étudiants										

Le projet de la recyclerie a eu lieu en 2010, 2011, 2012, 2013. Malheureusement à cause d'un manque d'effectif de l'association étudiante, le projet n'a pas été reconduit en 2014 et 2015.

Moyens humains :

En 2012, 485 heures de travail ont été effectuées au total :

- 250 h assurées par un chantier d'insertion lors des permanences de collecte
- 235 h par le collectif développement durable de l'école

L'effectif total était de 21 personnes.

Moyens financiers :

La ville de Villeurbanne a financé à hauteur de 5 000 euros (correspondant à un volume horaire de 250 heures de travail) un chantier d'insertion professionnelle de la Fondation de l'Armée du Salut pour assurer l'essentiel de la collecte, du tri, de l'achalandage et de la vente des articles.

Une vidéo de la 3ème édition de la recyclerie 2012 de l'INSA de Lyon est disponible sous : <https://www.youtube.com/watch?v=Jh-nSz-PfFw>

En 2011, L'INSA avait investi 1 406 euros TTC dans des supports de communication pour donner au projet son identité visuelle :

- 4 banderoles
- 4 oriflammes

Lors des deux premières éditions, l'INSA avait diffusé 2 400 mémentos des éco-gestes et autocollants magnétiques à coller sur les réfrigérateurs des chambres étudiantes. Ces mémentos présentaient les divers points de collecte des déchets résiduels et des recyclables existants sur le campus. Le montant de cette opération s'élevait à 2 500 euros TTC.



Moyens techniques :

Il y a 4 points de collectes sur le campus localisés dans les différentes résidences (cf. plan de localisation des points de collecte en fin de fiche). Dès 2011, deux bungalows avaient été prêtés par le Grand Lyon, améliorant la proximité de la collecte au plus près des résidences. Après collecte, l'ensemble des objets étaient regroupés durant l'été dans un local destiné à devenir le futur point de vente.

Horaire d'ouverture des 4 permanences pour la collecte des objets entre le jeudi 11 juin et le mercredi 27 juin 2012 :

- De 12h à 14h et de 16h à 18h les lundis, mardis, mercredis et vendredis,
- De 12h à 18h les jeudis et samedis.

Cela correspond à un volume de 202 heures de permanence pour la phase de collecte. Les jeudis après-midi ne sont pas travaillés par les étudiants et les samedis sont propices à la préparation des déménagements de fin de semaine.

Un mailing d'information a été envoyé au début du mois de juin pour communiquer sur les dates et lieux de collecte des objets réemployables, des affiches ont été placardées dans les lieux de vie (cf. **annexe 2**) et un article a été rédigé dans la newsletter du bureau des étudiants (BDE).

La vente en septembre des objets récoltés se déroule dans un local appelé « recyclerie » situé dans une résidence étudiante (durant l'année universitaire, ce local est une salle de danse). En amont de la période de vente, une étape de préparation des magasins est nécessaire et consiste à : trier, étiqueter et remettre en état les articles collectés, déménager les articles issus des permanences dans un local de stockage, aménager les magasins avec des étagères et des portants à vêtements, achalander les magasins et opacifier les vitres pour les sécuriser durant l'été. L'opération est réalisée par des personnes dans le cadre d'un chantier d'insertion encadré par des animateurs de l'Armée du Salut et des personnels bénévoles de l'INSA de Lyon. A noter que l'étape de préparation du magasin est particulièrement longue.

La vente a lieu sur deux jours, prioritairement destinée aux étudiants internationaux réputés pour disposer à leur arrivée de moins de ressources matérielles, et parfois financières, que leurs camarades français.

Partenaires mobilisés en 2012 :

- La Fondation de l'Armée du Salut
- La Direction de l'Insertion et de l'Emploi de la mairie de Villeurbanne
- La Division Gestion des déchets du Grand Lyon
- Le CROUS de Lyon - Saint Etienne
- La ville de Lyon

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

En 2011 :

- Les plages horaires d'ouverture de certaines permanences étaient mal ajustées.
- L'absence de permanence durant les week-ends.
- Les employés en insertion professionnelle n'ont pas été suffisamment préparés.

Ces points ont été réglés pour l'édition 2012 avec notamment une formation préalable du personnel en insertion dispensée par l'INSA pour les faire monter en compétences (cf. **annexe 2**). Le nombre de donateurs reste globalement insuffisant au regard du nombre d'acheteurs présents en phase de vente, ce qui nécessite de prévoir des collectes complémentaires à l'extérieur de l'INSA pour avoir un volume d'objets proposés à la vente suffisant et varié.

Facteurs de réussite :

Collectes complémentaires nécessaires pour alimenter la Recyclerie :

- Récupération par l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) des invendus d'un vide-grenier à Villeurbanne
- Don de livres de la Bibliothèque M. Curie
- Complément de gamme en appoint fourni par la Fondation de l'Armée du Salut, notamment des petits équipements électro-ménagers (fours à micro-ondes, bouilloires, cafetières...)

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

Partenariat avec un EPCI compétent en matière de collecte pour le financement d'une partie des moyens techniques /humains / financiers.

Recommandations éventuelles :

Préparation de l'opération en amont (prévoir 6 mois avant).

Dernière actualisation de la fiche : 23 octobre 2015

Point de collecte extérieur :



Exemple d'article publié dans le journal interne de l'INSA en juin 2013 :

Recyclerie 4^e édition : phase de collecte du 11 au 25 juin 2013

Comme chaque année depuis 2010, la recyclerie collecte tous les objets en bon état lors des déménagements étudiants de juin pour les revendre symboliquement aux étudiants arrivants en septembre (prioritairement aux étudiants internationaux qui en ont le plus besoin). La totalité des recettes est reversée aux projets associatifs visant à améliorer la qualité de vie sur le campus.

Le projet, porté par l'association Objectif 21 et le groupe des personnels pour un développement durable, bénéficie encore pour cette 4^e édition de l'appui technique du Grand Lyon, d'aides financières de la ville de Villeurbanne et d'un chantier d'insertion avec l'Armée du Salut. Mais nouveauté cette année, il s'étend aux résidences du CROUS aux abords du campus (Puvis de Chavanne et Jussieu) pour s'ouvrir plus largement aux étudiants de l'université Lyon 1 et CPE.

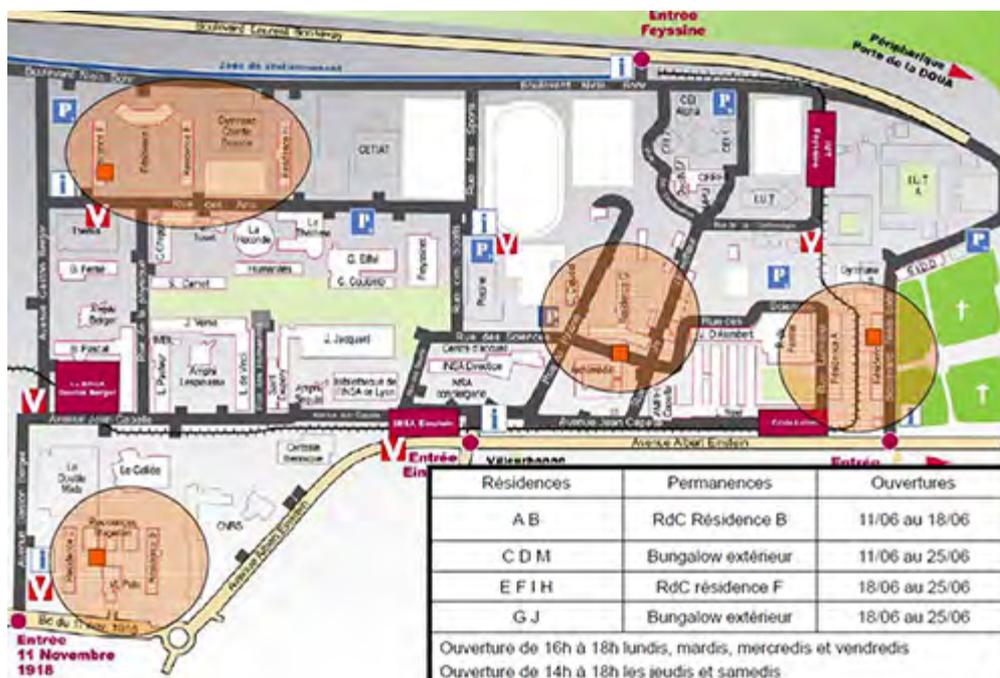
Vous êtes invités, étudiants comme personnels, à participer aux dons selon les dates et horaires d'ouverture ci-dessous. Vous serez accueillis par les équipes de l'Armée du Salut de Villeurbanne, partenaire du projet.

Les permanences au plus près des résidences ont démarré le 11 juin 2013

La recyclerie 2013 en pratique

Horaires des permanences toutes résidences confondues :
lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 16h à 18h Jeudi et samedi : 14h à 18h

- **Résidences A & B** : du mardi 11 juin au mardi 18 juin au rez-de-chaussée de la résidence B.
- **Résidences C, D & Magellan** : du mardi 11 juin au mardi 25 juin dans un bungalow extérieur.
- **Résidences E, F, I & H** : du mardi 18 juin au mardi 25 juin au rez-de-chaussée du bâtiment F.
- **Résidences G & J** du mardi 18 juin au mardi 25 juin dans un bungalow extérieur.



- **Contact** : Mathieu Bouyer, ingénieur développement durable INSA de Lyon mathieu.bouyer@insa-lyon.fr / 04 72 43 74 11 / 06 77 87 43 42

Salle de collecte et de vente des différentes années :

2010



2011

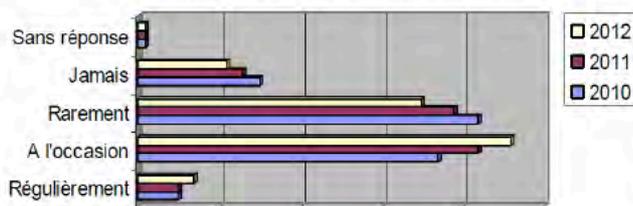


2012

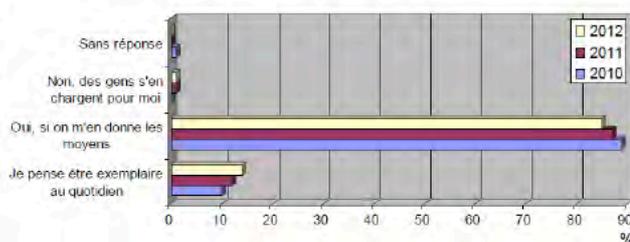


Résultats d'une enquête diffusée au sein des 11 résidences de l'INSA pour évaluer la sensibilité des étudiants en terme d'environnement et de solidarité (3200 étudiants logés) :

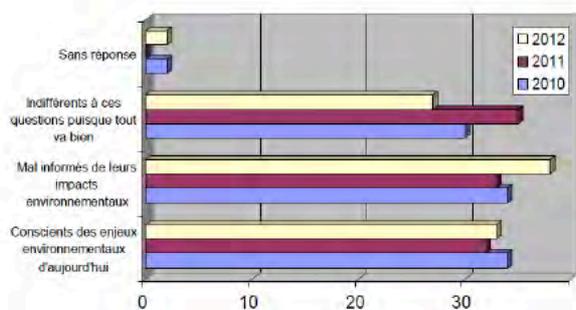
Achetez-vous des objets d'occasion ?



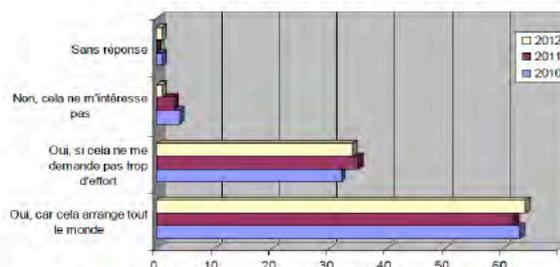
Seriez-vous prêt à changer d'habitude pour améliorer la qualité de vie sur le campus ?



Vos voisins de chambre vous semblent-ils :



Pour aider un étudiant ou une personne dans le besoin, êtes-vous prêt à faire don de vos vieux objets ?



IV- Collecte préservantes d'encombrants sur rendez-vous

Le principe des collectes préservantes d'encombrants sur rendez-vous consiste à mettre à disposition des usagers un numéro d'appel afin que ces derniers puissent faire une demande d'enlèvement et obtenir un créneau de collecte de leurs encombrants réemployables et recyclables. Ces encombrants sont ensuite collectés au moyen de véhicules non compactants afin de préserver les flux puis redirigés vers des entreprises de l'économie sociale et solidaire pour y être triés et vendus à bas prix. En général, ce service se substitue à une collecte classique des encombrants au porte à porte. Les encombrants non destinés au réemploi sont alors prioritairement redirigés en déchèterie.

IV.1 Collecte séparée d'encombrants ménagers réutilisables sur appel par les ressourceries

IV.2 Collecte sur appel des encombrants et plate-forme de regroupement et de tri des objets réemployables

Collecte séparée d'encombrants ménagers réutilisables sur appel par les ressourceries

Porteur de projet : Intercommunalité IPALLE, chemin de l'Eau Vive 1 - 7503 FROYENNES (Région Wallonie picarde, Belgique)
<http://www.ipalle.be/>

Typologie de la collectivité : 30 communes - 397 370 habitants

Contact : Robert DARDENNE - Responsable des parcs à conteneurs (Tél. : 069/84.59.88 - robert.dardenne@ipalle.be)

Contexte

L'intercommunalité IPALLE, engagée dans une démarche environnementale visant notamment l'amélioration de la gestion des déchets par des actions de prévention, a voulu mettre en place une action de réemploi des encombrants et des vêtements encore réutilisables. L'intercommunalité collabore depuis 2006 avec les structures du réseau « Ressources » afin d'effectuer une collecte séparée sur rendez-vous des biens ménagers réutilisables sur le territoire des 23 communes de Wallonie picarde. Les communes de Wallonie picarde sont actuellement réparties par zones entre deux différents partenaires pour la collecte sur appel des encombrants.

Les équipements concernés sont les objets en fin de vie trop volumineux pour être contenus dans le sac poubelle communal (ex : mobilier, objets de décoration intérieur volumineux, luminaires, ...) et dont l'état permet une réutilisation.

Les entreprises d'économie sociale partenaires du projet, principalement des ressourceries, valorisent en priorité ces encombrants par leur remise en service ou par recyclage.

Objectifs recherchés

- Offrir un nouveau service pour que le maximum d'encombrants aient une 2^{ème} vie. Eviter l'incinération des gisements d'encombrants et favoriser le réemploi et la revalorisation,
- Contribuer à une meilleure gestion via la réduction des déchets,
- Créer de nouveaux emplois pérennes, notamment en insertion,
- Garantir un service de qualité et gratuit pour les usagers.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

Pour l'année 2014 :

- 2 706 foyers ont fait appel au service de collecte des encombrants
- 763 tonnes d'encombrants ont été collectées et réemployées (58% du tonnage global collecté)
- 156 tonnes de textiles ont été collectées et réemployées (13% du tonnage global collecté)

Le service proposé ne collecte pas les encombrants non réemployables qui sont laissés sur place si présentés à la collecte.

Les 29% d'objets collectés résiduels sont constitués de fractions recyclées (DEEE, métaux, inertes) ou n'étant pas compris dans la définition des encombrants (petits objets) mais réemployés.

Résultats qualitatifs obtenus :

La région Wallonie picarde avait la volonté d'établir un partenariat entre les collectivités et des associations spécifiques dans le but de promouvoir le réemploi d'encombrants. Dans ce contexte, une convention a été établie entre l'intercommunale IPALLE et les différentes structures membres du réseau « Ressource », principalement des ressourceries. Ce contrat associe uniquement des structures membres du réseau Ressource qui bénéficient ainsi d'un gisement de biens réemployables complémentaire à l'apport direct en ressourcerie, indispensable au maintien des structures en place. Ce service de collecte sur appel permet entre autre de faire connaître les activités des ressourceries.

D'autres actions complémentaires sont menées sur le territoire de l'intercommunale IPALLE en matière de réemploi :

- les habitants sont invités à apporter une fois par an leurs vieux jouets sur l'ensemble des 26 parcs à conteneurs (déchèteries) de l'Intercommunale Ipalle et ce durant les heures d'ouverture habituelles. Ils sont collectés par des bénévoles de la Croix-Rouge qui les offrent lors d'actions ponctuelles dans des hôpitaux, des prisons, des institutions...
- une grande collecte de vélos est également organisée une fois par an dans les parcs à conteneurs afin de leur donner une seconde vie et permettre aux citoyens d'avoir un comportement de solidarité envers d'autres personnes plus démunies.
- de même, les livres, manuels scolaires ou bandes dessinées en bon état peuvent être déposés une journée par an dans les parcs à conteneurs. Ils sont redistribués gratuitement à des associations locales. Il est demandé de séparer les livres pour enfants des autres ouvrages.

Evolutions prévues :

Poursuite de la démarche.

Recherche de collaboration avec les ressourceries pour desservir la zone du sud Hainaut qui bénéficie actuellement d'un service classique de collecte au porte à porte des encombrants.

Mise en oeuvre

Planning :

1er contact avec les ressourceries : mi année 2005

Durée de la mise en place du projet : six mois

Date de la 1^{er} collecte : 1er janvier 2006

Evolutions du service après 2006 : création de nouvelles ressourceries (3 ressourceries au départ puis 5)

Moyens humains :

En interne d'IPALLE, deux personnes suivent régulièrement le projet et assurent :

- le bon déroulement du projet,
- une réunion annuelle avec les partenaires,
- des visites des ressourceries,
- une communication des événements.

Le personnel des 4 Ressourceries du « Carré» est constitué de 66 personnes contre 18 personnes pour la ressourcerie de la Poudrière. Un nombre suffisant de personnes permet d'assurer un service de qualité.

Moyens financiers :

Le principe est de rétribuer les ressourceries à concurrence de la dépense évitée pour l'intercommunale pour le traitement des encombrants non arrivés en déchèterie.

Le prix à la tonne des encombrants est de 89,83 €/Tonne.

Moyens techniques :

L'organisation de la collecte s'articule de la façon suivante :

- appel téléphonique du particulier à une Ressourcerie,
- collecte gratuite dans les 10 jours ouvrables,
- collecte à domicile par camions (possibilité pour le particulier de se rendre en direct à la Ressourcerie).

Les communes de Wallonie picarde ont été réparties en plusieurs zones et affectées à cinq ressourceries partenaires :

- le Carré à Ath, Le Carré à Lessines, Le Carré à Mouscron et Le Carré à Tournai,
- la Poudrière de Péruwelz.

Les biens doivent être placés au rez-de-chaussée pour que le service de collecte se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Pour les moyens de communications :

- informations sur le site internet de l'intercommunale avec une vidéo explicative du réemploi,
- des affiches dans les déchèteries pour informer le citoyen.

Partenaires mobilisés :

L'intercommunale Ipalle et les 5 ressourceries.

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

Qualité des biens.
Aspect financier.

Facteurs de réussite :

- Collecte « écrémante » visant spécifiquement les objets réemployables,
- Service qui offre la possibilité aux personnes qui ne disposent pas de moyen de locomotion de pouvoir se débarrasser de leurs encombrants,
- Vitrine pour l'intercommunale,
- Communication.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

Projet pouvant être reproduit facilement dans d'autres collectivités.

Recommandations éventuelles :

Le modèle économique et le type de gouvernance sont délicats à trouver.

Dernière actualisation de la fiche : 10 septembre 2015

Affiche :

COLLECTES SÉLECTIVES D'ENCOMBRANTS MÉNAGERS RÉUTILISABLES
*Ne jetez pas vos meubles en bon état !
Faites-en don à une Ressourcerie*

Quels objets sont concernés ?
Les objets dont l'état permet une réutilisation et trop volumineux pour être contenus dans un sac-poubelle communal : mobilier, électroménagers, objets de décoration intérieure volumineux, luminaires...

Comment procéder ?

- Sur simple appel téléphonique
- Ces objets seront récoltés à votre domicile dans un délai maximum de 10 jours ouvrables
- Les encombrants doivent obligatoirement se trouver au rez-de-chaussée
- Le service est entièrement gratuit

Qui contacter ?
Le Carré à Lessines (068/64.67.15)
ou à Ath (068/44.75.24) et
La Poudrière à Péruwelz (069/77.43.44).

L'affiche illustre ces points avec des illustrations de meubles (table, chaise, fauteuil, bureau) et des logos des partenaires : IPALLE, Ressourcerie de Lessines, La Poudrière, et le Service de Collecte des Déchets de la Région wallonne.

Fiche explicative de la collecte disponible sur le site web de Ipalle :



Collecte sélective de biens ménagers réutilisables Comment ça marche?



Le principe.

L'Intercommunale **IPALLE** collabore avec le Réseau **RESSOURCES** afin d'effectuer la **collecte sélective de biens ménagers réutilisables** sur le territoire des 23 communes de Wallonie picarde. Les entreprises d'économie sociale, partenaires du projet, valorisent ces encombrants de façon prioritaire par leur remise en service ou par recyclage.

Comment s'organise la collecte?

Vous habitez en Wallonie picarde et avez des objets réutilisables dont vous souhaitez vous séparer:

- ▶ sur simple **appel téléphonique** (voir verso);
- ▶ à votre **domicile**;
- ▶ ces objets seront récoltés dans un délai de maximum 10 jours ouvrables;
- ▶ le service est entièrement **gratuit**;
- ▶ les objets doivent **obligatoirement** être déposés au **rez-de-chaussée**;
- ▶ si, lors de la collecte, un bien s'avère non réutilisable, il ne sera pas repris.
- ▶ Vous devez alors, vous rendre au parc à conteneurs pour l'évacuer.



Collecte sélective de biens ménagers réutilisables Comment ça marche?



Quels objets sont concernés?

Sont repris:

- ✓ Les objets en fin de vie dont l'état permet une réutilisation
- ✓ Mobilier, objets de décoration intérieure, luminaires, ...
- ✓ Textiles, vaisselle, livres, jouets, ...
- ✓ Vélos, ...



Ne sont pas repris:

- ✗ Les objets en mauvais état qui ne peuvent être réutilisés
- ✗ Les ordures ménagères, déchets de construction ou déchets dangereux
- ✗ Les sacs de déchets verts (tontes de pelouse, branchages, feuilles...)

Nos partenaires sont à votre disposition pour les petits objets réutilisables.

Qui contacter?

Le Carré
Tournai - Mouscron
069/77.64.40
Rue de Maire, 24 à Froyennes
056/84.74.84

- Place Motte, 45 à Mouscron**
- ▶ Antoing
 - ▶ Brunehaut
 - ▶ Ceilles
 - ▶ Comines
 - ▶ Estaimpuis
 - ▶ Mont-de-l'Enclus
 - ▶ Mouscron
 - ▶ Pecq
 - ▶ Rumes
 - ▶ Tournai
- <http://www.resasbl.be>
info@resasbl.be



La Poudrière - 069/77.43.44

- Rue Neuve Chaussée, 80 à Péruwelz
- ▶ Antoing
 - ▶ Beloeil
 - ▶ Bernissart
 - ▶ Brunehaut
 - ▶ Frasnes-lez-Anvaing
 - ▶ Leuze-en-Hainaut
 - ▶ Péruwelz
 - ▶ Rumes
 - ▶ Tournai
- <http://www.lapoudriere.org> • peruweiz@lapoudriere.be

Le Carré
Ath - Lessines
068/64.67.15
Square des Locomotives, 6
à Ath
Rue Eugène Dupont, 40
à Lessines

- ▶ Ath
 - ▶ Brugellette
 - ▶ Chièvres
 - ▶ Ellezelles
 - ▶ Enghien
 - ▶ Flobecq
 - ▶ Frasnes-lez-Anvaing
 - ▶ Lessines
 - ▶ Silly
- <http://www.resasbl.be>
info@resasbl.be



INTERCOMMUNALE IPALLE

Chemin de l'Eau vive, 1 - 7503 Froyennes - Tél: 069/84.59.88
info@ipalle.be - www.ipalle.be



INTERCOMMUNALE IPALLE

Chemin de l'Eau vive, 1 - 7503 Froyennes - Tél: 069/84.59.88
info@ipalle.be - www.ipalle.be



Collecte sur appel des encombrants et plate-forme de regroupement et de tri des objets réemployables

Porteur de projet : Roannais Agglomération - 63 rue de Jean Jaurès, BP 70005, 42311 Roanne Cedex - <http://www.roannais-agglomeration.fr/>

Typologie de la collectivité : 40 communes – 101 405 habitants
Tonnages DMA 2013 : 36 633 tonnes

Contact : David PERRICHON - Responsable du service déchets ménagers
(Tél. : 0 800 17 34 50 - dperrichon@roannais-agglomeration.fr)

Contexte

Dans son plan de mandat (2008-2012), l'agglomération roannaise s'est engagée à réorganiser la collecte des déchets ménagers, afin de rendre plus efficace le service rendu aux usagers. La réorganisation de la collecte des encombrants constituait le troisième volet de la modernisation de la gestion des déchets ménagers. Elle fait suite à la réorganisation des tournées de collecte des déchets ménagers et au redimensionnement de la déchèterie de la Villette en 2011. Le souhait était aussi d'améliorer la démarche environnementale en matière de réemploi et de valorisation des déchets. D'un autre côté, cinq structures d'insertion roannaises spécialisées dans le réemploi ont sollicité l'agglomération pour avoir accès à de nouveaux gisements d'approvisionnement. En considérant leurs besoins et en constatant le gisement important que représentent les encombrants chez les particuliers, Roannais Agglomération a remplacé depuis juillet 2012 la collecte mensuelle des encombrants au porte à porte par un service gratuit de ramassage à la demande sur rendez-vous. Ce nouveau service, réalisé par la SCIC C3R (Collecte, Réemploi et Recyclage en Roannais), assure la collecte chez les particuliers et regroupe les objets collectés sur une plateforme de tri.

La SCIC C3R, société coopérative d'intérêts collectifs, a été créée par 4 structures d'insertion et une association en concertation avec Roannais Agglomération :

- Cause Commune, porteuse de l'atelier chantier d'insertion ACORA (ressourcerie)
- Valorise, atelier chantier d'insertion
- Ajire, entreprise d'insertion
- Envie Loire, entreprise d'insertion
- Emmaüs Roanne-Mably

Objectifs recherchés

- Offrir un nouveau service pour que le maximum d'encombrants ait une 2^{ème} vie. Eviter l'enfouissement des gisements d'encombrants et favoriser le réemploi et la revalorisation ;
- Contribuer à une meilleure gestion des déchets ;
- Asseoir l'activité des structures d'insertion du territoire ;
- Créer de nouveaux emplois pérennes, notamment en insertion ;
- Garantir un service de qualité et gratuit pour les usagers.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus : l'objectif visé est de réemployer et recycler 80 % des encombrants collectés. Ce taux avoisine aujourd'hui les 89%.

Sur la 1^{ère} année d'activité, les tonnages d'encombrants collectés proviennent à 48% des collectes sur appel et à 52% des déchèteries. Près de 60% des tonnages collectés ont été redistribués aux associations de réemploi, 29 % (bois, ferraille, ...) reviennent à la collectivité en déchèterie pour être valorisés dans les filières spécialisées et les 11 % restants non recyclables sont orientés vers l'enfouissement.

Chiffres de la 1^{ère} année de fonctionnement :

Bilan de la 1 ^{ère} année en kg		
EMMAUS	354 658	} 42% de réemploi
ACORA	17 084	
RECYCLAGE		} 47 % de recvclage
ENVIE	76 571	
VALORISE	59 515	
FERRAILLE	45 950	
DECHETS VERTS	12 215	
BOIS	222 480	
REFUS		} 11 % de refus vers enfouissement
NON RECYCLABLE	99 620	
<i>DONT DECHETS DIFFUS</i>	1 568	
TOTAL	888 093	

Chiffres de la 2^{ème} année de fonctionnement :

Bilan de la 2 ^{ème} année en kg		
EMMAUS	364 417	} 40% de réemploi
ACORA	24 683	
RECYCLAGE		} 49 % de recyclage
ENVIE	82 964	
VALORISE	59 515	
FERRAILLE	50 740	
DECHETS VERTS	17 146	
BOIS	252 040	
REFUS		} 11 % de refus vers enfouissement
NON RECYCLABLE	109 420	
TOTAL	975 251	

Résultats qualitatifs obtenus :

Le projet a permis de fédérer les structures partenaires et de les amener à coopérer et mutualiser leurs moyens au niveau :

- de l'immobilier avec des locaux partagés ;
- du personnel, notamment sur un poste d'encadrement et d'accompagnement socioprofessionnel ;
- des parcours d'insertion, permettant d'offrir des nouvelles opportunités et des passerelles au personnel en insertion ;
- des actions de formation et de communication qui sont menées en commun.

Mise en œuvre

Planning :

- Septembre 2010 : appel à projet du le Grand Roanne pour gérer autrement les encombrants via une plate-forme de tri. 5 structures locales d'insertion intervenant dans le champ du recyclage des déchets ont souhaité se positionner face à cette offre de service,
- Janvier 2011 : mise en place d'un groupe de travail. Etude de faisabilité par le bureau d'études GIRUS spécialisé dans la gestion des déchets,
- 2012 : réflexion sur les aspects juridiques du projet pour trouver un modèle économique viable. L'étude a fait apparaître l'intérêt de créer une structure d'insertion pour une activité qui irait de la collecte des encombrants au réemploi pour aboutir à la création de la SCIC C3R.
- Juillet 2012 : démarrage de la nouvelle collecte sur rendez-vous.

Moyens humains :

Moyens mobilisés en interne au Grand Roanne sur ce projet : 1 chef de projet rattaché à la direction développement économique + mise en place d'un comité de pilotage (élu, DG, chef de projet) et d'un comité technique au sein du service déchets ménagers (chef de service, responsable administrative, responsable déchèterie).

La mise en place du marché de collecte et de tri des encombrants a permis de consolider les structures roannaises du réemploi et de l'insertion et de créer de nouveaux postes. Au démarrage du projet, six postes en insertion, 1,5 poste d'encadrants et 0,3 ETP pour l'accompagnement professionnel ont été créés au sein de la SCIC C3R. C3R emploie actuellement 16 personnes dont 10 CDD d'Insertion, 2 encadrants, 1 chargé d'accueil et de planning, 1 chargé d'accueil Apport Volontaire (depuis septembre 2014), 1 conseillère d'insertion professionnelle à temps partiel et 1 gérante soit **16 personnes au total**.

Moyens financiers :

- **Surcoût de 2,5 % du budget déchet total (200 000 €) par rapport à l'ancienne organisation**

Moyens techniques :



Un numéro vert a été créé pour gérer le service gratuit de ramassage des encombrants au domicile des particuliers sur rendez-vous. Horaires de la permanence téléphonique : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à

17h00. La demande peut également être effectuée par mail via l'adresse c3r.roanne@hotmail.fr.

Le demandeur doit indiquer à l'opérateur la liste et la quantité des objets à enlever (3m³ max/foyer). L'opérateur fixe avec le demandeur le jour et la plage horaire du rendez-vous (prévoir un créneau d'une heure). Le délai entre l'appel téléphonique et le ramassage est de 2 à 3 semaines maximum.

Le ramassage est possible de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00 du lundi au samedi. Le jour de la collecte, la présence du demandeur ou celle d'un tiers est obligatoire. Les encombrants ne doivent pas être déposés sur la voie publique. Pour chaque collecte, un bon d'enlèvement est établi.

La collecte au domicile du demandeur s'effectue au moyen d'un véhicule de type IVECO avec une équipe de 2 personnes.

Les objets sont ensuite dirigés vers la plateforme de tri et de démantèlement, rue Simone Weil à Riorges. Parmi eux, certains encombrants, comme les déchets d'équipements électriques et électroniques sont destinés à la structure Envie2Loire.

Les textiles et meubles sont orientés chez Emmaüs et quelques meubles vont chez ACORA pour subir un relooking et être transformés. Les autres déchets sont démantelés pour alimenter les filières de recyclage bois, métal, plastique...

Les usagers ne peuvent utiliser le service qu'une fois toutes les 6 semaines, soit 8 fois par an.

Objets acceptés (cf. <http://www.encombrant-roanne.com/>):

- tout encombrant dit "gros et lourd" (de grande taille, non dangereux, non toxique) de moins de 3 m³ et transportable par 2 personnes : mobilier (non solidaire du mur), électroménager débranché de toutes sources d'énergie (gaz, électricité), mobilier de jardin, divers...
- les déchets verts : tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles mortes, conditionnés obligatoirement dans des sacs étanches fermés d'une quantité inférieure à 0,5 m³
- les branchages inférieurs à 2m50 de long, mis en fagots et transportables par une personne (diamètre des branchages inférieur à 10 cm).



En complément des encombrants cités ci-dessus, collecte possible des :

- Pots de peinture, batteries, néons, piles, cartouches d'encre (dans la limite de 10k g par collecte),
- Vêtements, bibelots, vaisselle,
- Petits objets (potentiellement ré-employables),
- Cartons, livres...

Un caisson de réemploi est présent sur une déchèterie du territoire et la C3R se charge de son débarrassage tous les jours.

Partenaires mobilisés :

La création de la plateforme de tri a été financée par le Fonds Social Européen via la mesure d'appui au microprojet, par les associations fondatrices via leurs cotisations et par Grand Roanne Agglomération. D'autre part, l'association a reçu une aide financière de l'ADEME au titre de la prévention et de la gestion des déchets. France Active et Loire Active ont aussi accompagné la mise en place de la plateforme de tri et la MACIF ainsi que la fondation VINCI ont subventionné le projet.

Evolutions prévues :

Ce projet a été finalisé sur un périmètre à 6 communes, 2 déchèteries et 69 000 habitants. Au 1^{er} janvier 2013, la création de Roannais Agglomération (40 communes, 4 déchèteries et 101 405 habitants) oblige la collectivité à lancer une réflexion d'extension du projet. Le marché arrivant à échéance en mai 2016, la future consultation tiendra compte de ces réflexions.

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

- L'organisation existante à l'échelon local : certains acteurs ne sont pas ouverts à ces nouvelles formes de coopération.
- Dimensionnement et échelle du projet : une dynamique solidaire à l'échelle micro-locale et la nécessaire dimension « industrielle » sur certains aspects.

Facteurs de réussite :

Engagement dans une démarche de co-construction avec les acteurs : il faut une certaine synergie entre les donneurs d'ordre et les participants.

Capacité à tisser un réseau local. Une grande détermination des acteurs est primordiale.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

Régulièrement, C3R accueille au sein de la plateforme de tri des délégations d'élus, de techniciens, de responsables associatifs issus d'autres départements, d'autres régions s'interrogeant sur l'essaimage envisageable de ce type de projet.

D'autres structures, construites sur le même modèle, ont déjà vu le jour : R3 (Bordeaux).

C3R a été intégrée dans la démarche de création d'une recyclerie au niveau du Grand Lyon (sous forme de témoignages lors d'une séance collective de travail).

La notion fédératrice de ce projet suscite un certain engouement.

Recommandations éventuelles :

La pertinence de l'étude de faisabilité est primordiale afin d'identifier le plus précisément possible la qualité et la quantité du gisement d'encombrants à collecter.

Le modèle économique et le type de gouvernance sont délicats à trouver.

Prévoir un temps de réflexion long : quelques années sont nécessaires pour faire murir le projet.

Dernière actualisation de la fiche : 12/10/15

Plateforme de regroupement et de tri des encombrants collectés sur appel :





Flyer d'information :

**ENCOMBRANTS DES PARTICULIERS :
COLLECTE A DOMICILE SUR APPEL
OU
APPORT VOLONTAIRE,**

à vous de choisir !

Service Gratuit

N°Vert 0 800 00 08 56

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ou par mail via le site internet :
encombrant-roanne.org



Collecte des encombrants : du lundi au samedi

Horaires bureau CSR :

du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h et 13 h à 18 h 30

le samedi : de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h

Chiffres clés : + de 3000 collectes en 1 an. 900 tonnes la 1^{ère} année soit 3 tonnes par jour en moyenne dont 10 % de non recyclable.

Employés : Une dizaine d'employés en insertion dans le but de développer des compétences du type : Agent de tri de collecte, chauffeur, livreur, cariste...

Partenaires :

Financeurs :

V- Nouveaux moyens de collecte des objets réemployables en déchèterie

Les déchèteries captent plus d'un tiers du gisement des déchets ménagers et assimilés, avec une fréquentation en constante augmentation. Or beaucoup d'objets apportés en déchèterie sont en bon état, voire réparables. Dorénavant et comme le permet la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), certaines déchèteries ont dédié un espace de réemploi pour le détournement de ces objets réemployables. Des partenariats avec certains acteurs, comme par exemple les ateliers associatifs de réparation de cycles, peuvent être envisagés. Ces derniers sont en effet à la recherche de vélos pour les proposer à la vente à prix réduit et favoriser les modes de déplacement doux ou de pièces détachées pour les remettre en état.

V.1 Une seconde vie pour les vélos récupérés en déchèterie

V.2 Un espace recyclerie en déchèterie mobile

Une seconde vie pour les vélos récupérés en déchèterie

Porteur de projet : Communauté de Communes du Bassin de Pompey (CCBP) - Rue des 4 Eléments, 54340 POMPEY - <http://www.bassinpompey.fr/>

Typologie de la collectivité : 13 communes – 40 000 habitants

Contact : Christophe HARMAND - Chef de pôle Environnement et Energies renouvelables (Tél. : 03.83.49.81.81 - charmand@bassinpompey.fr)

Contexte

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey (CCBP) a adopté un programme local de prévention des déchets en 2012. Ce dernier s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 et de la politique de développement durable mené par le Bassin de Pompey et ses communes. Son objectif est d'aboutir à une diminution de la production des déchets et par conséquent à une réduction des quantités collectées et traitées par l'incinération ou l'enfouissement avec la mise en œuvre d'actions concrètes (achats écoresponsables, mise en place de nouvelles filières de réemploi, réparation d'objets, actions d'information et de sensibilisation). L'objectif prioritaire est la diminution de la production des déchets ménagers et assimilés de 7 % sur 5 ans, ce qui correspond à environ 1 700 tonnes.

Or la collectivité a constaté que chaque année, de nombreux vélos sont apportés en déchèterie par les habitants du Bassin de Pompey. Parmi ces vélos, une proportion très importante pourrait être remis en circulation après quelques réparations.

Suite à ce constat, la CCBP a conclu en juillet 2012 un partenariat avec l'association Dynamo spécialisée dans la récupération et la remise en état de vélos, afin de permettre la récupération et le réemploi des vélos usagés déposés en déchèterie par les habitants.

Objectifs recherchés

- Participer à la diminution de la masse globale des déchets produits sur le Bassin de Pompey en réemployant les vélos en état de marche,
- Fournir des pièces détachées pour l'atelier situé dans le centre-ville de Nancy,
- Permettre aux adhérents d'apprendre comment entretenir et réparer leurs cycles grâce à l'atelier du centre-ville de Nancy et à un atelier mobile qui leur permet de se déplacer sur diverses manifestations,
- Favoriser la mobilité durable et l'accès à des vélos bon marché.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

Environ 200 bicyclettes adultes collectées par Dynamo du 1^{er} janvier 2013 au 31/12/2013.

120 bicyclettes récupérées en 2014.

Résultats qualitatifs obtenus :

Satisfaction des usagers non mesurée à ce jour par le biais d'enquête.

Mise en lumière de l'association DYNAMO lors des journées événementielles organisées par la CCBP qui permettent de récupérer toujours plus de cycles en déchèterie par des animations autour du vélo : réparation, récupération de pièces, recyclages en objets divers, promotion des déplacements doux ...

Exemple de recyclage et de détournement de pièces de vélos :



Création de « vélos fous »

Evolutions prévues :

Pas d'évolution prévue à ce jour.

Mise en oeuvre

Planning :

- 2011 : rencontre avec DYNAMO
- 2012 : signature de la convention avec DYNAMO (en juillet)
- 12/12/12 : 1^{ère} collecte effectuée en déchèterie
- 2013 : caractérisation d'une benne d'encombrants

Moyens humains :

En interne : les gardiens de déchèterie informent de la présence de cette nouvelle collecte et veillent à ce que les cycles soient bien déposés à l'endroit prévu à cet effet.

Moyens financiers :

Equipement de 2 racks pour stocker les vélos et d'une chaîne de sécurité avec cadenas (environ 660 euros HT).

Moyens techniques :

Fixation des racks au sol pour le stockage des vélos par les services techniques.

De la collectivité :

- Signature d'une convention avec DYNAMO.
- Achat de 2 racks à vélos de 9 emplacements mis en place dans 1 déchèterie.
- Communication sur le service via le journal du tri et le bulletin de la collectivité (cf. article ci après).
- Communication via France 3 Lorraine Champagne Ardennes : <https://vimeo.com/57451827>
- Déclenchement des enlèvements par le gardien de déchèterie par appel téléphonique auprès de l'association.



De l'association DYNAMO :

- 1 tripode pour collecter les vélos avec remorque ou une camionnette selon météo,
- Au niveau de l'atelier situé sur Nancy : 1 200 adhérents à l'année, 20 bénévoles, 2 services civiques et 4 salariés qui aident à réparer les vélos, à animer des ateliers de réparation ou de recyclage, à gérer les adhésions, à participer aux différents projets comme Dyna'Mots, l'Atelier Mobile ou la création de « vélos fous », à la réalisation d'actions évènementielles (projections, rencontres-débats...) et à communiquer (création d'affiches...).
- Horaires d'ouverture : de 14h00 à 20h00 les mardis et mercredis, 10h00/12h00 et 14h00/17h00 les jeudis et vendredis, 14h00 à 17h00 les samedis.



Autres partenaires mobilisés :

Aucun.

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

Réutilisation difficile des vélos enfants et par conséquent ces vélos ne sont pas pris en compte dans la collecte.

Vandalisme occasionnel lié au fait que les vélos sont stockés en extérieur.

Facteurs de réussite :

Promotion de l'association sur diverses manifestations en lien avec le développement durable.

Collecte régulière des vélos de la part de l'association.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité :

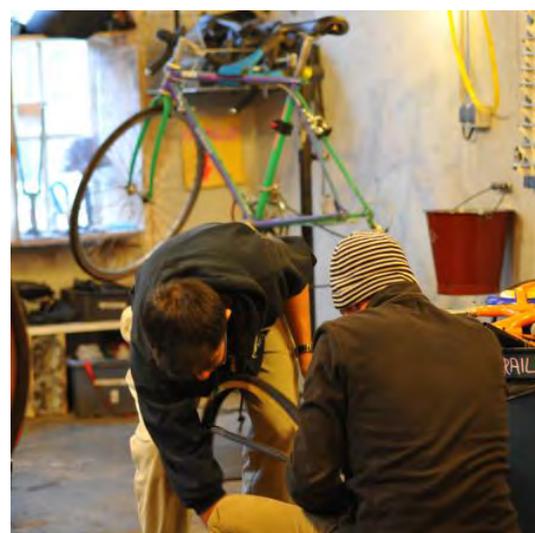
Opération facilement reproductible nécessitant peu d'investissement matériel.

Recommandations éventuelles :

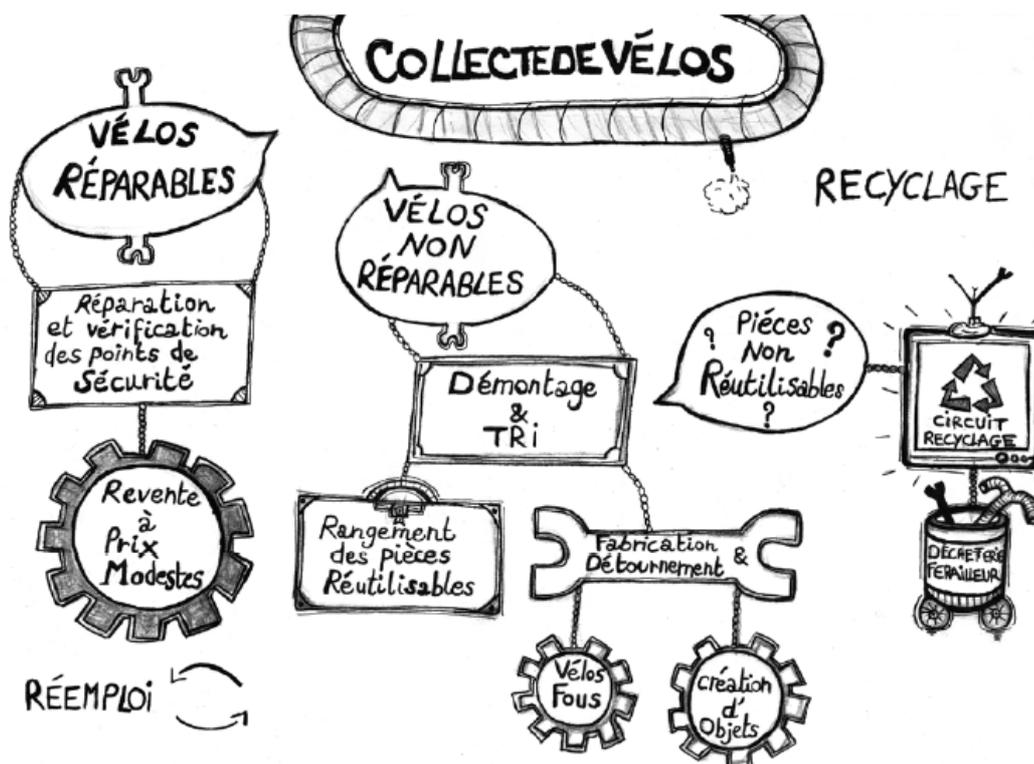
Il est nécessaire d'investir dans une chaîne et un cadenas si rangement extérieur ou d'enfermer les vélos dans un local.

Dernière actualisation de la fiche : 15/09/15

Atelier DYNAMO :



Synoptique de réemploi et réutilisation des vélos au sein de DYNAMO :



Communication dans le bulletin de la collectivité :

Un vélo + un vélo = un vélo !

Chaque année, de nombreux vélos sont apportés en déchetterie par les habitants du Bassin de Pompey. Parmi eux, une proportion très importante pourrait être remis en circulation après quelques réparations, et ainsi participer à la diminution de la masse globale de déchets produite sur le Bassin de Pompey. Les autres sont transformés en pièces détachées, mais également en artisanat.

L'association Dynamo, installée à Nancy, s'est spécialisée dans la récupération et la remise en état et en circulation de vélos usagés. Elle propose également à ses adhérents d'apprendre comment entretenir et réparer leurs cycles grâce à un atelier situé dans le centre de Nancy et à un atelier mobile qui leur permet de se déplacer sur diverses manifestations.

Un partenariat a été signé avec l'association Dynamo leur permettant de récupérer les vélos déposés à la déchetterie du Bassin de Pompey. Ce partenariat contribue à répondre aux objectifs de réduction des déchets fixés nationalement par la Grenelle de l'environnement et localement dans l'Agenda 21 du Bassin de Pompey.

CONTACT

Atelier Dynamo
25 Grande Rue - Nancy
ville de Nancy 10 rue Pierre Contambert
Tél. 03 83 37 32 71

Horaires :
mardi - 14H à 20H
mercredi - 14H à 20H
jeudi - 10H à 12H et 14H à 17H
vendredi - 10H à 12H et 14H à 17H
samedi - 10H à 17H

Associations de bénévoles et de bénévoles

Un espace recyclerie en déchèterie mobile

Porteur de projet : Communauté d'Agglomération Est Ensemble

100 avenue Gaston Roussel - 93 232 ROMAINVILLE Cedex - <http://www.est-ensemble.fr/>

Typologie de la collectivité : 9 communes - environ 400 000 habitants

Tonnages de DMA collectés en 2013 : 174 734 tonnes

Mode d'exploitation de la collecte des DMA : prestation privée pour les OMR et les collectes séparées, gardiennage en régie des déchèteries (avec soutien privé), et gestion du bas de quai en prestation privée

Contact : Marion DRISSI - Direction Prévention et Valorisation des Déchets - Responsable du pôle Etudes et Stratégie (Tél.: 01 79 64 54 13 - marion.drissi@est-ensemble.fr)

Contexte

Les habitants d'Est Ensemble n'ont accès qu'à trois déchèteries, en comptant la déchèterie du SYCTOM. Etant données les contraintes pour trouver des terrains suffisamment grands en zone urbaine dense pour accueillir une déchèterie et compte-tenu du coût du foncier, il a été décidé de mettre en place un réseau de déchèteries mobiles sur le principe de partage de l'espace public.

La déchèterie mobile est un service de proximité, réservé aux particuliers et complémentaire des collectes en porte-à-porte. Elle permet la collecte des déchets au sein même des quartiers. Le but est de permettre aux habitants de déposer leurs déchets encombrants et dangereux, de les trier à la source et de récupérer certains objets pour une nouvelle utilisation. Elle participe à maintenir les quartiers propres en luttant contre les dépôts sauvages des déchets.

A ce jour, deux déchèteries mobiles se tiennent mensuellement à Montreuil et au Pré-Saint-Gervais. C'est un stand éphémère situé sur l'espace public qui s'installe sur une demi-journée.

Objectifs recherchés

Dans le cadre des déchèteries mobiles, est prévu un espace recyclerie : ce lieu est prévu pour que chacun puisse déposer et récupérer gratuitement des objets en bon état pour leur donner une nouvelle vie. Les objets qui peuvent être déposés sont de la vaisselle, des objets culturels (livres, CD, cassettes VHS, DVD...), des jouets, des jeux de société, des bibelots et des petits meubles. Les D3E ne sont pas admis dans la recyclerie.

Cette démarche de développement durable conjugue le partage social et la préservation des ressources naturelles. La volonté est également d'orienter les citoyens vers de nouvelles habitudes en réduisant les déchets à la source.

Résultats obtenus

Résultats quantitatifs obtenus :

Statistiques moyennes des déchèteries mobiles : 45 visiteurs/demi-journée de 4 heures. Les tonnages collectés varient en moyenne par demi-journée entre 0,5 T et 1,7 T.

Actuellement, la collectivité ne quantifie pas les déchets déposés dans l'espace recyclerie et ceux qui sont repris. Un listing est cependant à l'étude pour relever le nom et l'adresse des personnes déposant des objets ainsi que la nature des objets déposés. En fin de déchèterie mobile, les objets non repris sont réaffectés dans les bennes correspondantes.

Résultats qualitatifs obtenus :

Cette action permet d'associer prévention et gestion des déchets. Cet espace recyclerie contribue à sensibiliser les usagers qui viennent déposer des objets pour leur réemploi, afin qu'ils acquièrent le réflexe de penser au réemploi avant de jeter. Les usagers sont agréablement surpris de cette démarche, et quand un agent leur propose de déposer leur objet réutilisable dans le stand en expliquant le principe, ils en profitent pour regarder si des objets déposés par d'autres usagers les intéressent.

Evolutions prévues :

Afin de valoriser l'ensemble des flux réutilisables, Est Ensemble mène une réflexion pour que les objets non repris en fin de déchèterie mobile puissent être récupérés par une association.

Déploiement d'1 à 2 déchèteries mobiles par commune avec espace réemploi : le déploiement sur Pantin et Bagnolet est d'ores et déjà programmé (octobre 2015).

Mise en œuvre

Planning :

Le planning de mise en œuvre des espaces recycleries coïncide avec celui des déchèteries mobiles : la première expérimentation a eu lieu en 2011 pour Montreuil, puis elle a été pérennisée tous les 4èmes samedis de chaque mois. Pour le Pré-Saint-Gervais, une expérimentation a été faite en 2012, avant une mise en place tous les 1ers samedis de chaque mois à partir de 2013.

Les déchèteries mobiles sont toujours en phase de déploiement sur l'ensemble des villes de l'agglomération.

Moyens humains :

2 à 3 agents assurent l'accueil et l'orientation des usagers pour chaque déchèterie mobile. Les agents qui accueillent les usagers de la déchèterie mobile demandent systématiquement à la personne ce qu'elle apporte pour assurer le suivi et pour l'orienter. Si l'agent voit à ce moment-là que des objets peuvent être réutilisés, il invite l'utilisateur à le déposer dans l'espace recyclerie. Des éco-animateurs interviennent sur un stand afin de diffuser des messages de tri et prévention.



Moyens financiers :

Les déchèteries mobiles sont réalisées avec les moyens internes d'Est Ensemble (communication, mise en place des tentes, barrières, table de réemploi, espaces de stockage et box pour certains déchets et agents d'accueil), sauf pour la mise à disposition, la reprise et le traitement des bennes grand volume de capacité 15 m³ réalisés par le prestataire de déchèteries SITA. Les déchets non collectés en benne sont évacués par la collectivité.

Le coût moyen d'une déchèterie mobile pour la collectivité (avec prestation pour l'enlèvement des bennes) est d'environ 1 300 € TTC pour une demi-journée.

Moyens techniques :

La déchèterie mobile se compose d'un espace d'accueil, de plusieurs bennes pour les déchets volumineux de type encombrants, déchets verts, bois/meuble (entre 2 et 4 par déchèterie mobile), de box pour le petit électro-ménager, de caisses pour les déchets toxiques, d'un espace pour les grands cartons, et d'un espace recyclerie sur table (superficie 2 m²). Le volume autorisé d'apport global de déchets est de 2 m³ par apport.



La déchèterie mobile occupe une superficie d'environ 200 m² au sol. Elle est implantée sur une voie de circulation (arrêté de circulation à demander au préalable auprès de la mairie de la commune d'implantation).

Au démarrage d'une nouvelle déchèterie mobile, un flyer (cf. exemple ci-après) est distribué quelques jours avant dans les boîtes aux lettres annonçant la mise en place de la déchèterie mobile. Le jour J, l'espace est balisé avec des barrières recouvertes d'une bâche au logo de la collectivité. L'usage peut circuler dans les zones délimitées dans l'espace.

Présents tout au long de cette action, les agents d'Est Ensemble expliquent les gestes à adopter pour produire moins de déchets et réemployer, et les consignes à suivre pour trier de manière plus efficace (quantité et qualité du tri).



Illustration : Installation d'une déchèterie mobile

Planning des déchèteries mobiles régulières :

- Déchèterie mobile du Pré Saint-Gervais, face au 33 rue Danton : le 1^{er} samedi de chaque mois de 8h30 à 12h30
- Déchèterie mobile de Montreuil, place de la République : le 4^{ème} samedi de chaque mois de 8h30 à 12h30

Partenaires mobilisés :

Les communes pour les lieux d'implantation et SITA pour la collecte des bennes.

Principaux freins et facteurs de réussite

Freins :

Difficulté en amont de trouver et valider l'emplacement avec la commune d'accueil.

Des personnes non usagers de la déchèterie demandent souvent de récupérer l'ensemble de ce qui est déposé dans l'espace recyclerie (pas forcément pour un usage personnel), alors que la déchèterie n'est pas finie.

Communication surtout assurée le jour J par la visibilité de la structure au cœur du quartier (les personnes passant devant) avec un rayonnement essentiellement local au niveau des habitants du quartier

Facteurs de réussite :

La sensibilisation des agents d'accueil est importante.

Convivialité de l'espace.

Valorisation de cette expérience

Reproductibilité : Oui.

Recommandations éventuelles :

L'espace recyclerie fonctionne bien quand il est visible (panneaux + objets déposés sur une table).

Dernière actualisation de la fiche : 06/10/15

Dépliant expliquant la déchèterie mobile :

La déchèterie mobile, **une solution pour lutter contre les dépôts sauvages**

En complément du service de collecte des encombrants, la déchèterie mobile lutte contre les dépôts sauvages des déchets et participe à maintenir nos quartiers propres.

Cette incivilité, qui nuit à l'image de nos quartiers, constitue une infraction passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 €. Faites passer le message !



Est Ensemble, **pour un cadre de vie plus agréable**

Créée en 2010, la Communauté d'agglomération Est Ensemble regroupe 9 villes autour d'un projet visant à faire de l'Est parisien un territoire écologique et solidaire.

Depuis janvier 2010, Est Ensemble est en charge de la gestion des déchets grâce à une politique ambitieuse qui fait de la prévention et de la valorisation un pilier capital pour améliorer le cadre de vie de 400 000 habitants.

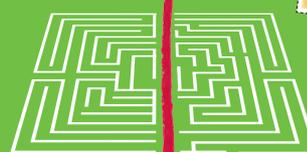
Retrouvez la date, l'horaire et l'emplacement de la prochaine déchèterie mobile dans votre commune, sur le magazine de votre ville et sur le site internet de l'Agglomération

www.est-ensemble.fr
rubrique Prévention et valorisation des déchets

Pour plus d'informations, vous pouvez également appeler le numéro vert

Infos déchets
N° Vert 0 805 055 055

Pratique, écologique et économique,



la déchèterie mobile !

UN SERVICE DE L'AGGLOMÉRATION EST ENSEMBLE EN PARTENARIAT AVEC VOTRE VILLE

Communauté d'agglomération Est Ensemble :
Bagnole / Bobigny / Bondy / Le Pré Saint-Cervais / Les Lilas /
Montreuil / Nisy-le-Sec / Pantin / Romainville



La déchèterie mobile **pour être plus près de vous**

La déchèterie mobile est un service de proximité assuré par la Communauté d'agglomération Est Ensemble en partenariat avec votre ville pour la collecte des déchets au sein même des quartiers.

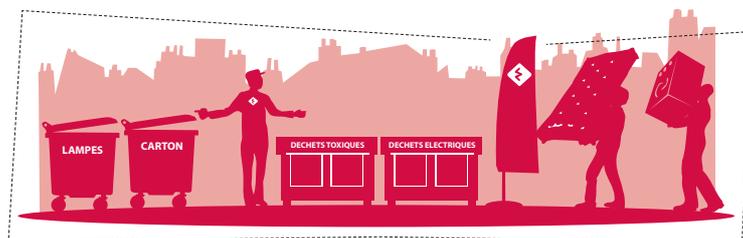
La déchèterie mobile est une installation itinérante composée d'un espace d'accueil, de plusieurs bennes pour les déchets volumineux, de box pour le petit électro-ménager, d'un espace réservé pour le grand électro-ménager, de conteneurs pour les déchets toxiques et les grands cartons, et d'un espace recyclerie.

Pour quels déchets ?

Sont autorisés les déchets suivants :

- Bois + Meubles + Cartons
- Objets encombrants
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Lampes à économie d'énergie et néons
- Déchets toxiques (huile alimentaire et de vidange, acides, batteries, piles, solvants, vernis, peintures, radiographies)

Ces déchets seront valorisés.



Un service gratuit réservé aux particuliers

Ce service entièrement gratuit est réservé aux particuliers résidents de la commune d'accueil. Les professionnels doivent se diriger vers des déchèteries spécialisées.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ils vous seront demandés.

Ne sont pas acceptés :

- Déchets des professionnels
- Déchets ménagers collectés en bac et apport volontaire (ordures ménagères, emballages et papier recyclables, emballages en verre)
- Amiante + Pneus
- Bouteilles de gaz
- Déchets de soins

La déchèterie mobile, **moins de déchets et plus de tri**

Grâce à la déchèterie mobile, la quantité d'objets triés dans votre ville sera augmentée, ce qui favorise l'emploi dans les activités vertes et préserve nos ressources naturelles. La déchèterie mobile, c'est aussi un moment d'éducation à l'environnement. Nos agents expliquent aux petits et aux grands les gestes à adopter pour produire moins de déchets et les consignes à suivre pour trier plus et mieux. Venez leur en parler !



Donnez et récupérez, adoptez le réflexe recyclerie !

Parce que l'objet dont vous n'avez plus besoin peut servir à quelqu'un d'autre, la déchèterie mobile prévoit un espace recyclerie. Un lieu où vous pouvez venir déposer et récupérer gratuitement des objets pour leur donner une nouvelle vie. La recyclerie, c'est zéro déchet pour un maximum d'utilité écologique et sociale !

Vous pouvez y déposer de la vaisselle, des objets culturels (livres, CD, cassettes VHS, DVD, etc.), des jouets, des jeux de société, des bibelots et des petits meubles.



Attention : pour des raisons de sécurité, les équipements électriques et électroniques ne sont pas admis dans la recyclerie.

Flyer annonçant les déchèteries mobiles :

L'Agglomération Est Ensemble
en partenariat avec votre ville organise

une déchèterie mobile dans votre quartier

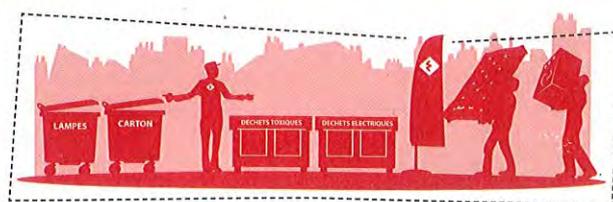
DES SOLUTIONS POUR LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Le Pré Saint-Gervais
face au 33 rue Danton

Reprise le samedi 8 juin 2013
Puis, tous les 1^{ers} samedis du mois
6 juil, 7 sept, 5 oct, 2 nov et 7 déc 2013
Interruption en août

de 8h30 à 12h30

Bagnolet / Bobigny / Bondy /
Le Pré Saint-Gervais / Les Lilas / Montreuil /
Noisy-le-Sec / Pantin / Romainville



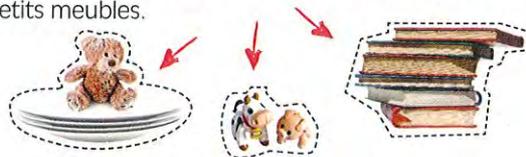
Une déchèterie mobile, vous pouvez y déposer :

- Bois + Meubles + Cartons
- Objets encombrants
- Déchets d'équipements électriques et électroniques
- Lampes à économie d'énergie et néons
- Déchets toxiques (huile alimentaire et de vidange, acides, batteries, piles, solvants, vernis, peintures, radiographies)

Ces déchets seront valorisés.

Donnez une nouvelle vie à vos déchets !

Apportez et venez récupérer gratuitement de la vaisselle, des livres, des CD, des cassettes VHS, des DVD, des jouets, des jeux de société, des bibelots et des petits meubles.



À SAVOIR

La déchèterie mobile est un service gratuit réservé aux particuliers qui résident dans les villes de l'Agglomération. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Le volume des déchets acceptés ne doit pas excéder 2m³ par foyer, soit 2 grands appareils électroménagers, 2 commodes ou encore une grande armoire.

Ne pas jeter sur la voie publique - Est Ensemble / Direction de la Communication et de la Prévention et de la Valorisation des déchets - ...@estensemble.fr - Photothèque Eco Emballage - Juin 2012

Besoin d'un conseil ? www.est-ensemble.fr
Infos déchets 0 805 055 055
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Photo des objets collectés dans l'espace recyclerie :



GLOSSAIRE

BOM : Benne à Ordures Ménagères
CA : Communauté d'Agglomération
CC : Communauté de Communes
CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CD : Conseil Départemental
CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales
CU : Communauté Urbaine
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement
D3E ou DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DMA : Déchet Ménagers et Assimilés
DV : Déchets Verts
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ESS : Economie Sociale et Solidaire
ETP : Equivalent Temps Plein
GEM : Gros Electroménager
ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
OMA : Ordures Ménagères et Assimilés
ONG : Organisation Non Gouvernementale
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
PAM : Petits Appareils Ménagers
PAP : Porte à Porte
PAV : Point d'Apport Volontaire
PLP : Programme Local de Prévention
PNPD : Programme National de Prévention des Déchets
PR : Point de regroupement
PTAC : Poids Total Autorisé en Charge
REP : Responsabilité Elargie du Producteur
SAS : Société par Actions Simplifiée
SPGD : Service Public de Gestion des Déchets

Annexe collecte des ordinateurs de Marseille Métropole

Volet 1	Axe 1.3	Action n° 5
MPM Collectivité exemplaire	Permettre l'appropriation des enjeux du Plan Climat par les agents de MPM	Mieux gérer les déchets et diminuer les émissions de polluants

Fiche opérationnelle n° 5.2	Développer le rachat par les agents du matériel réformé
-----------------------------	--

	Opé.	Regl.	Fin.	Org.	Sens.	Ener.	Mob.	Biod.	Déchets	Cadre de V.	Pilotage de l'opération
Type de démarche (1)				X					X		MPM - (DPL - DAJ - DEE-DSI-DGS)

Enjeux Lors du renouvellement de certaines catégories de fournitures telles que le matériel informatique et bureautique, le mobilier ou le parc de véhicules, la collectivité peut proposer à ses agents de les racheter. En plus de donner une seconde vie à ces objets, cela permettra aussi de réduire la quantité de déchets produite par MPM et de réduire les coûts d'enlèvement et de mise en décharge.
L'objectif est de permettre le rachat de 25% du matériel informatique par les agents en 2020, et 50% en 2030.

Description Etudier les conditions juridiques et économiques permettant le rachat du matériel informatique, de la téléphonie, du matériel bureautique, du mobilier, des voitures par les agents de la collectivité. L'étude a été réalisée. Elle distingue les différentes alternatives possibles au sein de chaque cas de figure.
 Une réunion de travail a été réalisée le 25 juillet 2013 entre la DEE et la DPSI, représentées respectivement par leurs directeurs. A l'examen des différentes solutions, la mise en place d'une convention avec un opérateur privé (n°4) a été retenue comme présentant les meilleures opportunités structurelles, juridiques et opérationnelles. Cette conclusion a fait l'objet d'une acceptation du DGS. Après transmission des éléments nécessaires par la DPSI en vue d'obtenir une articulation opérationnelle entre leur direction récemment dotée d'un emploi d'avenir, et le futur prestataire, la mise en concurrence sur le projet de convention a été lancée. L'examen de cette consultation a désigné un prestataire qui assurera le réemploi des ordinateurs en état de fonctionner, avec une recette pour la collectivité, et le recyclage des autres avec un coût pour la collectivité.



Financement	FEDER	ETAT	ADEME	REGION	CG13	Autres
Principe	Pas de subvention envisageable à ce stade du projet					
Taux						

Coût financier	Recette		Coût annuel en € TTC (année pleine)		Recette		Coût cumulé sur 10 ans de l'opération en € TTC	
Détail en € TTC								

Planification	Durée globale de l'opération	Pluri-annuelle	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2020/2050
	Etudes de définition													
	Mise en œuvre													



(1) Opé = Opérationnelle, Regl.=Réglementaire, Fin = Financier, Org = organisationnel, Sens= sensibilisation - (2) Ener = Energie, Mob. = Mobilité, Biod.=biodiversité, Déchets, Cadre de V. = Cadre de vie et solidarité

Annexes de la recyclerie du campus de l'INSA de Lyon



STOP



aux faux déchets !

Il y a trop d'objets en bon état dans vos poubelles, ne les jetez plus !

Gardez précieusement vos vêtements usagés, tables, chaises, lampes, cintres, rideaux, vaisselle, électroménagers, livres, photocopiés, téléphones, pinces à linge... **et donnez-leur une deuxième vie.**

L'INSA de Lyon, la Ville de Villeurbanne, le Grand Lyon et l'Armée du Salut s'associent pour mettre à votre disposition une **RECYCLERIE**.



Principe
Lors des déménagements de juin, vous êtes invités à déposer vos objets en bon état dans le point de dépôt le plus proche. Dès septembre, les objets sont revendus à prix symbolique aux nouveaux résidents pour faciliter leur intégration. La totalité des recettes est destinée aux associations et projets développement durable de l'INSA. En fin d'opération, le stock est donné à l'Armée du Salut.



Vous pouvez faire un geste simple et concret pour l'environnement et la solidarité !

Des points de dépôt seront ouverts à proximité de votre résidence durant le mois de juin.



SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut



villeurbanne

GRANDLYON
communauté urbaine





INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE LYON

Bilan Recyclerie 2012



L'INSA DE LYON

membre de
UNIVERSITÉ DE LYON



Une initiative collective

Le projet = solidarité et environnement

- *Changer notre regard sur nos déchets*
- *Réduire les volumes de déchets produits*
- *Aider les étudiants qui en ont besoin*
- *Créer de l'emploi local et solidaire*
- *Financer d'autres projets DD*



Partenaires du projet 2012

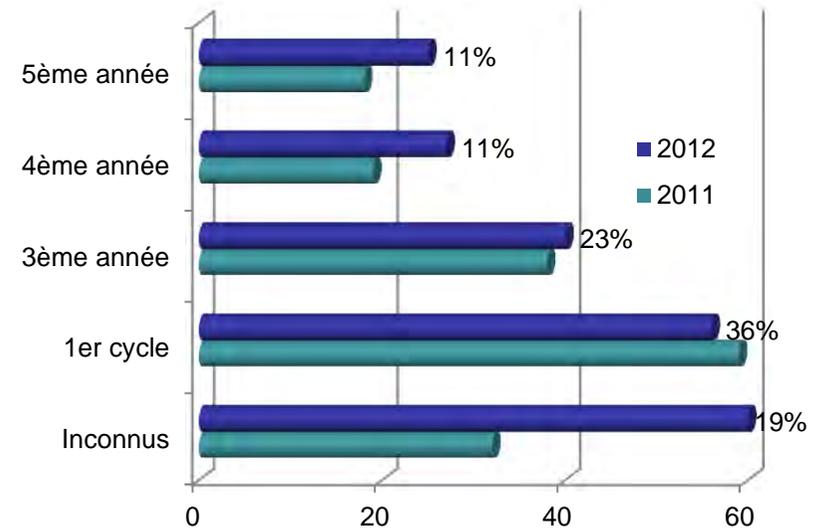
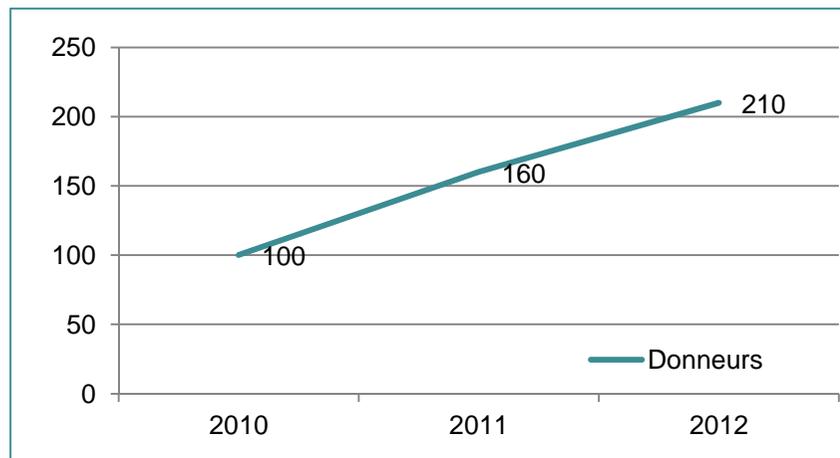
- La Fondation de l'Armée du Salut
- La Direction de l'Insertion et de l'Emploi de la mairie de Villeurbanne
- La Division Gestion des déchets du Grand Lyon
- Le CROUS de Lyon - Saint Etienne
- La ville de Lyon

Services et Directions mobilisées :

- La Bibliothèque Marie Curie
- Le Centre des Humanités
- La Direction des Relations Internationales
- La Direction de la Communication
- La Direction du Patrimoine
- Le Service Multimédia Audiovisuel

Collecte

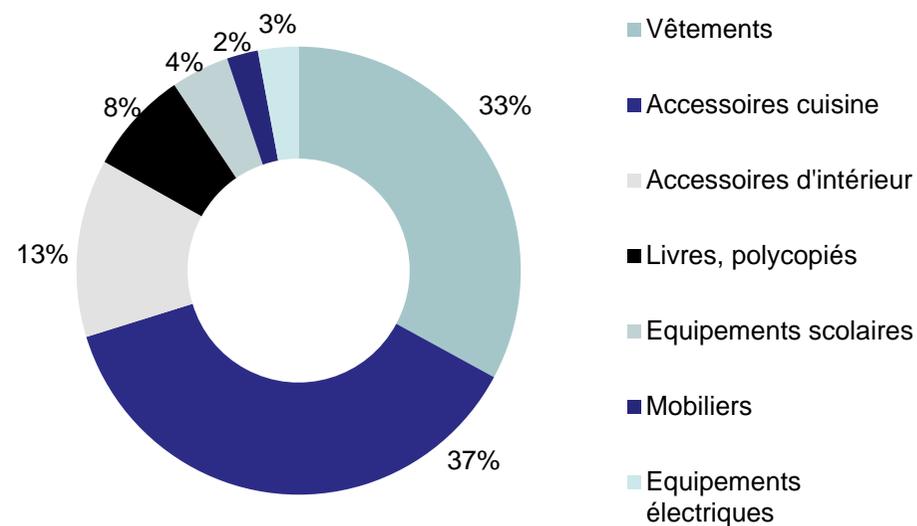
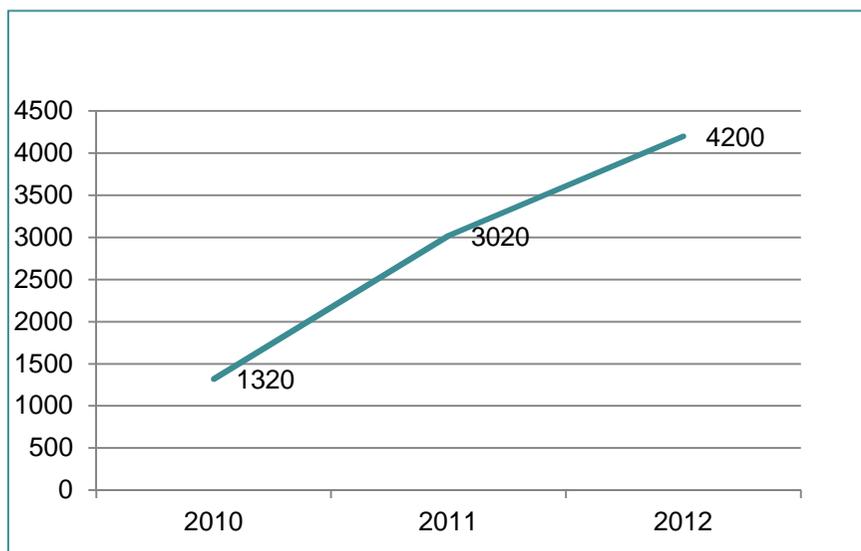
- 4 points de collectes sur le campus tenus par un chantier d'insertion professionnelle de la Fondation de l'Armée du Salut, financé par la Ville de Villeurbanne à hauteur de 5000 euros
- 210 donateurs (+31,5% par rapport à 2011)
- 1/3 des donateurs sont étudiants de 1^{er} cycle



* GDD : Groupe Développement durable

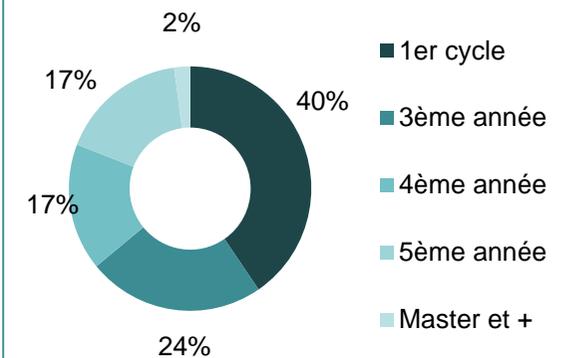
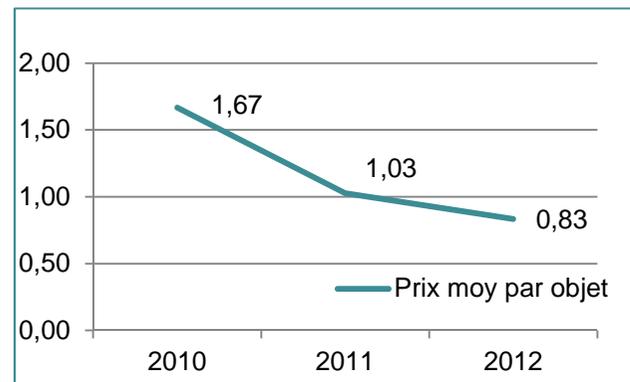
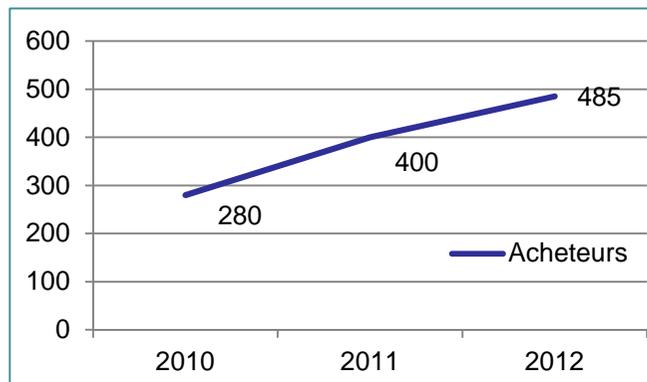
Articles

- 4200 objets collectés (+39% par rapport à 2011)
- 2/3 des articles sont des accessoires de cuisines et des vêtements.
- Collectes complémentaires :
 - Un vide-grenier à Villeurbanne
 - Un don de livres de la Bibliothèque M. Curie
 - Un complément de gamme fourni par la Fondation de l'Armée du Salut



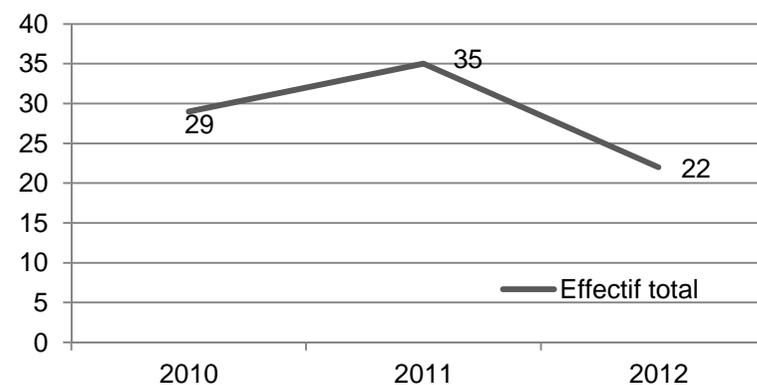
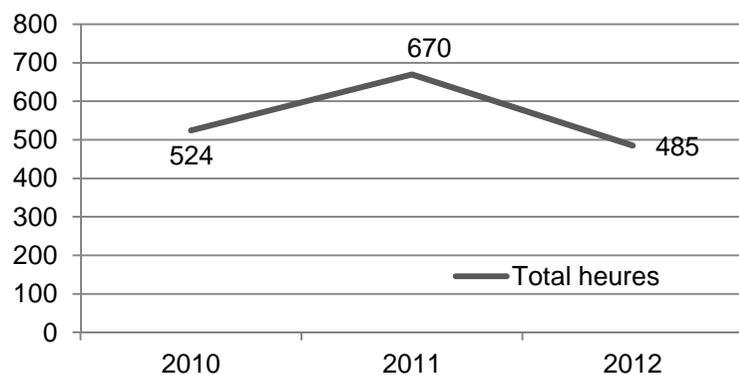
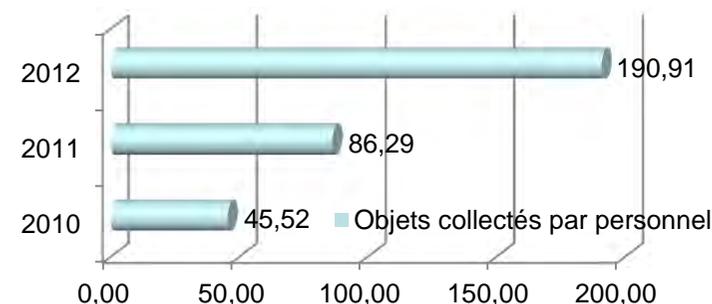
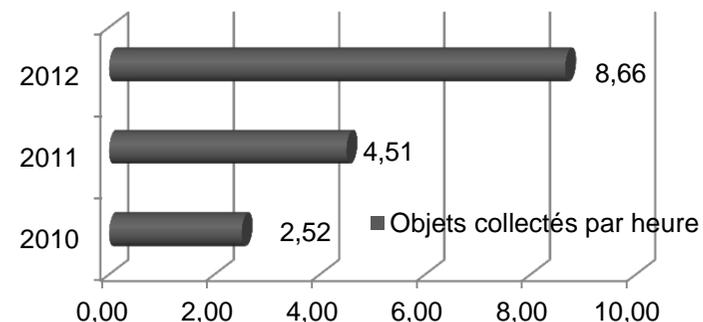
Vente

- 485 acheteurs (+21% par rapport à 2011)
- Le prix moyen par article a baissé de 20% par rapport à 2011
- 2/3 des acheteurs sont des étudiants de 1^{er} cycle et de 3^{ème} année



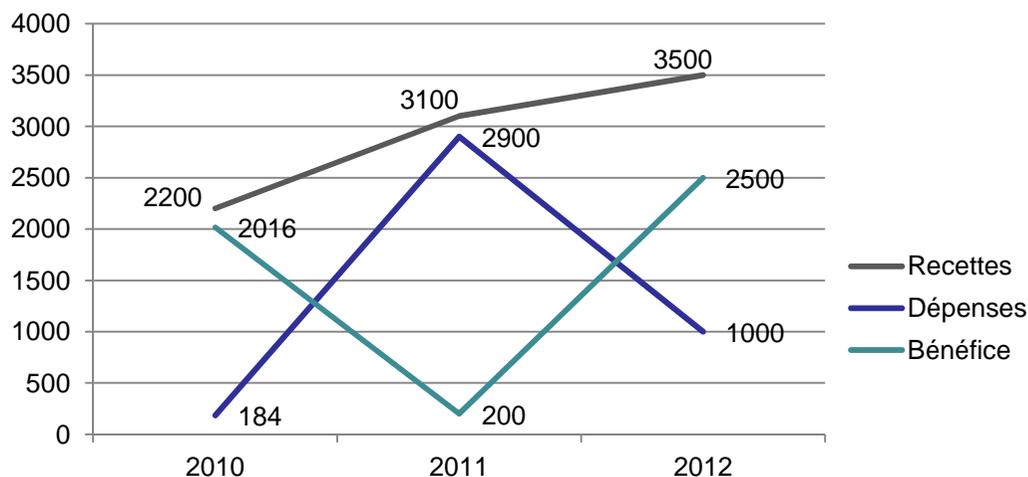
Ressources humaines

- 485 heures de travail au total :
 - 250h assurées par le chantier d'insertion
 - 235h par le collectif développement durable
- Le nombre d'objets collectés par heure de travail a progressé de 92% par rapport à 2011 avec une réduction de l'effectif total de 37%.
- 191 articles ont été collectés par personne, le double de 2011



Résultats

- Subventions directes de la Ville de Lyon (1500 euros) et du CROUS de Lyon –St Etienne (500 euros)
- 3500 euros de recettes (+13% par rapport à 2011)
- 1400 euros de dépenses (achats de porte-vêtements + supports de communication) contre 3900 en 2011
- 2500 euros de bénéfices + 600 euros de subventions excédentaires reversés intégralement aux projets associatifs améliorant la qualité de vie sur le campus
- Don de 400 vêtements destinés au projet Burkina Faso du Carnaval humanitaire + don du stock restant à la Fondation de l'Armée du Salut



Avant vente 2012	€
Stock recyclerie	6700

Après vente	€
Stock vendu	3500
Stock invendu	3200

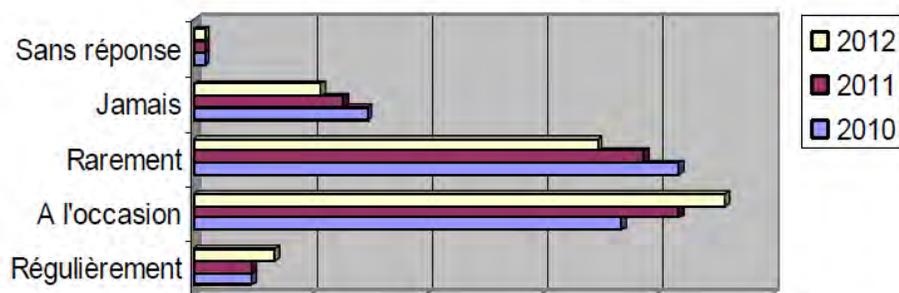
Dons	€
Don vêtements au Carnaval Humanitaire	1600
Don stock restant à la Fondation de l'Armée du Salut	1600



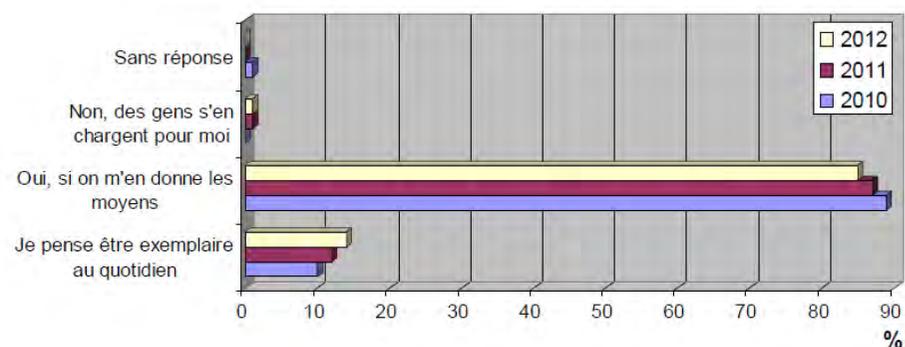
Sensibilisation des résidents

Ci-après les résultats d'une enquête diffusée au sein des 11 résidences de l'INSA pour évaluer la sensibilité des étudiants en terme d'environnement et de solidarité (3200 étudiants logés)

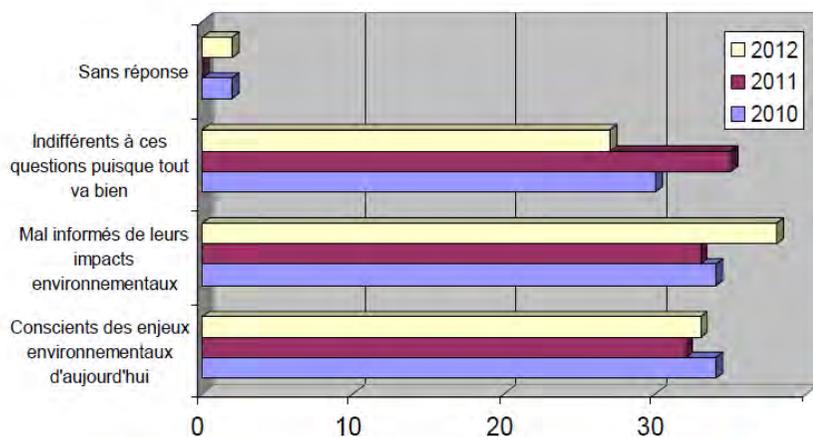
Achetez-vous des objets d'occasion ?



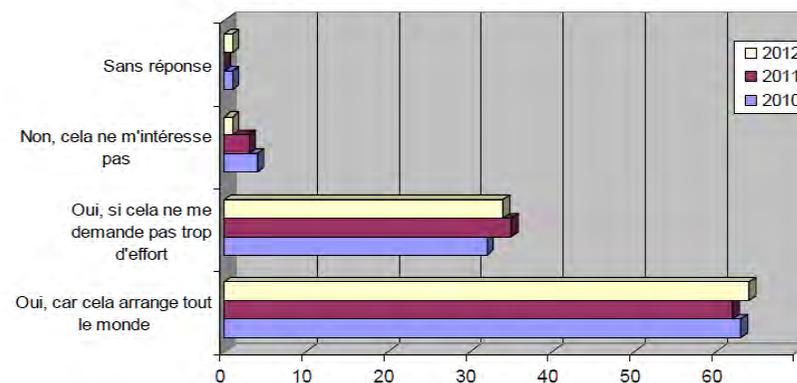
Seriez-vous prêt à changer d'habitude pour améliorer la qualité de vie sur le campus ?



Vos voisins de chambre vous semblent-ils :



Pour aider un étudiant ou une personne dans le besoin, êtes-vous prêt à faire don de vos vieux objets ?



2010



2011



2012



Remerciement des partenaires

villeurbanne

SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
la Fondation de l'Armée du Salut



GRANDLYON
communauté urbaine



Les services
de la vie
étudiante
CROUS
Lyon - Saint-Etienne

Le memento de la RECYCLERIE 2012

HORAIRES D'OUVERTURE des PERMANENCES :

Se présenter 5 minutes à l'avance pour installer le stand :

- de 16 H à 18H les lundis, mardis, mercredis et vendredis
- de 12h à 18 h les jeudis et samedis

Si vous êtes deux, répartissez-vous les tâches de manière à être efficaces.

1° Faire connaître la recyclerie aux étudiants habitant dans les résidences

Pour entrer en contact avec les étudiants que vous rencontrez, voici un exemple d'accroche que vous pouvez suivre **en leur proposant un tract** :

« Bonjour !

Avez-vous entendu parler de la recyclerie ? Vous connaissez son principe ?

Il s'agit d'un dépôt-vente organisé depuis 2 ans par Objectif 21.

Nous collectons tous les objets dont vous n'avez plus besoin pour les mettre à disposition des étudiants qui arriveront en septembre à l'INSA.

Cela évite de jeter inutilement dans les bennes et cela peut être utile à quelqu'un d'autre.

Les objets que les étudiants ne prendront pas seront donnés à l'Armée du salut de Villeurbanne, notre partenaire.

Nous acceptons tout : la vaisselle, le mobilier, les vêtements, même les petits objets comme les cintres, les balais, les étendoirs...

Nous vous remercions par avance de votre participation.

A très bientôt. »

2° Collecte des objets

- **Ouvrir les sacs et trier les objets qui seront gardés.** Les objets que vous ne garderez pas seront jetés par l'étudiant lui-même dans un bac jaune, un bac gris ou dans la benne selon le type de déchets. Vous pouvez lui proposer un tract rouge et blanc de tri Grand Lyon.
- **Tester les équipements électriques** quand cela est possible. S'ils ne fonctionnent pas, indiquez-le sur une étiquette. Tous les équipements électriques seront gardés, même s'ils ne fonctionnent pas. Ils seront éliminés dans une filière spécifique de l'INSA.
- Renseigner le cahier d'inventaire avec tous les articles récupérés.
- Mettre un prix sur les objets en fonction des tarifs de la grille de prix. Cela n'est pas nécessaire pour les articles courants (vaisselle, linge...)
- Ranger les articles par famille (voir grille des prix) et par taille de manière à pouvoir les déménager facilement ultérieurement :
 - o Petits objets dans les cartons
 - o Gros objets rassemblés par famille

Attention

On ne collecte pas la nourriture périssable ni les bouteilles entamées. On collecte les boîtes de conserves, pâtes, riz...

On collecte certains déchets spécifiques : tous les déchets électriques (téléphones portables, électro-ménager usager, chaîne hi-fi...) et également les piles et ampoules.

- A chaque fin de permanence, rentrer le matériel : table, chaises, oriflamme (possibilité de laisser la banderole à l'extérieur)
- Rapporter les clés dans la boîte aux lettres « standard » dans le hall du bâtiment Direction.



AMORCE

18, rue Gabriel Péri – CS 20102 – 69623 Villeurbanne Cedex

Tel : 04.72.74.09.77 – **Fax** : 04.72.74.03.32 – **Mail** : amorce@amorce.asso.fr

www.amorce.asso.fr -  [@AMORCE](https://twitter.com/AMORCE)